CAHIER B
La Presse
Montréal, samedi 11 mars 1995

Plus

LES FEMMES À L'AUBE DE L'AN 2000

Les 100 femmes qui ont fait le XX^e siècle

1900

Société
Mother Jones conduit les femmes à faire grève et à se battre contre l'exploitation des enfants (États-Unis).

Société

Ellen Key, en Suède, publie "l'Âge d'un enfant", un ouvrage qui remet en cause les stéréotypes sexuels.

1901

Science et culture
Else von Richthofen est la première femme à être nommée médecin à l'Université allemande de Heidelberg.

Société
Anita Mc Gee met en place le corps des infirmières de l'Armée, donnant ainsi un statut aux infirmières de l'Armée américaine.

1904

Politique
Rosa Luxemburg entre pour la première fois au directoire de l'Internationale Socialiste. Elle occupera ce rôle pendant dix ans (Pologne, Allemagne).

Science et culture
Isadora Duncan fonde une école de danse d'avant-garde à Berlin (États-Unis).

1905

Société
Helen Stöcker, partisane de l'amour libre, met en place des foyers pour les mères célibataires en Allemagne.

Science et culture
Bertha Suttner est la première femme à recevoir le prix Nobel de la paix pour ses romans pacifistes (Autriche).

1906

Politique

Florence Nightingale (1820-1910), connue pour ses actions en tant qu'infirmière militaire, reçoit l'Ordre du Mérite anglais.

1907

Politique
19 Finlandaises deviennent les premières femmes députés dans le monde.

1908

Science et culture

Julia Ward Howe (1819-1910), compositrice de l'hymne militaire républicain des États-Unis, est la première femme élue à l'académie des Arts et de Littérature.

Sports et aventure
Elise Deroche, appelée la baronne Raymonde de Laroche, est la première femme à recevoir une licence de pilote (France).

1911

Science et culture
Eleanor Davies-Colley est la première femme à être officiellement reconnue chirurgien (Royaume-Uni).

Science et culture

Marie Curie reçoit le prix Nobel de chimie en 1905 (France).

1917

Société et religion
Constance Coltman devient la première femme pasteur de l'Église congrégationnaliste de Grande-Bretagne.

Société
Gabrielle Chanel rend populaire la mode des cheveux courts en France.

Politique
Alexandra Kollontai est nommée au Comité central du Parti communiste ; elle devient ainsi la première femme à occuper un poste politique aussi important en Russie.

1918

Science et culture

Mary Stopes provoque un scandale en Grande Bretagne avec son livre "Amour conjugual", dans lequel elle parle des relations sexuelles, de l'orgasme des femmes et de la contraception.

Politique
Rosika Schwimmer, Hongrie, devient la première femme ambassadeur. Elle occupe un poste en Suisse.

1907

Science et culture
Alice Hamilton est la première femme professeur à Harvard (États-Unis).

Société et religion
Hoda Chaaraoui refuse de porter le voile en Égypte et réussit à élever à 16 ans l'âge minimal du mariage.

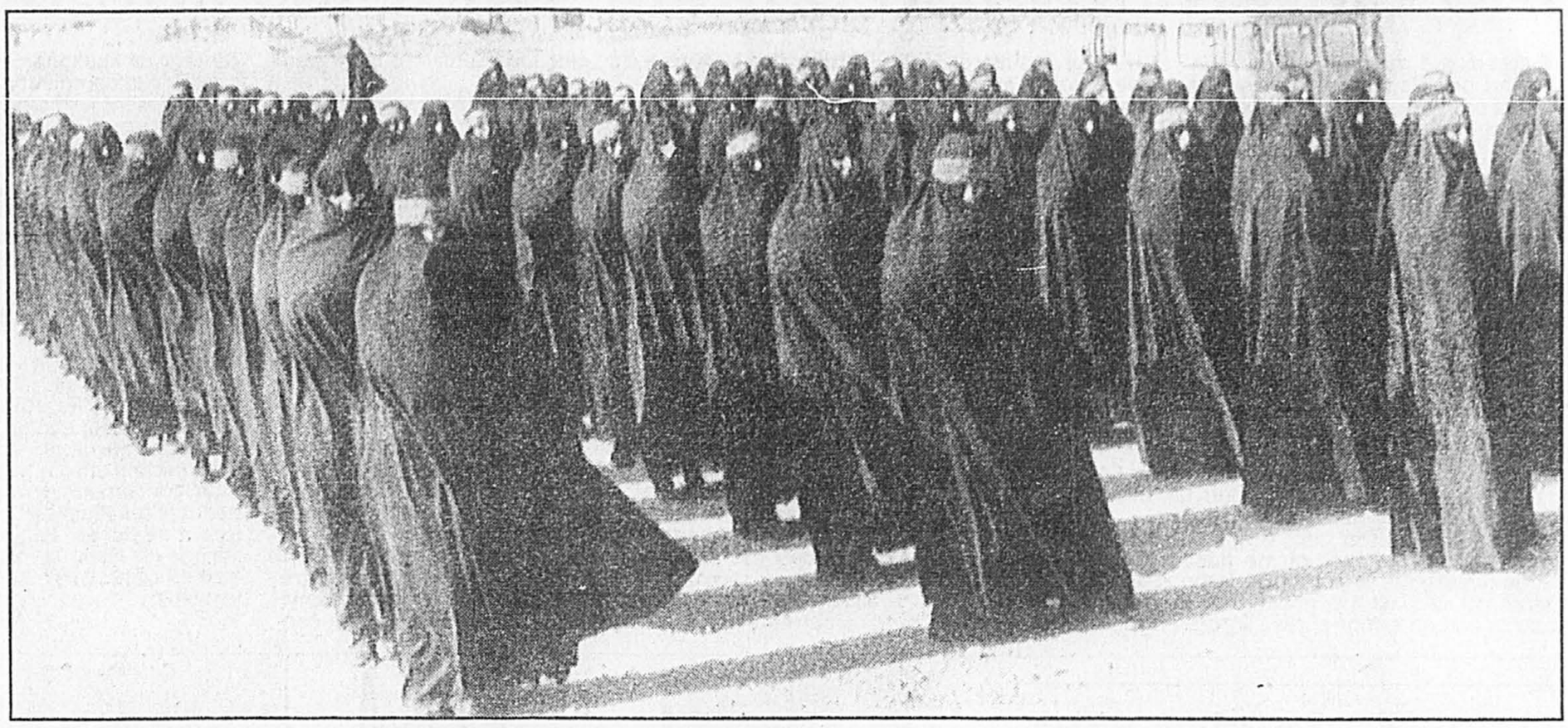

En Iran, toutes les femmes doivent porter le voile, même dans les forces armées.

L'apartheid des sexes

MICHÈLE OUIMET
envoyée spéciale
La Presse *À TÉHÉRAN*

Zahra a 24 ans et elle est malheureuse.

Elle est cameraman — un métier d'homme —, elle étudie la photo à l'université, elle refuse de se marier et elle est en guerre contre ses parents. En fait, Zahra est coincée.

Elle ne peut pas quitter la maison de ses parents et se prendre un appartement parce que personne à Téhéran n'accepterait de louer un logement à une femme seule. Ça ne se fait pas. Son père ne souhaite qu'une chose : que Zahra se marie au plus vite et que les voisins cessent de le regarder avec une pointe de mépris et de condescendance parce qu'il est incapable de marier sa fille.

Sa mère est très religieuse, ce qui ne l'empêche pas de prendre un verre à l'occasion, et elle aussi désapprouve l'obstination de sa fille.

La famille de Zahra reste au centre-ville de Téhéran dans un petit appartement situé au troisième étage d'un édifice assez neuf. Zahra est fille unique. Pendant qu'elle me montre avec fébrilité sa caméra, ses vidéos et ses photos et qu'elle court de la cuisine au salon pour apporter du thé, des dattes et des petits gâteaux, sa mère, assise poliment sur le bout du fauteuil, pince les lèvres et esquisse un sourire contrit.

Sa fille l'exaspère et la désespère. Zahra le sait, mais elle l'ignore complètement. En fait, les deux femmes se livrent une épuisante guerre des nerfs dont elles seules connaissent toutes les subtilités et l'atmosphère est crispée.

Malgré toutes les difficultés, Zahra s'obstine. Ses patrons lui refilent presque tout le temps des sujets féminins et ses collègues se montrent souvent agressifs. Elle fait, entre autres, des films de propagande où on voit des femmes faire de l'équitation et de la course à pied recouvertes d'un hijab et d'un long manteau afin de prouver que la tenue islamique se prête à tout et n'empêche surtout pas les femmes d'être libérées et de pratiquer n'importe quel sport.

L'année passée, Zahra a voulu couvrir l'anniversaire de la mort de l'ayatollah Khomeiny, mais ses patrons ont refusé : ils voulaient des photos aériennes et seuls les hommes, lui ont-ils dit, ont le droit de monter dans un hélicoptère. Elle était furieuse.

« Quand mes patrons me disent que je ne peux pas faire un travail parce que je suis une femme, ça me met en colère et je me sens humiliée », dit-elle avec des éclairs de défi dans les yeux.

Et le voile ? Zahra a d'autres chats à fouetter. Bon, oui, c'est fatigant d'avoir une caméra sur l'épaule avec un foulard — ça glisse tout le temps — et le long manteau est très encombrant quand on veut bouger rapidement. Elle aimerait bien ne plus être voilée, mais elle n'arrive pas à s'imaginer sans hijab. De toute façon, ce que Zahra souhaite vraiment, au-delà du tchador, c'est plus de liberté.

Une femme sans homme ?

« En Iran, une femme ne peut pas vraiment survivre seule. Il faut toujours qu'il y ait un homme au-dessus d'elle », explique Francine, une Française qui vit à Téhéran depuis 20 ans. Elle a épousé un Iranien et elle a trois enfants dont une fille de 19 ans.

« Le destin des femmes, ajoute-elle, c'est l'homme : le père, le mari, le frère ou le fils. Une femme, ici, c'est moins qu'un homme. D'ailleurs, le premier crétin venu ne se gêne pas pour nous dire qu'une femme ne peut rien faire seule. »

« Si un homme iranien vous dit que la femme est l'égale de l'homme, ne le croyez pas, explique de son côté un intellectuel iranien qui a fait six ans de prison parce qu'il s'opposait au régime des mollahs. Dans le fond de leur coeur, les hommes croient que les femmes sont inférieures parce que c'est comme ça qu'ils ont été élevés. »

Les femmes plus âgées que Zahra sont résignées. Elles ont connu l'époque du Shah, une dictature exécrée, et la révolution de 1979 avec l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny et des religieux qui ont profondément bouleversé le pays et imposé la loi islamique, la Charia. S'habituer à porter le voile leur a demandé du temps, beaucoup de temps.

« On m'a forcée à porter le voile, raconte Fariba, une femme médecin d'une quarantaine d'années, mais aujourd'hui, ça fait partie de moi et j'aurais beaucoup de difficulté à me promener sans hijab. »

« Je porte le voile depuis 15 ans et au début, j'ai trouvé ça très dur », ajoute une amie de Fariba, Shireen, une femme de 40 ans qui enseigne la géographie dans une école secondaire.

En Iran, les écoles ne sont pas mixtes, précise Shireen, et seules des femmes peuvent enseigner aux filles. Tout le monde, élèves et enseignantes, doit porter la tenue islamique même s'il n'y a aucun homme en vue, et à l'heure du dîner, la prière est obligatoire, sauf pour les femmes qui sont menstruées, car elles sont impures.

Avant la révolution, Shireen n'avait jamais porté le voile. Sa famille, d'ailleurs, n'est pas très religieuse.

« Un an avant la révolution, rappelle-t-elle, beaucoup de gens nous demandaient, parfois agressivement, de nous voiler. C'est là que j'ai commencé à mettre le hijab. Après la révolution, on n'avait plus le choix, le gouvernement nous a forcées à porter le voile. Maintenant, ça fait partie de nous. Si un jour j'étais libre de l'enlever, je ne sais pas ce que je ferais. J'ai trouvé ça tellement difficile de m'habituer... »

Pour les femmes, l'obligation de porter le voile fut un choc. En juillet 1980, des milliers d'entre elles ont manifesté devant le domicile du président Bani Sadr contre l'obligation du hijab.

D'autres femmes, surtout celles qui ont fait des études universitaires, ont décidé de quitter le pays. Faridée, par exemple, vit à Londres depuis dix ans. Elle est ingénieur, elle aime son travail et elle est bien payée, mais son mari n'arrive pas à s'adapter et il veut revenir en Iran. Pas elle. Dans leur couple, c'est un véritable dilemme — ils ont un enfant d'un an et demi et elle est enceinte — mais son mari la comprend.

« Les femmes en Iran sont des citoyennes de seconde zone, explique-t-il. Je comprends ma femme de ne pas vouloir revenir. Je ne sais pas ce que nous allons faire. »

La vie à Téhéran n'est pas facile. Une profonde crise économique secoue le pays, l'inflation est vertigineuse (les prix auraient augmenté de 30 à 150 p. cent au cours des derniers mois, personne ne s'entend sur les chiffres) et les petits salariés n'arrivent plus à boucler leur budget. Souvent les gens doivent attendre pendant des heures devant les magasins pour acheter des produits de base comme le riz, l'huile ou le pain.

La ville est surpeuplée, plus de 11 millions d'habitants, et extrêmement polluée. L'été, il fait très chaud, en moyenne 40 degrés, et les femmes étouffent sous leur tchador, l'eau leur dégouline le long du corps et certaines s'évanouissent.

« L'été, je me tiens loin des femmes. Elles puent », dit Amin, un professeur d'université, un célibataire endurci qui a vécu 20 ans aux États-Unis.

Toutes les femmes doivent se voiler. TOUTES, sans exception, même les Occidentales. C'est la loi. La plupart des femmes portent le tchador, surtout à l'extérieur de Téhéran. Les autres mettent plutôt un hijab ou un foulard et un long manteau ample qui va jusqu'au mollet ou à la cheville, noir ou de couleur sombre. Au restaurant, par exemple, toutes les femmes gardent leur foulard ET leur manteau, même l'été, en pleine canicule. Les petites filles commencent à porter le foulard vers l'âge de six ans.

Les règles sont très strictes. Dans ma chambre d'hôtel, par exemple, lorsqu'on frappe à ma porte, je dois non seulement mettre un foulard, mais aussi un grand manteau qui dissimule mes formes avant de répondre.

À Téhéran, tout est gris, noir, beige et terne, mais lorsqu'on se promène dans les grandes rues commerciales de la ville, on voit des femmes porter le foulard avec une certaine désinvolture : elles le repoussent légèrement vers l'arrière pour qu'on puisse voir un peu leurs cheveux et elles se maquillent discrètement.

Jamais ensemble

En Iran, les hommes et les femmes ne sont pratiquement jamais ensemble. Tout est séparé, c'est une véritable obsession. Dans les autobus, il y a une section pour les femmes, en arrière évidemment, et une section pour les hommes. Les pentes de ski, les piscines, les autobus et les écoles ne sont pas mixtes. Un homme ne peut pas serrer la main d'une femme lorsqu'il la rencontre parce qu'il faut éviter tout contact physique.

Souvent, il y a deux entrées, une pour les hommes et une pour les femmes. À l'aéroport de Téhéran, par exemple, les hommes et les femmes n'entrent pas par la même porte.

Il existe des milices du bon comportement islamique qui arrêtent et harcèlent les gens qui dérogent aux règlements. Même si les milices sont moins agressives, elles font toujours peur et les Iraniens ne se sentent jamais vraiment en sécurité.

Et les gens ont raison d'avoir peur, car ils transgressent allègrement les lois islamiques, mais en privé, jamais en public. Le contraste est d'ailleurs étonnant. Dès qu'on met les pieds dans la plupart des maisons iraniennes, du moins à Téhéran, les femmes enlèvent leur foulard, on sort le thé, le vin ou encore le whisky, on allume la télévision pour regarder les chaînes européennes captées par une antenne satellite installée sur le toit et on écoute le dernier succès de Michael Jackson ou de Madonna. Tout ça, dans la plus parfaite illégalité.

Deux femmes égalent un homme

Mais cette liberté que les Iraniens prennent avec la loi islamique ne change pas grand-chose à la réalité des femmes qui sont considérées comme des mineures par la Charia, qui tient lieu de code civil et criminel dans des pays comme l'Arabie Saoudite, le Soudan, le Pakistan, la Mauritanie et l'Iran.

La Charia prévoit, entre autres, des châtiments corporels, dont la flagellation et la lapidation, et fait la promotion de la ségrégation des femmes. Elle prévoit leur exclusion des postes de commande, ainsi que leur soumission à l'autorité mâle.

En Iran, les femmes n'ont pas le droit d'être juges, certains domaines leur sont interdits comme les métiers de la mine et de l'électromécanique, la géologie et la médecine vétérinaire, et le régime a décrété la tchadorisation massive des femmes. Une femme ne peut pas voyager seule avec un homme si elle n'a aucun lien de parenté avec lui. En cour, ça prend deux femmes témoins pour égaler le témoignage d'un homme.

L'homme, selon l'Islam, peut prendre quatre épouses et un nombre illimité de maîtresses et il peut répudier sa femme.

L'éducation des enfants et le roulement de la maison incombent évidemment aux femmes. Environ 30 p. cent des Iraniennes, essentiellement concentrées dans les grandes villes, travaillent.

Les femmes trouvent que la vie est difficile en Iran, mais au moins, disent-elles, elles jouissent d'une certaine liberté dans l'intimité du foyer et elles ne se gênent pas pour transgresser certaines lois islamiques comme le port du voile, l'interdiction de consommer de l'alcool, de regarder la télévision étrangère et d'écouter de la musique moderne. Tout devient alors plus tolérable. À chacun sa façon de survivre.

Mais que veulent les femmes iraniennes ? « Elles veulent plus de liberté, évidemment ! répond Ali, le mari de Shireen, celle qui enseigne la géographie à l'école secondaire. Les femmes veulent être comme vous : porter des jeans, ne plus avoir de tchador, avoir le droit de sortir avec leur petit ami, aller dans les discothèques, les bars, avoir un bon boulot, être capables de se nourrir et de payer leur loyer, bref, être indépendantes. »

Zahra, la jeune caméraman, veut aussi plus de liberté. Elle est malheureuse et elle se bat. Elle veut devenir journaliste. « Si un jour je réussis en Iran, dit-elle, je sais que mon succès aurait été beaucoup plus grand si j'avais vécu ailleurs. »

Un jour, Zahra va se marier, mais elle veut épouser un homme dont elle sera amoureuse et il n'est pas question que ses parents lui imposent un mari. En Iran, les filles se marient très jeunes et, la plupart du temps, le mariage est arrangé par la famille.

Zahra est encore jeune, mais combien de temps encore pourra-t-elle résister à la pression de la famille et à celle de la société ? Elle est de plus en plus marginale et la plupart de ses amies sont déjà mariées.

En Iran, une femme peut difficilement survivre seule.

Zahra le sait. Et ses parents aussi.

WORLD MEDIA NETWORK
СЕГОДНЯ Tages Anzeiger La Jornada Süddeutsche Zeitung LA NACION L'ECONOMISTE DER STANDARD
weekendavisen
MLADINA La Presse THE IRISH TIMES le soleil LIDOVÉ NOVINY hvg
PÚBLICO
Liberation FOLHA DE S PAULO TO BHMA EL PAIS
LA STAMPA LE SOIR BUSQUEDA Milliyet
The Yomiuri Shimbun

ÉDITORIAL | La Presse

Paul Desmarais, président du conseil d'administration — Roger D. Landry, président et éditeur — Claude Masson, éditeur adjoint — Marcel Desjardins, directeur de l'information — Alain Dubuc, éditorialiste en chef

Une bien mauvaise bataille pour les libéraux

L'Assemblée nationale ne reprend ses travaux que mardi, mais on sait déjà qu'elle sera paralysée par une guerre mal engagée, sur le mauvais terrain et à un moment particulièrement inopportun.

C'est du moins ce qui se prépare si l'Opposition donne suite à sa menace de refuser de siéger tant qu'elle n'aura pas obtenu la démission du président de la Chambre. On lui reproche d'avoir manqué à son devoir d'impartialité et on affirme ne plus pouvoir lui faire confiance, une condition essentielle pour occuper ce poste.

Cette affaire — qui n'a rien d'une tempête dans un verre d'eau puisqu'elle touche un élément clé de la démocratie parlementaire — soulève deux problèmes d'inégale importance : le comportement du président actuel et la façon, pour l'Opposition, de le dénoncer.

Dans une lettre au premier ministre, mercredi, le chef libéral Daniel Johnson reproche au président, Roger Bertrand, un certain nombre de décisions qui, selon lui, prouvent « hors de tout doute que cette nécessaire confiance (...) n'a plus sa raison d'être ». Sans entrer dans le détail de ces griefs et à la lumière d'une longue tradition de débats souvent houleux, il saute aux yeux que la colère de l'Opposition est nettement exagérée par rapport à la gravité des incidents évoqués. Surtout aussi peu de temps après l'entrée en fonction d'un nouveau titulaire et au terme d'à peine cinq semaines de travaux parlementaires.

Même en admettant l'hypothèse de quelques erreurs, qui restent à prouver, on ne peut s'empêcher de penser que si, dans le passé, tous les nouveaux présidents avaient été la cible d'une aussi brutale contestation dès leurs premiers pas, il y a longtemps que l'Assemblée nationale aurait cessé de fonctionner. Ce n'est pas la première fois, ni sûrement la dernière, que l'Opposition peut avoir des raisons de se plaindre et c'est précisément pour ça que le règlement prévoit une procédure pour en appeler de décisions discutables sans devoir aller, à chaque fois, jusqu'à réclamer la tête de celui qui les a rendues.

C'est, par ailleurs, pour protéger la nécessaire autorité de la présidence, et ultimement la crédibilité de l'institution, que ce même règlement oblige les contestataires à débattre de leurs griefs à l'intérieur même de la Chambre et leur interdit de le faire sur la place publique. Il est même prévu à l'article 315, lequel s'est déjà appliqué ici et dans d'autres parlements, que les auteurs de telles dénonciations peuvent être cités à comparaître devant leurs pairs pour atteinte aux privilèges de la Chambre. Or, c'est ce que fait le Parti libéral, depuis des semaines, dans une campagne systématique pour discréditer le président et, par lui, la majorité péquiste dont il est issu.

Si la plupart des experts en droit parlementaire considèrent cette infraction comme très sérieuse, ils s'avouent, par contre, impuissants devant un boycott des débats comme celui envisagé aujourd'hui par les libéraux de Daniel Johnson. Ils se contentent de souligner qu'on est alors en présence d'un accroc sérieux à la démocratie. En d'autres mots, une crise qui déborde largement les questions de procédures et qui débouche sur une remise en cause de tout le système. Rendu là, on n'est plus loin de l'anarchie.

Dans le climat actuel, à la veille du référendum et après les débuts chancelants d'un gouvernement qui se cherche, on comprend que la tentation est grande pour l'Opposition de tirer sur tout ce qui bouge en exploitant la moindre erreur de l'adversaire. Ce n'est cependant pas une raison pour miner les fondations mêmes de l'édifice parlementaire comme on a commencé à le faire. Si c'est le rôle et la tendance naturelle du leader parlementaire, Pierre Paradis, de sombrer facilement dans la démesure et la démagogie pour embêter le gouvernement, il appartient à son chef de garder la tête froide et d'indiquer les limites que le bon sens et le respect des institutions démocratiques interdisent de franchir.

Il est possible que le président de la Chambre ait commis des erreurs et que les libéraux aient des motifs de se plaindre. Mais il est certain que ce dont le Québec a besoin, aujourd'hui, c'est d'un gouvernement qui s'attaque aux vrais problèmes et de députés qui jouent leur rôle de législateurs. Ce n'est pas en refusant de siéger ni en perdant du temps dans des débats stériles que les libéraux marqueront des points en tant qu'Opposition officielle. C'est en se mettant au travail. Et le plus tôt sera le mieux.

Pierre GRAVEL

Turbot : le double langage canadien

En soi, le gouvernement canadien a tout à fait raison d'agir énergiquement pour protéger les bancs de turbot contre la surpêche qui menace sa survie. Mais pour que le Canada soit crédible dans son rôle de défenseur de la ressource, il faut que ses motifs soient clairs et son intervention au-dessus de tout soupçon. Ce n'est, hélas !, pas le cas.

La démarche adoptée par le ministre canadien des Pêches, Brian Tobin, sous prétexte de protection des bancs de poisson, sert d'abord et avant tout les intérêts commerciaux canadiens, sur une toile de fond de patriotisme revanchard et de politique partisane.

Il y a, au départ, un problème réel, celui de la rupture des stocks de poisson : une histoire dont le cas du turbot n'est que le dernier chapitre. Le turbot était en effet, jusqu'à tout récemment, un poisson peu pêché au large de Terre-Neuve. Mais la surpêche d'autres espèces, comme la morue ou la sébaste, qui a mené à leur quasi-disparition, a poussé les pêcheurs à se tourner vers ce qui restait. Et c'est ainsi que l'importance de la pêche au turbot a quadruplé en une décennie.

Dans ce dossier, il est illusoire de vouloir trouver un coupable. Tous les pays qui ont des flottes ont été complices de ce vaste mouvement de surpêche qui a mené à la crise actuelle, y compris le Canada qui a encouragé la surpêche en subventionnant massivement navires et usines de transformation.

Dans le cas précis du turbot, ce sont clairement les Espagnols qui se sont distingués. Depuis une dizaine d'années, ils ont intensifié leur présence au large de Terre-Neuve après avoir dû délaisser le large de l'Afrique, dont les stocks étaient épuisés. Et dans le mouvement de déplacement vers les espèces encore abondantes, ils se sont précipités sur le turbot, dont les prises sont passées de 15 000 tonnes, il y a dix ans, à presque 60 000, l'an dernier.

Là-dessus, les trois-quarts des prises, soit 45 000 tonnes, sont allées aux Européens. On peut donc dire sans sombrer dans le chauvinisme que c'est la surpêche européenne qui menace le turbot.

Il fallait faire quelque chose, avant qu'il ne soit trop tard. Et c'est ainsi que l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, qui regroupe quinze pays, s'est entendue pour imposer des quotas sévères et ramener les niveaux de pêche de 60 000 à 27 000 tonnes. C'était une décision dure, mais essentielle.

Cependant, ces nouveaux quotas frappent les pays bien inégalement. Ce sont les Européens qui trinquent, puisque leur quota a été fixé à 3 400 tonnes, soit treize fois moins que l'an dernier. Les Européens sont d'accord avec le quota total, mais ils estiment qu'ils devraient conserver les trois quarts des prises, comme c'était le cas depuis quelques années. C'est donc sur le degré de sacrifice de chaque partenaire que porte la bataille actuelle.

Ce que personne ne dit ici, parce que les Canadiens se sont laissés emporter par un élan de nationalisme belliqueux, c'est que le Canada, avec ces nouveaux quotas, fait carrément la passe. Pendant que les Européens voient leur quota limité à 3 400 tonnes, le Canada a droit à un quota de 16 000 tonnes. Or, l'an dernier, les pêcheurs canadiens n'avaient pêché que 3 000 tonnes de turbot. Autrement dit, avec le nouveau partage, les prises canadiennes pourront quintupler !

Il est donc assez clair que le Canada vise deux objectifs : l'un d'eux est de réduire la surpêche, mais l'autre, c'est de profiter de l'opération écologique pour permettre aux pêcheurs terre-neuviens, durement éprouvés par l'épuisement des stocks de morue, de se rattraper avec le turbot.

Peut-on sérieusement demander aux autres de se serrer la ceinture quand on choisit de s'engraisser ?

On comprend donc l'enthousiasme des Terre-neuviens face à l'arraisonnement du navire espagnol. On comprend pourquoi le Canada, qui n'a pas tiré un coup de feu sur un Iraquien pendant la guerre du Golfe, soit prêt à canarder des navires espagnols.

On comprend aussi l'attitude théâtrale du ministre Tobin, qui se comporte comme un chef de guerre et se laisse filmer dans la « salle des opérations ». On comprend aussi les excès de médias anglophones qui traitent les Espagnols de pirates.

Nous sommes au coeur d'une opération politique où le gouvernement fédéral se refait une virginité à Terre-Neuve et où le Canada dans son ensemble découvre les joies du patriotisme guerrier.

Il est normal pour le Canada de vouloir défendre ses pêcheurs. Mais ces impératifs économiques et politiques privent le ministre Tobin et le gouvernement fédéral de toute légitimité pour jouer le rôle de policier de haute mer.

Il y a un problème réel, que le droit international ne permet pas de résoudre rapidement au moment où le temps presse. Il est souhaitable que le Canada, pays riverain, joue un rôle majeur pour protéger la ressource et intervienne au-delà de ses eaux territoriales, même si cela n'est pas légal, pour protéger les stocks de poisson à long terme.

Mais ce n'est plus ce dont il s'agit. Et s'il peut être légitime de s'attaquer aux navires espagnols pour sauver le turbot, ces mêmes gestes deviennent indéfendables quand ils servent surtout des intérêts commerciaux.

Alain DUBUC

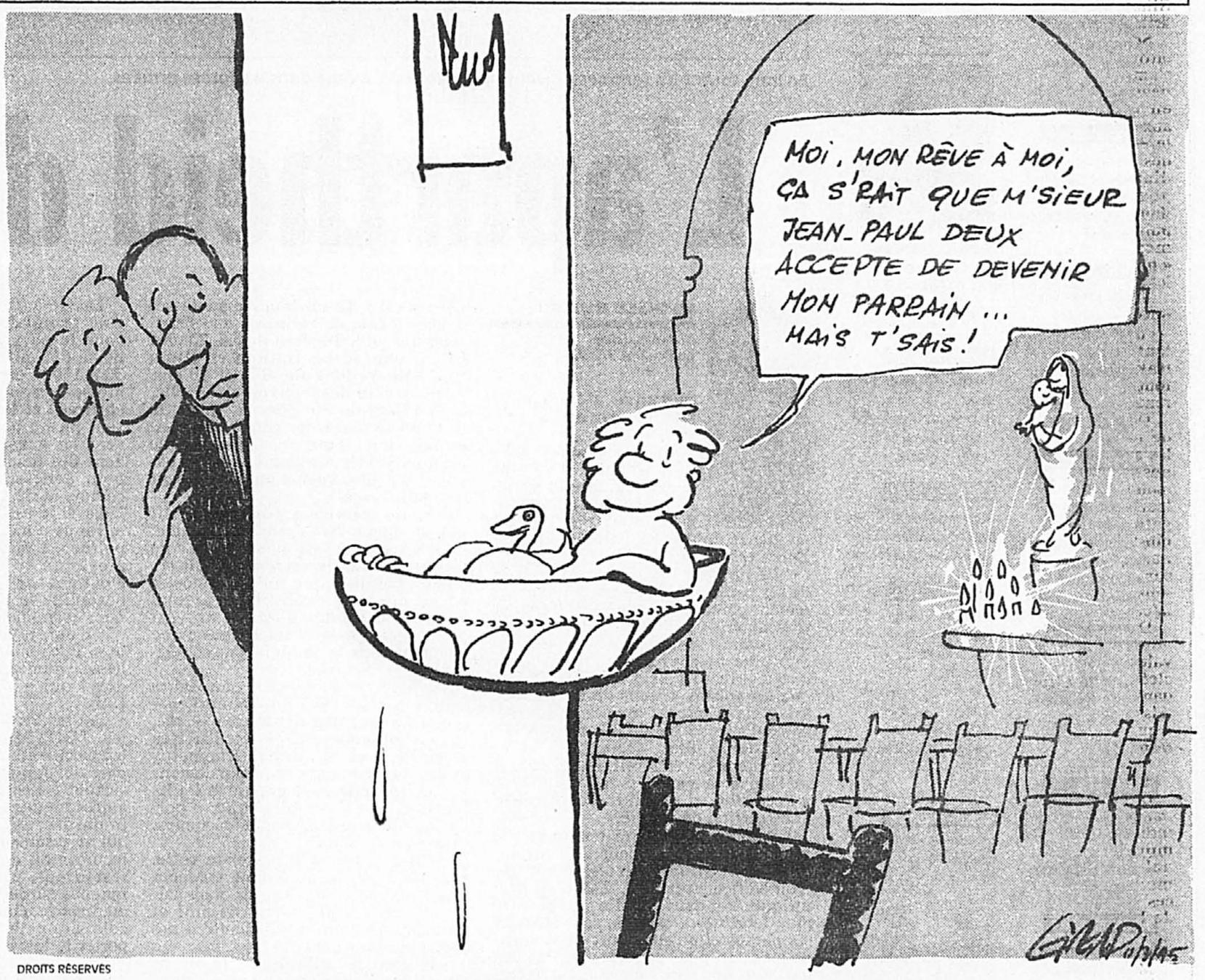

DROITS RÉSERVÉS

L'épiscopat n'a rien à dire sur l'aspect moral du projet de séparation du Québec

MARCEL ADAM

En vue du référendum, l'Assemblée des évêques du Québec publiait récemment un message qui a passé à peu près inaperçu, non sans raison.

Il se dégage de ce message la gênante impression que ses auteurs sont bien plus préoccupés de ne déplaire à personne que de vraiment éclairer la conscience des fidèles, à la veille d'une décision historique lourde de conséquences.

« Nous n'exprimons pas de préférence pour l'une ou l'autre option constitutionnelle, disent-ils. Aucune en effet ne paraît s'imposer en regard des seules valeurs évangéliques...»

Mais sont-elles également défendables au plan de ces valeurs ? Ils ne le disent pas.

L'épiscopat dit être constant dans ses positions, à ceci près que le message au sujet du référendum de 1980 affirmait que « le peuple québécois conserve son droit à disposer de lui-même et à revoir ou à remettre en question, s'il le veut, les liens qui l'unissent à ses partenaires ».

Cette phrase ne se trouve pas dans leur dernière déclaration. Mais comme leur position n'a pas varié, on peut penser que sur ce point ils n'ont pas changé d'avis, comme le suggère d'ailleurs cette phrase laconique : « On ne peut nier au peuple québécois la responsabilité de décider de son avenir. »

Notez que cette fois-ci ils ne parlent pas du « droit » du peuple québécois de demeurer ou non dans la fédération canadienne, mais plutôt de sa « responsabilité ». Or, la responsabilité étant de l'ordre du devoir, voire même de l'obligation en matière constitutionnelle, cette tournure apparemment adoucie renforce en fait la position antérieure de l'épiscopat sur l'enjeu du référendum.

L'épiscopat exhorte les Québécois « à tenter de mesurer à l'avance les conséquences pratiques des choix que nous ferons ».

Pour qui se fait-il du souci ? Pour la société québécoise, qui fait seule l'objet de sa sollicitude. Rien dans son message n'indique en effet qu'il se préoccupe des inconvénients qu'infligerait la séparation du Québec au reste du Canada.

Il invite les Québécois à la tolérance pendant le débat, à faire preuve de charité chrétienne les uns envers les autres, il invoque même le Sermon sur la Montagne au sujet de la paix, mais il ne suggère pas de juger l'enjeu du référendum au plan de la justice, qui n'est pas la moindre des valeurs chrétiennes.

Est-ce que la séparation d'une province et sa conséquence, la brisure d'un pays démocratique et libre, se justifie au plan de la morale chrétienne ? Pour qu'une action soit moralement justifiable, le tort causé ne doit-il pas être proportionné au mal que l'on veut corriger ?

L'Église catholique a depuis longtemps établi les conditions d'une guerre ou d'une révolution juste. Elle doit bien avoir quelque chose à dire sur les conditions justifiant le démembrement d'un pays et les torts incalculables que cette rupture infligera à la partie restante.

Le silence de l'épiscopat québécois et ses préoccupations sélectives induisent à penser que pour lui l'Evangile fait acception des délimitations territoriales ou frontalières.

Se disant d'avance solidaires du choix des Québécois, quel qu'il soit, l'Assemblée des évêques semble avoir adopté en la paraphrasant la maxime anglo-saxonne : « My country, right or wrong. »

Je sais bien que l'aspect moral de la question indiffère totalement les protagonistes québécois du débat référendaire, qui considèrent qu'il s'agit d'une affaire essentiellement politique et, accessoirement, juridique. Comme si une société de droit comme la nôtre n'était pas fondée sur un code moral dont la valeur dominante est la justice.

Je relève deux exceptions, chacune titulaire d'une chaire non pas ecclésiastique mais académique, qui ont introduit la dimension morale dans le débat référendaire : les professeurs de science politique Guy Laforest et Jean-Pierre Derriennic.

Le premier soutient que la sécession du Québec est moralement justifiée en raison de l'adoption de la Constitution de 1982 sans l'accord de Québec, en violation à son dire du pacte en vertu duquel le Québec a adhéré à la fédération canadienne. Le second pense exactement le contraire du fait qu'on ne répare pas un mal en commettant un autre mal dont les conséquences seraient autrement plus graves.

Je ferai écho à l'argument de ce dernier, d'abord parce qu'il n'est pas connu (contrairement à la thèse du premier), ensuite parce qu'il illustre la carence que je déplore dans le document des évêques.

Le professeur se fait le défenseur de l'obligation de solidarité entre concitoyens. Une valeur nécessaire, selon lui « justifiée ni par l'origine commune ni par les similitudes culturelles, ni par la familiarité, mais seulement par le fait que des concitoyens vivent sous des institutions communes qui ont pour effet de rendre leurs actions interdépendantes ».

« Ce qui fait qu'avant de décider de devenir indépendants, dit-il, nous avons l'obligation de prendre en compte les conséquences que cela aura pour les habitants de Vancouver ou de Halifax. »

Aussi, réprouve-t-il cet égoïsme collectif reflété dans ce discours que lui tiennent certains de ses étudiants :

« Les conséquences qu'aurait la séparation du Québec pour les habitants de Vancouver ? C'est leur problème. Les conséquences pour les francophones des autres provinces ? Ils sont condamnés de toute façon à disparaître. Les conséquences pour les provinces Maritimes ? Tant pis pour elles si elles sont mal placées. Les conséquences pour les nombreux habitants du Québec qui tiennent absolument à rester Canadiens ? Il n'y pas de problème, la plupart d'entre eux s'en iront. »

Ces réponses sont faites « sur un ton un peu protecteur, par des jeunes gens qui sont persuadés que ce sont des évidences naturelles ». « On ne leur a jamais dit qu'il existe des conceptions de la vie en société différentes de celle-là. Telle est, déplore-t-il, l'ampleur du désastre intellectuel que peut produire le fait d'être exposé en permanence au même discours nationaliste pour une partie de la jeunesse du Québec ».

Existe-t-il un management féminin ?

SUSAN WRIGHT et ETTA WHARTON

Les deux auteures sont à l'emploi de l'Ontario Hydro. Mme Wright y est responsable de l'efficacité de l'organisation de l'entreprise, depuis septembre 1989. Quant à Mme Wharton, elle dirige le service chargé de mettre en place une politique d'égalité des chances.

Susan Wright

Etta Wharton

« En tant qu'employeur, j'ai mission de donner à mes employés une chance d'avoir un travail enrichissant. Un travail qui leur donne non seulement de quoi se nourrir, mais de quoi nourrir leur âme et leur esprit. » L'auteur de ces phrases s'appelle Margot Franssen ; elle est présidente de la filiale canadienne de l'entreprise britannique The Body Shop.

Son credo — on peut gérer une entreprise de façon différente en s'amusant beaucoup, en gagnant beaucoup d'argent et en offrant en même temps quelque chose aux communautés locale et globale — est une réussite. Les ventes des plus de cent franchises canadiennes de The Body Shop — pour 95 p. cent tenues par des femmes — montent en flèche depuis une dizaine d'années. Les termes de « responsabilisation », « humanisme » et « passion » sont les mots clés de son entreprise.

« Nous avons montré qu'il est possible de gérer une entreprise — qui a d'ordinaire à peu près autant de fibre morale qu'un cornflake — de façon responsable, tout en maintenant une excellente rentabilité », ajoute-t-elle.

Depuis une quinzaine d'années, de nouvelles valeurs — d'aucuns les appellent des valeurs « féminines » — ont fait leur apparition dans le milieu des affaires. Ces valeurs s'opposent à l'approche compétitive et autoritaire associée le plus souvent à la gestion masculine. Elles se fondent au contraire sur les chaînes de relations consensuelles s'étendant jusque dans la communauté.

De plus en plus, les consultants voient dans ce rééquilibrage des valeurs de l'entreprise l'une des clefs de la réussite commerciale dans les années 1990. Des slogans tels que « gestion collaborative », « qualité absolue », « travailleurs responsables » font recette.

Les femmes-pdg

Le nombre de sociétés appartenant à des femmes est le meilleur indice du succès de l'approche féminine du management. Le journal *Inc. Magazine* a récemment montré qu'en termes d'effectifs, ces entreprises dépassaient celui de l'ensemble des 500 plus grandes entreprises classées par le journal américain *Fortune*.

Mais les progrès sont lents et difficiles, surtout en ces temps de crise économique. Dans un récent article intitulé « Le club des garçons », le *Financial Post Magazine* faisait état d'une étude du rôle des femmes occupant la position de présidente, directeur général ou PDG dans les plus grandes entreprises canadiennes. Cette étude montrait que les femmes n'occupaient que 0,7 % des postes à cet échelon, et seulement 1,6 % des postes au-dessus de celui de présidente adjointe.

Au cours de l'Histoire, le monde a subi à plusieurs reprises ces tendances contradictoires. Pendant les deux Guerres mondiales, par exemple, lorsque les femmes ont remplacé les hommes à la ferme et à l'usine. On avait besoin d'elles, et elles ont répondu à l'appel. Puis se sont retirées — ou y ont été obligées — dès que les hommes sont rentrés au bercail.

Mais on assiste aujourd'hui à un véritable changement structurel. Le contexte commercial d'aujourd'hui remet en question la structure calquée sur la hiérarchie militaire, mise en place dans les années d'après-guerre. La culture masculine des grandes entreprises, où « champ de pouvoir », « structure hiérarchique » et « se battre pour gagner » sont les maîtres-mots, a du mal à s'adapter à un contexte d'incertitude et d'évolution constante.

Un style féminin

Exécuter les ordres ne suffit plus lorsqu'il faut innover pour éviter la faillite. Apprendre à ses employés à s'acquitter de la routine est insuffisant dans un contexte où ceux-ci doivent satisfaire la grande variété d'attentes du client. Et la supervision des tâches individuelles ne permet pas de profiter de la créativité ou de la flexibilité de l'équipe.

Si cette évolution dans les valeurs de l'entreprise découle de l'apport unique des femmes, on peut dire que l'adoption de l'approche collaborative représente l'éclosion des valeurs féminines. Et que les femmes, après quatre décennies de lutte, sont en train de prendre leur place dans des entreprises où l'on apprécie leurs perspectives originales. On ne leur demande plus de calquer leur comportement sur celui des hommes pour monter dans la hiérarchie.

À la différence des hommes, les femmes apprennent à la maison et par les médias à jouer le rôle d'infirmières et de mères, ce qui influence leur attitude à l'égard du travail et du management.

Une de nos collègues affirme par exemple que sa vie — et donc sa vie professionnelle — ne peut être compartimentée. Certains aspects de son quotidien interfèrent nécessairement avec d'autres — le travail avec ses responsabilités familiales, ses sentiments avec ses réflexions, le fait d'être et celui d'agir. Et toutes ces contradictions pèsent sur chaque décision qu'elle prend dans son travail.

Elle compare cet état d'esprit à ce qu'elle appelle la compartimentation rigide de ses collègues masculins, qui laissent derrière eux leurs problèmes personnels en arrivant au travail, et qui prennent des décisions sans se soucier de savoir comment les autres les perçoivent.

« Pour moi, ces interférences sont une force, dit-elle. Il est très important pour moi de sentir une sorte d'unité entre les divers aspects de ma vie, de me sentir complète. Sur un plan plus pragmatique, cela veut dire que j'ai la capacité de gérer un grand nombre de tâches variées en même temps. »

Jusqu'à une période récente, beaucoup de managers se sont interrogés : l'approche féminine ne risquait-elle pas de ralentir les processus de gestion ? Mais de plus en plus, tout a prouvé le contraire.

Savoir avancer

Cités dans une étude, des employés de PME en mutation rapide ont affirmé que des crises fréquentes et la remise en cause constante des traditions avaient ouvert la voie aux femmes, dont le style « interactif » correspondait souvent mieux à la situation. Une autre étude portant sur des directeurs — hommes et femmes — de PME, a montré que les patrons femmes embauchaient plus de femmes, et que leurs employés — hommes aussi bien que femmes — trouvaient leurs emplois plus satisfaisants que ceux qui travaillaient pour des hommes.

En période de croissance rapide, les femmes pouvaient avancer, sans fouler aux pieds les hommes. Ce n'est plus le cas. Le monde des affaires est en crise. Les entreprises sont en train de restructurer. Des licenciements mettent au chômage des millions de travailleurs qui n'ont plus de place dans nos économies rétrécies. Les valeurs militaristes sont également de retour. La concurrence sauvage et des stratégies pour gagner coûte que coûte redeviennent la norme. Où sont passés les employés responsables, les gestionnaires éclairés, les équipes de qualité ?

Ce retour aux valeurs d'hier est un retour aux valeurs de l'homme guerrier qui sommeillent en chacun — homme ou femme — lorsque nous estimons que notre propre survie est en jeu. Il nous faudra encore se demander si nous avons vraiment cassé le pouvoir des hommes, si nous avons vraiment instauré une « voix différente », ou si ce ne sont pas au contraire les hommes qui nous ont permis de rompre le silence à un moment où il leur était facile de se montrer généreux.

Les histoires racontées lors d'une réunion des femmes cadres de notre société, nous ont fait apparaître clairement à quel point toutes ces théories, toutes ces études et tous ces points de vue divergents étaient concrets pour elles. Elles ont reconnu que les femmes étaient aussi complexes que les hommes, tout en soutenant que leurs traits de caractère particuliers telles que la fibre maternelle ou les qualités relationnelles étaient capitaux pour une gestion efficace.

Mais ces cadres conservent l'impression de ne pas être appréciées à leur juste valeur. Elles doivent dissimuler leur côté féminin, alors qu'elles considèrent leur féminité comme essentielle au changement. Comme l'a dit une intervenante : « Peut-être pourrions-nous nous comporter comme des hommes jusqu'à ce que nous ayons pris le pouvoir, et nous rappeler ensuite que nous avions le projet de faire autrement. »

C'est en forgeant que l'on devient forgeron ; si les femmes prennent cette voie, il est possible qu'elles ne se rappellent pas leurs premières intentions lorsqu'elles auront le pouvoir. Y a-t-il la place pour un répertoire plus large de comportements pour les managers, hommes et femmes ? Et plus important encore, les valeurs féminines peuvent-elles contribuer à créer un nouveau type d'entreprise plus humaine et plus efficace ? Nous sommes encore dans une période de transition.

L'avenir n'est pas encore clair.

Le monde du travail reste inégalitaire

RICHARD ANKER
Bureau international du travail
GENÈVE

Les femmes ne sont plus de nos jours ménagères d'abord et femme au travail ensuite. Elles sont plus nombreuses que jamais à investir le monde du travail, surtout dans les pays industrialisés. Au début du siècle, elles représentaient aux États-Unis 20 p. cent seulement des effectifs ; aujourd'hui, près de la moitié des travailleurs américains sont des travailleuses.

Mais le monde du travail reste inégalitaire. L'inégalité persiste bien que les femmes étudient aujourd'hui aussi longtemps que les hommes. Et malgré les lois nationales et les normes internationales qui condamnent une discrimination sexuelle reconnue contraire aux droits de l'Homme.

Les femmes sont moins bien payées que les hommes. Au Sri Lanka et en Suède, elles gagnent 90 p. cent du salaire horaire des hommes. Mais au Japon et en Corée du Sud, seulement la moitié.

Certaines professions sont toujours considérées comme étant réservées au hommes ou aux femmes. Témoins les exemples suivants : pour des pays aussi différents que le Luxembourg, la Norvège, le Japon, la Chine, et la Malaisie, les données du Bureau international du travail (BIT) montrent que presque 90 p. cent des secrétaires, aides ménagères, infirmières sont des femmes. Inversement, la quasi-totalité des architectes, ingénieurs, maçons, menuisiers, forgerons, outilleurs, sont des hommes.

Au chapitre des « handicaps », on cite généralement leur moindre force physique, pour expliquer pourquoi les hommes sont de meilleurs forgerons, maçons, ouvriers du bâtiment, gardiens et mineurs ; leur faible inclination pour les sciences, pour justifier la prépondérance des ingénieurs et savants hommes ; et leur moindre talent pour la supervision et la prise de décision, pour expliquer pourquoi les hommes occupent la majorité des postes de dirigeant et de législateur.

Les mêmes stéréotypes

Des stéréotypes qui ont pour effet de cantonner les femmes dans des tâches subalternes où les salaires sont bas. Les données réunies par le BIT montrent dans 45 pays une sous-représentation des femmes dans les postes de gestionnaire. Elle n'y détiennent jamais plus de 40 p. cent de ces postes, et dans plus de la moitié des pays étudiés, moins de 20 p. cent.

Quelques professions échappent à ces stéréotypes dans un ou plusieurs pays. En Inde, les femmes travaillent dans le bâtiment et portent de lourdes charges ; au Moyen-Orient, ce sont les hommes qui sont vendeurs dans les boutiques ; et à Hong-Kong, les tailleurs sont des hommes pour la plupart, tandis qu'au Japon c'est l'inverse.

Les stéréotypes ne sont pas des données biologiques gravées dans la pierre. La prédominance d'un sexe dans une profession peut être remise en cause, et parfois rapidement. Entre 1970 et 1991, le pourcentage des économistes femmes aux États-Unis est ainsi passé de 16 à 41 p. cent. Pour les avocats, l'évolution était de 5 à 22 p. cent, et de 14 à 32 p. cent pour les informaticiens.

Les économistes s'efforcent depuis longtemps d'expliquer les mécanismes de la ségrégation professionnelle et salariale.

Certains expliquent que les femmes doivent leur plus faibles salaires à leur productivité inférieure en moyenne à celle des hommes. Explications avancées : un niveau d'enseignement trop bas dans les pays en développement, et un choix de formation plus tourné vers les sciences humaines que les sciences appliquées ou le commerce dans les pays industrialisés. Par ailleurs les femmes quittent souvent le monde du travail après leur mariage ou la naissance de leurs enfants. Pour cette seule raison, à qualification et expérience égale, les femmes se « vendent » moins bien sur le marché du travail.

Les hommes montrant toujours aussi peu d'enthousiasme pour les tâches ménagères, leurs femmes recherchent des emplois à temps partiel ou à horaires flexibles qui permettent mener de front leur vie professionnelle et leur vie familiale et domestique.

Un mystère

Ces explications ne suffisent à expliquer généralement qu'un tiers des écarts de salaires constatés. Les deux autres tiers seraient dus à la discrimination sexuelle : le marché du travail serait structuré selon des critères sexuels, bloquant l'accès des femmes à certaines carrières.

Elle se voient ainsi dirigées vers un nombre limité de professions. Et, loi de l'offre et de la demande oblige, leur arrivée en masse tire les salaires vers le bas.

Cette même loi, en revanche, pousse vers le haut les salaires dans les professions majoritairement masculines. Reste un mystère : pourquoi le marché du travail se structure-t-il autour des différences de sexe ?

Le gouvernement de l'État de Washington aux États-Unis a effectué une étude qui montre que les chauffeurs de camions de livraison gagnent 25 p. cent plus qu'une secrétaire qualifiée, alors que leur travail nécessite moins d'expérience et de formation professionnelles, moins de capacités intellectuelles et de sens du contact que celui de secrétaire.

Les gouvernements doivent s'attaquer à ces inégalités. Donner les moyens aux femmes actives de mener leur double vie professionnelle et familiale. Leur permettre de faire garder les enfants à un prix abordable. Faciliter l'accès à l'information sur le planning familial, et à des services de santé destinés à prévenir les maladies et éviter ainsi que les personnes âgées logées chez leurs enfants aient besoin d'être soignées à la maison. Améliorer les infrastructures communautaires de base dans les pays en développement, pour que les femmes n'aient plus besoin de faire de longues distances pour trouver combustible et eau.

Ainsi la productivité des femmes pourrait s'accroître, ce qui leur permettrait de concurrencer les hommes à armes égales. Il faudrait encourager les femmes à étudier les sciences et les travaux manuels, et à poursuivre une formation professionnelle. Leur donner accès au crédit, à des services d'aide technique et à des coopératives.

Il faut des lois anti-discrimination pour éviter les inégalités salariales à travail égal. Il faut abroger les lois qui interdisent aux femmes l'accès au travail de nuit ou à risque, ou qui impliquent de porter des charges lourdes. Il faut étendre la protection sociale aux travailleurs temporaires ou à temps partiel, qui sont pour la plupart des femmes.

LYSIANE GAGNON

Victoires équivoques

Dans la plupart des pays occidentaux, la révolution féministe a fait son oeuvre. Non seulement cela s'est-il produit à une vitesse fulgurante, mais l'on pourrait même dire que c'est la seule révolution qui ait atteint son objectif.

Les révolutions marxistes ont mieux servi les bureaucrates que les prolétaires, et elles se sont écroulées l'une après l'autre, dans des odeurs de famine et de corruption. Le fascisme, le nazisme, étaient, à l'origine, des mouvements révolutionnaires. On a vu ce qu'il en est advenu.

Si le concept de « révolution » signifie le renversement radical de l'ordre établi, alors le féminisme aura été le plus grand bouleversement qu'ait connu l'humanité, en tout cas une bonne partie de l'humanité.

* * *

On n'en finirait plus d'énumérer ce qui a changé depuis, disons, 1960, à partir de la première conquête, la plus déterminante : la contraception. L'accès au travail, aux études supérieures, au pouvoir politique, le partage des tâches domestiques...

Un exemple entre mille : la majorité des étudiants, en médecine et en droit, sont des femmes. Plus encore, une récente étude a montré qu'à qualifications équivalentes, les facultés de médecine du Canada ont tendance à privilégier les candidatures féminines.

Bien sûr, beaucoup reste à faire. Là aussi, la liste serait longue, à commencer par des services de garde adéquats et l'équité salariale pour les emplois traditionnellement féminins. La secrétaire, la réceptionniste, de qui l'on exige une scolarité plus élevée et des qualifications plus complexes, gagnent toujours moins que le chauffeur de camion, et l'infirmière reste moins payée que le mécanicien et le plombier.

À trop se concentrer sur les manques, aussi nombreux soient-ils, les femmes oublient l'extraordinaire ampleur des acquis.

Elles oublient aussi de mesurer cet autre phénomène, que faute d'un autre nom j'appellerais la « féminisation » de la société. Il est particulièrement visible en Amérique du Nord. L'Europe n'est pas allée aussi loin — peut-être parce que les vieux pays ont davantage le sens de la mesure.

Au Québec, tout comme dans le reste du Canada, les valeurs sociales prédominantes sont aujourd'hui des valeurs traditionnellement féminines : la compassion, l'écoute, la douceur, la pudeur, etc. À tel point que les valeurs masculines traditionnelles, même les plus admirables, sont maintenant « politiquement incorrectes ».

Il y a longtemps qu'une de mes amies, qui a deux petits garçons dynamiques et entreprenants, se plaint de ce que le système scolaire a tendance à réprimer toute expression, même normale, de la virilité. Qu'un garçon se colletaille avec ses camarades, qu'il soit remuant, bruyant, qu'il soulève, pour rire, la jupe d'une petite fille, et c'est le drame : voilà un futur Marc Lépine !

Une équipe dirigée par un professeur de l'Université de Montréal vient de découvrir qu'on peut déceler les risques de délinquance chez les garçons dès l'âge de cinq ans. Les garçons trop actifs, rarement inquiets ou anxieux, et qui ne sont guère portés à consoler ou à aider leurs petits camarades, seraient, disent nos chercheurs, prédisposés à devenir des hommes violents.

Dans le cadre de cette recherche étalée sur dix ans, on a même entrepris un programme de « prévention »... au terme duquel on a découvert que le comportement des garçons ciblés n'avait pas changé durablement. « Il faudra intervenir plus tôt dans la vie des garçons, et plus massivement », affirment-ils.

À quand les camps de rééducation pour les petits garçons qui ne se comportent pas comme des filles ?

La « féminisation » de la société se manifeste partout. Cela va du démantèlement d'un régiment d'élite dont les rituels initiatiques ont été jaugés hors contexte, aux nouvelles règles instituées dans certains cercles universitaires, où il est maintenant mal vu d'émettre des critiques trop vives et des arguments « agressifs », et cela même dans les domaines qui reposent sur la pensée critique et la contradiction, comme la philosophie.

Comme c'est fréquent dans les révolutions, de bonnes idées ont été perverties en cours de route.

L'action positive, qui voulait encourager les femmes qualifiées à postuler des emplois intéressants, est devenue la discrimination à rebours, une nouvelle forme d'injustice dont les sous-produits sont la multiplication des femmes-alibi et l'abaissement des standards.

L'aide aux femmes victimes de violence, une autre bonne idée, est devenue une idéologie en soi, qui divise le monde en deux : les hommes d'un côté, et leurs victimes de l'autre, femmes et enfants confondus, pauvres agneaux sans libre arbitre qui ne sont jamais responsables de leurs actes.

On en est au point où tout homme peut être démoli pour la vie par n'importe quelle fausse accusation de harcèlement montée par une « victime » anonyme, avec la complicité bienveillante du système judiciaire. La présomption d'innocence, qui est le fondement du système, existe de moins en moins pour les hommes, mais les émules de Lorena Bobbitt, nouvelle héroïne du féminisme radical, s'en tireront avec une défense de « femme battue » et les félicitations de la cour.

* * *

Rien d'étonnant à ce que la majorité des femmes ne se reconnaisse plus dans le mouvement féministe. Il y a 20 ans, la plupart des féministes étaient des femmes qui aimaient les hommes, qui voulaient travailler à leurs côtés et vivre avec eux. Mais depuis, le mouvement féministe « officiel » a été noyauté par une minorité dont les priorités — notamment cette insistance démesurée sur les problèmes de « violence » — semblent plutôt inspirées par la peur obsessionnelle des hommes.

Comme tous les grands mouvements idéologiques, le féminisme portait en soi le germe de ses propres excès. Nous vivons maintenant avec les retombées de cette révolution : la plupart sont positives, mais certaines, admettons-le, sont terriblement négatives en plus d'être intellectuellement débilitantes.

Les 100 femmes qui ont fait le XX^e siècle

1921

Politique

Mary Ellen Smith du Canada, devient la première femme ministre dans le monde.

Sports et aventure

Susanne Lenglen, la "diva" française du tennis, remporte la médaille d'or aux Jeux olympiques et domine le tennis féminin.

1922

Sports et aventure

Alice Milliat organise les premiers Jeux olympiques féminins à Paris (France).

Science et culture

Annie Swynnerton est la première femme peintre à faire partie de l'Académie royale de Grande-Bretagne.

1924

Politique

Ichikawa Fusae, une féministe japonaise, crée une association pour défendre le droit de vote des femmes.

1925

Science et culture

Ethel Leginska, Angleterre, dirige l'orchestre symphonique de New York.

Politique

Sarojni Naidu est élue présidente du Parti du Congrès en Inde.

1926

Sports et aventure

Gertrude Ederle des Etats-Unis, traverse la Manche à la nage.

1930

Politique

Victoria Kent est nommée ministre de la Justice (Espagne).

1931

Politique

Maria del Refugio Garcia, féministe mexicaine, est emprisonnée pour avoir réclamé le droit de vote des femmes.

Société

Jane Addams, des États-Unis, reçoit le prix Nobel de la paix pour son oeuvre dans les quartiers pauvres de Chicago.

1932

Sports et aventure

Amelia Earhart vole au-dessus de l'Atlantique (États-Unis).

1932

Sports et aventure

Ellen Müller-Preis, Autriche, remporte les Championnats du monde d'escrime. Elle les remportera quatre fois.

Société et religion

Evangeline Booth est élue général dans l'Armée française du Salut.

1936

Science et culture

Djuna Barnes, célèbre pour sa beauté, son humour, et ses amours lesbiennes, publie un roman d'avant-garde intitulé "Nightwood" (Etats-Unis).

Politique

Dolores Ibarruri, appelée la "Pasionaria", devient une héroïne de la guerre civile espagnole de 1936-1939.

1937

Sports et aventure

Conchita Cintron du Pérou, montée sur un cheval, tue son premier taureau dans une corrida à Lima.

1938

Société

Pauline Ossipenko, une femme pilote russe, est surnommée le "Héros de l'URSS".

La sexologue Shere Hite : « Je dirais que rien n'a changé en ce sens que les hommes prennent encore la demande de stimulation clitoridienne de la part d'une femme comme une insulte faite à leur pénis. »

L'homme craint toujours l'insulte à son pénis

WILLIAM ECHIKSON

Shere Hite est l'une des sexologues les plus controversées des États-Unis. Ses « rapports sur la sexualité » se sont vendus à plus de 20 millions d'exemplaires dans 36 pays. Mais de nombreux critiques et experts les ont ridiculisés, les traitant d'anecdotiques et mettant en doute leurs conclusions.

Il y a trois ans, Mme Hite a fui ces critiques, quittant New York pour s'installer en Europe. Elle vit à présent entre Berlin et un pied-à-terre parisien avec vue sur la Tour Eiffel et le Sacré-Coeur.

Son Rapport sur la famille *demeure un succès de librairie, en Europe.*

Avec la véhémence qui la caractérise, Shere Hite dit que l'orgasme vaginal n'existe pas. Une autre de ses convictions frappantes est que les familles à parent unique ont un avantage sur le modèle traditionnel à deux parents, puisque les garçons élevés par des mères seules ont de meilleurs relations plus tard avec les femmes, tandis que leurs soeurs ont plus de respect pour leur propre féminité. Elle a répondu sans détour à nos questions.

* * *

■ Le *Rapport Hite sur les femmes* a montré que les femmes pouvaient prendre du plaisir, et qu'elles devaient le faire, même si la plupart du temps elles ne le faisaient pas. Pourquoi ce simple constat a-t-il autant choqué ?

❑ Dans ce premier livre, publié en 1976, je me suis surtout penchée sur le clitoris et l'orgasme vaginal. Mes précurseurs Masters et Johnson avaient soutenu que les femmes devaient jouir pendant le coït. Mais ils n'ont pas expliqué comment, et ils ont reconnu que cette lacune était un peu le talon d'Achille de leur traitement. On croyait que c'était une dysfonction si les femmes ne jouissaient pas grâce à un simple mouvement de piston.

Pour moi, tout cela était suranné. Les femmes ne jouissent pas simplement grâce à la pénétration et à la présence d'un homme en elles. J'ai demandé à des milliers de femmes de me décrire ce qui les excitait, et les faisait jouir. Les deux tiers d'entre elles m'ont dit que l'orgasme venait avec la stimulation clitoridienne ou extérieure, souvent pendant la masturbation.

J'en ai conclu que la définition donnée au sexe par la société était trop étroite. Trop de femmes se considéraient comme des pécheresses si elles ne jouissaient pas pendant le coït. Mais je leur ai démontré qu'il était parfaitement normal de se servir d'une main ou d'une bouche pour jouir.

■ Comment ces idées ont-elles été reçues ?

❑ Pas très bien. Avant la glasnost, mes livres étaient interdits dans l'ex-Union soviétique. Ils ne peuvent toujours pas se les procurer dans le monde arabe. L'attaque de l'ayatollah Khomeiny sur Salman Rushdie a rappelé les attaques faites à l'encontre de mon livre.

Même aux États-Unis, Reagan et Bush n'aimaient pas les féministes bruyantes, et j'étais la plus bruyante de toutes. Avant les dernières élections présidentielles, l'un des candidats républicains, Pat Buchanan, a dit que le vrai ennemi était le féminisme radical. La situation là-bas est devenue tellement difficile que j'ai dû quitter les États-Unis. Ce qui explique pourquoi je me suis installée en Europe.

■ Est-ce que les choses vont mieux aujourd'hui aux États-Unis ?

❑ Difficile à dire. Par exemple, comment doit-on interpréter les attaques dont Hillary Clinton est la cible ? Son mari au moins la soutient, pas comme Nelson Mandela.

Plus sérieusement, je dirais que rien n'a changé en ce sens que les hommes prennent la demande de stimulation clitoridienne de la part d'une femme comme une insulte faite à leur pénis. Et peu d'hommes sont prêts à utiliser le préservatif. J'ai vu dernièrement une étude amusante qui montrait qu'un tiers des hommes aux États-Unis ne savaient même pas mettre un préservatif. Certains l'ont déplié comme une chaussette. D'autres l'ont étiré. De toute évidence, les hommes ont l'impression que les préservatifs sont un danger pour leur masculinité.

Les films hollywoodiens devraient montrer la stimulation clitoridienne. Mais ils ne le font jamais. Même les films pornos ne la montrent pas. Ils ne montrent pas les préservatifs non plus. Ça doit être que les préservatifs ne sont pas assez sexy, je suppose.

■ Mais les Américaines sont tout de même plus libérées sexuellement que les Européennes, n'est-ce pas ?

❑ Il n'y a pas tant de différence que cela. Il m'est peut-être un peu plus facile de parler de sexe avec d'autres Américains. On peut discuter plus familièrement, parler de cul et tout cela. Mais j'ai parcouru le monde entier pour mes livres, et les idées que je rencontre sont sensiblement les mêmes partout dans le monde occidental. Les Allemandes, les Anglaises, les Scandinaves et les Américaines sont toutes sur la même longueur d'onde.

■ Vous ne voyez donc aucune avancée ?

❑ Si. Beaucoup de femmes comprennent à présent que ce n'est pas une honte si elles ont besoin de stimulation clitoridienne pour jouir. Mais les hommes doivent élargir l'idée qu'ils se font du sexe. Ils l'identifient toujours à la pénétration.

Cette définition du sexe date des débuts de l'éthique judéo-chrétienne et l'instauration d'un régime d'héritages passant de père en fils. Dans la préhistoire, les héritages passaient souvent par la mère. Mais le patriarcat a amené les hommes à chercher à avoir des héritiers mâles, et l'idée de procréation a donné un nouveau sens à l'acte sexuel.

Alors le vrai problème, ce sont les hommes ?

❑ Oui. Malheureusement, certains hommes ont une réaction instinctive contre tout changement de la structure sociale. Le patriarcat leur confère un certain pouvoir. Dans mon dernier livre, le *Rapport Hite sur la famille*, je démontre comment un circuit psychologique coince pour les garçons au moment de la puberté. C'est un véritable traumatisme pour eux. Dans la cour de récréation, on leur dit : « Ne sois pas une femmelette, ne te colle pas à ta mère. » La pire injure pour les petits Américains est « Espèce de chatte ! » C'est incroyable ! Utiliser l'image du sexe de la femme pour mettre en doute la masculinité de quelqu'un.

Il faudrait que cela cesse. Il faudrait que les hommes n'éprouvent plus cette difficulté à exprimer leurs émotions. La plupart des garçons se sentent proches de leur mère. Ils ne veulent pas perdre cette relation, et c'est terrible de les y obliger.

■ Alors que faut-il faire ?

❑ Nous avons besoin d'exprimer nos sentiments intimes. Les femmes disent ne pas vouloir de cette course à l'orgasme. Mais elles ont le sentiment que les hommes veulent jouir à chaque fois, et elles se demandent : « Pourquoi je ne prendrais pas mon pied moi aussi ? De quel droit il se retourne pour dormir en me laissant là seule avec mes pensées ? » Les femmes veulent que les hommes oublient un peu l'orgasme pour devenir plus sentimentaux. Elles veulent que le sexe soit porteur aussi d'une émotion.

D'aucuns interprètent cela comme étant la preuve que les femmes recherchent surtout du réconfort dans l'acte sexuel. Mais ce n'est pas vrai. Le sexe, tel qu'on le pratique aujourd'hui, symbolise la domination des hommes. Les femmes aussi devraient pouvoir coucher pour coucher.

■ Quels ont été pour les femmes occidentales les effets des polémiques autour du harcèlement sexuel et du politically correct ?

❑ Trop souvent, on utilise des métaphores guerrières pour décrire le féminisme. C'est un procédé stupide.

Au jour d'aujourd'hui, la balle est du côté des hommes. Je me souviens des années 1960 : beaucoup de Blancs ont participé à la lutte pour les droits civiques des Noirs. Eh bien ! les hommes doivent commencer à lutter pour les femmes. Mais ils ont terriblement peur de cela.

Pourquoi ?

❑ Dans le *Rapport Hite sur les hommes*, la plupart des témoins avouent ne jamais épouser la femme qu'ils aiment à la folie. Et ils en sont fiers. Ils ont le sentiment de mieux maîtriser ainsi leur vie. Mais je dois dire que je ne comprends pas.

Quand je parle à mes amis musulmans, on me dit que le problème dans l'islam ne se situe pas entre les hommes et les femmes, mais entre les hommes et Allah. Les hommes doivent toute leur loyauté à Allah. Aimer trop une femme serait rejeter Allah.

C'est pareil en Occident. Souvenez-vous du roman *Anna Karenine*. Tolstoï raconte l'histoire d'un officier de l'armée russe qui vit avec ses camarades. Puis il s'éprend d'Anna et laisse tout tomber pour elle. Mais ce choix provoque une telle hostilité qu'il finit par quitter Anna pour retourner auprès de ses camarades.

■ À vous entendre, on serait encore dans la Russie du XIX^e siècle. Le féminisme n'aurait donc rien changé pour les femmes en ce qui concerne le sexe ?

❑ Trop souvent, les médias prétendent que les féministes exigent une meilleure endurance sexuelle des hommes. Mais c'est faux. Le féminisme cherche avant tout à rendre les femmes mieux dans leur corps. Ce n'est pas un moyen d'obliger les hommes à garder plus longtemps une érection. Beaucoup d'hommes ne font plus l'amour de peur de débander.

En arriver là ne rend service à personne, ni aux hommes ni aux femmes. Ma recherche démontre que le fait de prolonger la pénétration ne fait pas jouir davantage les femmes. Tout ce qui en résulte, ce sont des irritations de la muqueuse vaginale. La clef n'est donc pas d'obliger les hommes à garder leur sexe dur comme fer vingt heures durant pour faire jouir leur partenaire, c'est d'instaurer un véritable dialogue entre les sexes.

■ Et le sida. La maladie a-t-elle eu des effets sur ce dialogue ?

❑ Ma recherche tend à démontrer que le sida n'a pas vraiment changé les attitudes des gens. On disait autrefois qu'il existait de bonnes et de mauvaises femmes. Les unes ne voulaient faire l'amour qu'avec leur mari, tandis que les autres étaient considérées comme de véritables prédateurs sexuels. Souvenez-vous du film *Attraction fatale*. Ce film suggère que toute femme éprouvant des besoins sexuels mérite de mourir. C'est un point de vue moyenâgeux.

On utilise le sida aujourd'hui pour faire peur aux gens. C'est une réaction contre les deux derniers siècles de libéralisation. Des gens comme Pat Buchanan veulent revenir sur quelques-unes des avancées de la société moderne, et ils se servent du sida pour justifier leur point de vue. Ils veulent renfermer les femmes à la maison, et les empêcher de gagner leur indépendance économique pour les obliger à dépendre de l'amour d'un homme.

Alors, quelle serait les questions les plus importantes à résoudre ?

❑ Le sexe n'est plus le problème urgent qu'il était il y a dix-huit ans, au moment où j'écrivais mon premier livre. Le débat, pour les femmes, est passé à d'autres sujets. Notre problème principal aujourd'hui est de savoir si nous voulons notre part du gâteau, et si nous sommes prêtes à nous battre pour tout ce qui en découle : les problèmes que nous aurons à faire garder nos enfants — si on choisit d'en avoir — et les batailles que nous devrons mener contre nos hommes. Nous devons nous battre pour la transformation sociale. Nous devons trouver le moyen de concilier notre désir d'être des nourrices et notre désir d'avoir une carrière. Ce sont là les vrais problèmes auquels les femmes sont font face aujourd'hui, pas simplement le sexe.

Les 100 femmes qui ont fait le XX[e] siècle

1940

Politique

La Reine Wilhelmine des Pays-Bas, se réfugie à Londres d'où elle dirige le mouvement de la résistance hollandaise.

Politique

Pe-Mei-Huang dirige un navire de guerre chinois et capture un navire ennemi japonais.

Science et culture

Janet Wyman échange avec son partenaire le baiser le plus long de l'histoire cinématographique (3mn et 5s) dans le film de Régis Toomery "You're in The Army Now" (États-Unis).

1944

Société

Yvonne Foinant de France, crée la première Association professionnelle féminine des chefs d'entreprise.

Politique

Vijaya Lakshmi Pandid représente l'Inde aux Nations unies et devient ensuite la présidente de l'Assemblée générale.

1945

Politique

Angela Jourdak, Liban, est la première femme diplomate venant d'un pays arabe.

Science et culture

Mary Ritter Beard, qui occupe un rôle pionnier dans l'histoire des femmes aux États-Unis, publie l'ouvrage "Women as Force in History" ("Les femmes sont une force dans l'histoire").

Science et culture

Gabriela Mistral, Chili, reçoit le prix Nobel de littérature.

1946

Politique

Évita Peron crée la branche féminine du Parti péroniste en Argentine.

1948

Science et culture

Simone de Beauvoir publie "Le Deuxième Sexe", ouvrage vendu à un million d'exemplaires aux États-Unis (France).

1950

Science et culture

Margarita Nazarova emballe les foules par sa maîtrise des tigres au Cirque de Moscou (Russie).

1951

Société

Marguerite Higgins, correspondante de guerre en Corée, reçoit le prix Pulitzer pour ses reportages à l'étranger (États-Unis).

Science et culture

Ana Aslan inaugure, à Bucarest, la maison de retraite de réputation mondiale qu'elle a fondée (Roumanie).

1953

Sports et aventure

Ann Davidson, Grande-Bretagne, traverse seule à la voile l'océan Atlantique.

1954

Science et culture

Nadine Gordimer, Afrique du Sud, publie son premier roman contre l'apartheid : "The Lying Days".

Politique

Liaquat Ali Khan, Pakistan, devient la première femme ambassadeur venant d'un pays musulman non arabe.

1956

Sports et aventure

Colette Duval, France, établit le record féminin de parachutisme en sautant de 12 080 mètres.

1957

Politique

Indira Gandhi est élue présidente du Parti du Congrès et devient ensuite le premier ministre de son pays, l'Inde.

La tradition écrase la sexualité des Marocaines

JAMAL BERRAOUI
L'Économiste

Auteure marocaine à succès, Soumaya Naâmane Guessous a un doctorat en sociologie de l'Université Paris VIII. Enseignante à la faculté des lettres et des sciences humaines de Ben M'Sick, à Casablanca, elle est célèbre par ses travaux, en particulier son ouvrage publié sous le titre « Au-delà de toute pudeur », une enquête sur la sexualité féminine.

Le livre a enregistré un franc succès : en sept ans, il est à sa dixième édition avec 40 000 exemplaires vendus, ce qui est le record absolu sur le marché marocain.

Jamal Berraoui, de L'Économiste, *a rencontré Mme Guessous pour discuter avec elle des notions de plaisir et de virilité qui, au Maroc, changent selon que les couples sont mariés ou pas, et selon qu'ils vivent en ville ou à la campagne et subissent ou non le poids de la tradition.*

Si la sexualité des femmes dans les pays d'Islam fait partie des tabous, la spécialiste Soumaya Naâmane Guessous a, dans cette entrevue, levé le voile avec beaucoup de franchise.

* * *

■ La femme marocaine est-elle libre de ses moeurs ?

❑ La femme marocaine n'est pas « libre », il y a le poids des traditions. Mais celui-ci est ressenti différemment en fonction de l'âge, de la résidence ou de la situation sociale. Samedi soir sur la Corniche à Casablanca, au vu des filles qui font « libre commerce » de leur corps, on pourrait en déduire que la femme marocaine est libre. Mais la situation est totalement différente au fin fond du bled. On constate d'ailleurs qu'il y a un retour vers les traditions depuis quelques années.

Alors libre ou pas, on ne peut pas répondre par un oui ou par un non.

■ L'orgasme est réputé très important en Occident. Et au Maroc ?

❑ Est-ce que l'orgasme est important ou est-ce un cliché ? Je pose la question parce qu'il y a des chiffres qui disent qu'en France, par exemple, les femmes ne sont pas satisfaites pour la majorité. La différence c'est qu'en Occident, on a fait comprendre à la femme qu'elle a un corps qui fonctionne comme celui de l'homme, et qu'elle a droit au plaisir.

Au Maroc, la femme reste prisonnière du discours traditionnel, qui veut que seul l'homme a droit au plaisir et que la femme ne peut que satisfaire son partenaire. Les femmes continuent à y croire fermement, surtout celles qui sont illettrées, ou qui n'ont pu accéder à d'autres modèles. Mais au fin fond d'elles-mêmes elles savent qu'elles sont lésées. Et elles ne l'avouent pas parce qu'une femme qui recherche le plaisir est une femme vicieuse ».

Ce cadre étant posé, il faut quand même signaler que chez les femmes plus jeunes, il y a une certaine ouverture et que la notion d'orgasme, chez ce groupe, tend à prendre de l'importance. Une différence fondamentale existe d'ailleurs entre les rapports prémaritaux et le rapport « légal » dans le cadre du mariage. Dans le cadre des premiers, la femme étant dans « l'illégalité » ne subit plus la pression sociale et devient plus exigeante dans sa recherche du plaisir.

Le poids de l'éducation est énorme : d'un côté, à la jeune fille on apprend à réprimer ses instincts et à ne pas montrer sa soif sexuelle ; de l'autre, on exalte la virilité de l'homme. Dès le départ, les rapports sont faussés, créant un mur entre les deux partenaires qui interdit toute communication. Si je me réfère à mes enquêtes, les couples qui se sont formés et qui ont eu des relations sexuelles avant le mariage ont des rapports plus francs.

■ Quelle importance la virginité a-t-elle dans votre civilisation ?

❑ La virginité joue un rôle capital. Selon une récente enquête, 80 p. cent des sondées répondent que la virginité est très importante. Les 20 p. cent restantes, en général, ne se prononcent pas. Il n'y a pas eu d'avancée dans ce domaine, malgré la généralisation de la contraception. Il n'y a pas de contre-valeur qui se développe, parce que l'homme continue à y attacher une grande importance. Sauf dans le cas de jeunes occidentalisés qui ont une image différente de la femme. Même parmi ces jeunes, après le mariage, certains font le reproche à leur épouse de n'avoir pas été « assez futée » pour sauvegarder sa virginité, à l'occasion d'une scène de ménage par exemple.

La femme qui perd sa virginité devient une femme « disponible ». Le plus grave c'est que les jeunes filles intériorisent cela, et une fille qui a perdu sa virginité considère qu'elle n'a plus rien « à préserver ». À partir de là, la glissade vers la prostitution est facile. C'est ce qui fait que dans le discours ambiant, l'hymen apparait comme le rempart entre la jeune fille et la prostitution. Ceci est une hypocrisie, puisque les jeunes garçons savent que les filles peuvent avoir des rapports sexuels en restant vierges, puisqu'ils ont eu eux-mêmes ce genre de rapports.

Il y a un aspect religieux dans cette « sacralisation » de la virginité, puisque le Coran promet aux fidèles des « houris » éternellement vierges. La nuit de noces, quant à elle, recouvre une notion de sacrifice, survivance du paganisme, (le rituel, le sang). La pression s'exerce d'ailleurs sur les deux partenaires : la jeune fille « offre » sa virginité en signe de bonne éducation, le mari sa virilité. Il n'est pas rare que sous la pression le jeune mari flanche. Dans quelques villages, il y a un homme chargé de la corvée dans ces cas-là et qu'on nomme « frigaâ » (littéralement « l'exploseur »).

■ Comment réagit un spécialiste face aux pratiques de mutilation ?

❑ Ces pratiques, heureusement, n'existent pas au Maroc. Elles sont très répandues en Afrique noire, au Soudan, en Égypte entre autres. Comment peut-on réagir ? Moi je trouve que c'est inhumain, c'est cruel. On a trouvé des arguments en faveur de la circoncision. Mais il n'y en a aucun en faveur de l'excision. L'objectif est de « tuer » toute sexualité chez la femme, éviter la découverte du corps par la jeune fille. Ces pratiques barbares font des femmes concernées des corps amputés d'une de leurs fonctions. En outre, il y a les côtés psychologique, hygiénique et sanitaire.

■ Les Marocaines ont-elles modifié leur comportement sexuel depuis 20 ans ?

❑ Il y a eu des changements importants. La fille a accédé à l'école ou au travail salarié. Elle s'est donc soustraite à la pression familiale continue. Elle est donc plus en harmonie avec son corps.

L'aspect négatif, c'est que certains groupes essaient de s'imposer uniquement avec leur corps. C'est peut-être regrettable, mais je crois que c'est un passage obligé dans toute société. On constate d'ailleurs que dans les années 70, l'élite féminine héritant de mai 68 et du mouvement féministe tentait de « s'arracher » par « leur esprit ». Ce qui n'est pas le cas actuellement. Mais il est difficile de généraliser.

Si le marché du sexe est florissant dans les villes, la situation dans les campagnes est tout autre. Ce qu'on peut affirmer, c'est que la jeune fille scolarisée a plus de respect pour elle-même et qu'elle « résiste » mieux à la pression des traditions. La mixité ayant toujours cours au Maroc, elle valorise son corps par le biais des relations amicales, affectives ou sexuelles qu'elle peut avoir avec les jeunes garçons. La majorité des citoyens étant jeunes, ceci ne peut qu'induire une évolution sociale dans le domaine. Les jeunes ont de plus en plus de vie sexuelle, mais le poids des traditions demeure.

■ Les femmes prennent-elles plus d'initiative qu'avant dans le jeu sexuel ?

❑ Là aussi il y a une évolution chez les plus jeunes. Traditionnellement, le couple n'est pas formé de deux individus, mais de deux familles. Les partenaires réagissent en fonction de ce que la famille leur a transmis. Ce qui est amusant, c'est que les tabous concernant les jeux sexuels ne proviennent pas de l'Islam. Au contraire, celui-ci les encourage ; seule la sodomie est interdite. La fellation, le cunnilinctus sont permis et même encouragés. Mais la tradition est très forte. Chez la femme mariée, seule la position du missionnaire est considérée comme « normale ». Chez les hommes, pratiquer les jeux érotiques avec leur épouse serait lui manquer de respect. Par contre, en dehors du mariage, l'homme peut être friand de ces pratiques. En résumé, avec les « illégitimes », l'homme se montre exigeant, mais pas avec l'épouse.

■ Que préfèrent les hommes chez la femme ?

❑ Lors de l'une de mes enquêtes, le questionnaire comportait deux questions ; ce que les hommes préfèrent chez la femme et chez l'épouse. À la première question, les réponses sont « lyriques » : il faut qu'elle ait de beaux cheveux, de grands yeux avec de grands cils, un cou de gazelle, des rondeurs. Quant à l'épouse c'est la « grille » traditionnelle qui ressort : fille de bonne famille, bonne maîtresse de maison. Aucune référence physique n'est faite dans ce cadre. Mais l'on remarque une certaine évolution chez les jeunes. Dans les campagnes, ils veulent une épouse qui sait lire et écrire, mais « pas comme celles de la ville ». Il y a une certaine peur qui se dégage des femmes « désobéissantes ». En ville, les contingences économiques font que les jeunes préfèrent la femme active. En sus, plusieurs réponses affirmaient que l'épouse devait « avoir une tête bien faite pour faire honneur en société ». C'est là une évolution considérable.

■ Quel est l'âge moyen des rapports sexuels dans votre aire géographique ?

❑ Là aussi il y a une grande incohérence. Le garçon est appelé à avoir une vie sexuelle très tôt. La fille par contre, selon les traditions, n'y a pas droit. À la formation du couple, qui se fait de plus en plus tard pour des raisons économiques, sociales, etc. —, on a un conjoint expérimenté face à un autre qui a dû réprimer ses désirs. La communication n'en est que plus difficile.

■ Que sait-on de la vie sexuelle des femmes âgées ?

❑ Ma dernière enquête porte sur la ménopause. On constate, et c'est triste, que les femmes à 40 ans s'estiment « finies » sur ce plan-là. Elles considèrent qu'elles n'ont plus droit à une vie sexuelle, parce que les enfants ont grandi, parce qu'elles font la prière, ou tout simplement parce qu'elles ont vieilli.

Les femmes font un grand lien entre la procréation et la sexualité. Dès que leur « fertilité » s'arrête, elles considèrent qu'elles n'ont plus droit au sexe sauf pour faire plaisir au mari.

■ Le sida a-t-il changé le comportement sexuel féminin ?

❑ Il y a une certaine peur, mais l'information manque. Il faut une grande mobilisation contre ce fléau.

Six questions pour la première ministre de Turquie

Au cours des années 80, les femmes turques ont fait un grand bond en avant. Mais avant d'aller encore plus loin, elles doivent conquérir leur indépendance économique. Et s'engager davantage dans la politique, à l'instar de leur première ministre Tansu Ciller.

Avec Benazir Bhutto du Pakistan et Khaleda Zia, la bégum du Bangladesh, Mme Ciller est devenue l'une des trois chefs de gouvernement d'un pays musulman. Économiste formée aux États-Unis, Mme Ciller, âgée de 47 ans, a été élue à la tête du parti de la Juste Voie (droite modérée) en juin et nommée première ministre de la Turquie peu de temps après. Elle répond ici aux questions du quotidien Milliyet *d'Ankara.*

* * *

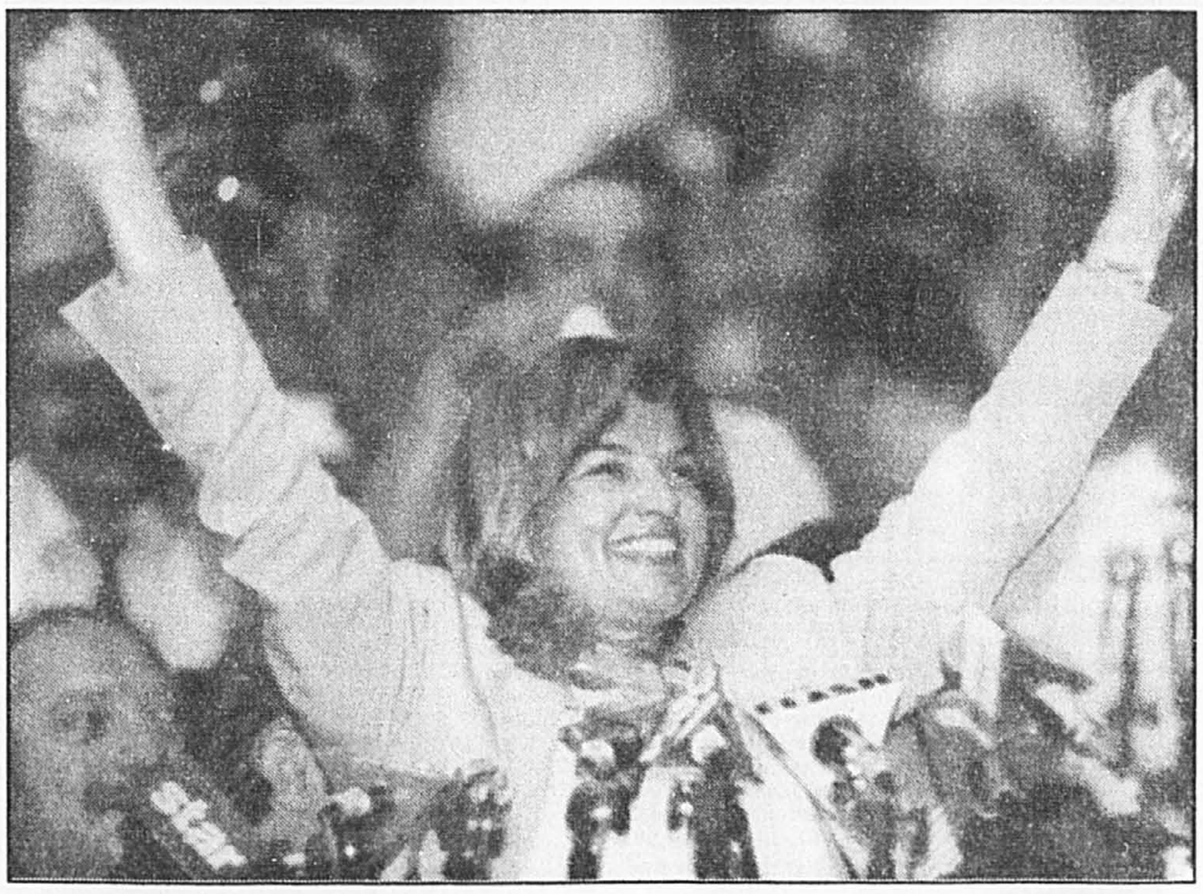

PHOTO AP

Tansu Ciller, âgée de 47 ans, a été élue à la tête du parti de la Juste Voie en juin dernier et nommée première ministre de la Turquie peu de temps après.

■ Quels ont été les plus grands progrès réalisés par les femmes turques au cours des quinze dernières années ?

❑ Je pense qu'elles ont surtout appris à s'affirmer au cours de ces quinze dernières années. Elles s'engagent davantage dans des domaines nouveaux comme les affaires, l'industrie ou la politique. Elles sont mieux instruites, et elles traitent d'égal à égal avec les hommes avec qui elles travaillent. Notre démocratie laïque leur permet et les encourage de s'intéresser à tous les aspects de la société.

■ Qu'est-ce qui reste à faire ?

❑ Il reste surtout un obstacle qui empêche les femmes d'accroître leur rôle dans la société, c'est leur dépendance financière. Et en particulier pour les femmes vivant en milieu rural. Pour remédier à cette situation, j'ai créé un nouveau programme : nous proposons aux femmes voulant créer leur entreprise des crédits bancaires à taux bas. Car plus les femmes arrivent à s'affranchir de la dépendance économique à l'égard des hommes, plus elles pourront s'engager dans la vie du pays.

■ Quand vous entendez parler d'un « nouveau millénarisme féminin », comment réagissez-vous ?

❑ Je pense que nous sommes encore loin de cet âge d'or, où que l'on soit dans le monde. Mais nous avons fait des progrès vers l'égalité des sexes, c'est indéniable. D'ailleurs, les femmes en politique donnent l'exemple aux autres femmes.

■ Quelle est la situation des femmes en Turquie ?

❑ En gros, je dirais qu'il n'y avait pas beaucoup de différence entre la situation des femmes turques et celles des femmes occidentales. Et pourtant, cela pourrait être mieux. Sur le plan juridique, il n'y a aucun problème. C'est dans les domaines de l'enseignement et du travail qu'il faudrait à présent faire des progrès. Le développement du secteur des services en Turquie a créé des nouveaux emplois tout à fait intéressants. La politique est aussi un domaine qui intéresse beaucoup les femmes. D'ailleurs, nous aimerions les voir s'engager davantage dans la politique. Elles devraient être plus présentes au Parlement.

■ Quels ont été les principaux obstacles à votre réussite personnelle ?

❑ Aussi étrange que cela puisse paraître, je n'ai pas eu vraiment d'obstacle à surmonter. C'est l'un des aspects les plus intéressants de la Turquie moderne : les gens sont jugés pour leurs qualités personnelles, et non d'après leur sexe. À cet égard, les Turcs sont des gens ouverts et impartiaux.

■ Comment décririez-vous votre rôle de chef d'État en Turquie ?

❑ En tant que première ministre, j'ai une mission à accomplir. Elle consiste à aller plus loin dans la modernisation du pays, à rendre nos concitoyens plus prospères, et à parfaire le processus de démocratisation. J'aimerais que l'Histoire se souvienne de moi comme celle qui aura fait entrer la Turquie dans la 21[e] siècle au rang d'un des tout premiers pays du monde.

■ Comment réagissez-vous aux critiques dont vous êtes la cible ?

❑ Vous savez, les Turcs ne m'ont jamais critiquée en tant que femme. Au contraire, je pense qu'ils éprouvent une certaine fierté à me voir à la tête du gouvernement.

Les 100 femmes qui ont fait le XX[e] siècle

1960

Politique

Siniravo Bandaranaike, Sri Lanka, devient la première femme premier ministre dans le monde.

1962

Société et religion

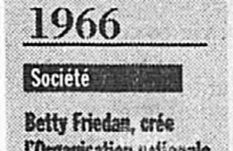

Marie-Louise Monnet devient la première femme à participer au deuxième Concile du Vatican, mais n'a toujours pas le droit de voter (France).

Sports et aventure

Ewy Joenson-Rosquist, Suède, remporte le Grand prix de Formule Un en Argentine.

1963

Science et culture

Valentina Terechkova de Russie, est la première femme à voler dans l'espace.

1966

Société

Betty Friedan, crée l'Organisation nationale des femmes aux États-Unis.

1967

Politique

Angela Davis, militante de la cause noire américaine, rejoint le Parti Communiste (États-Unis).

1968

Politique

Bernadette Devlin, militante catholique pour les droits civils en Irlande du Nord, est élue député de Londonderry.

Politique

Shirley Chisholm est la première femme noire à être élue au Congrès (États-Unis).

Politique

Golda Meir est élue premier ministre d'Israël.

1970

Politique

Simone Veil est nommée premier secrétaire général du Conseil Supérieur de la Magistrature en France.

1971

Société

Gloria Steinem, États-Unis, fonde l'Alliance pour l'Action des femmes et, par la suite, Ms Magazine.

1972

Société et religion

Sally Priesand est la première femme à être ordonnée rabbin (États-Unis).

Société

Nawal el Saadawi publie "Les femmes et le sexe", pour dénoncer l'excision des femmes en Égypte.

Politique

Anne-Marie Renger est élue présidente du Bundestag en Allemagne.

1975

Société et religion

Bernadette Olowo, Ouganda, devient la première femme ambassadeur au Saint Siège.

Politique

Margaret Thatcher est élue présidente du Parti Conservateur en Angleterre. Elle devient premier ministre en 1979.

Sports et aventure

Yunko Tabei, Japon, est la première femme à atteindre le sommet de l'Everest.

Société

Barbara Walters devient la première femme présentatrice sur une chaîne de télévision américaine, ABC. Elle y gagne un salaire annuel record d'un million de dollars.

1979

Société et religion

Mère Teresa reçoit le prix Nobel de la paix pour son œuvre en Inde.

Politique

Maria de Lurdes Pintassilgo devient premier ministre au Portugal.

L'utilisation croissante des moyens contraceptifs a réduit de façon draconienne les taux de fécondité dans les pays en voie de développement, notamment en Asie de l'Est et en Amérique latine.

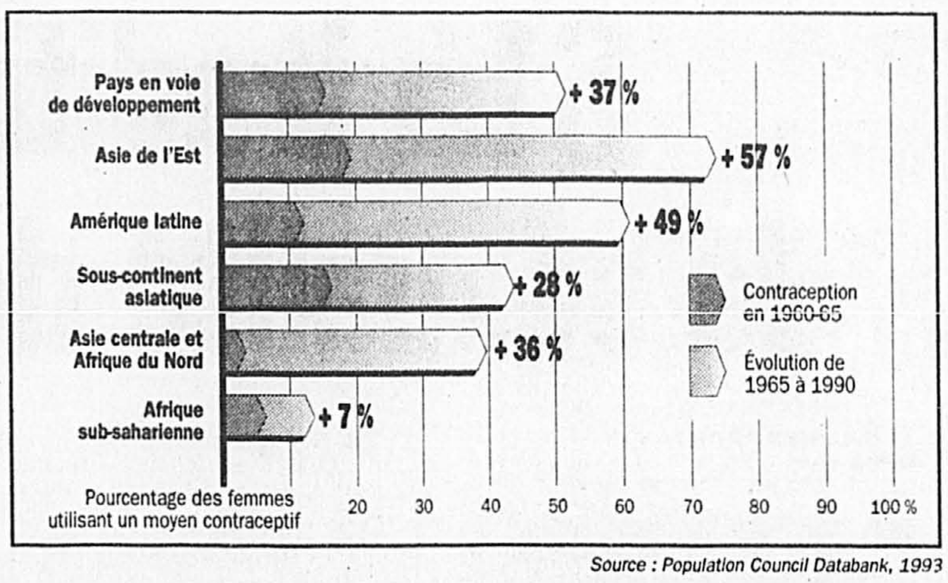

Source : Population Council Databank, 1993

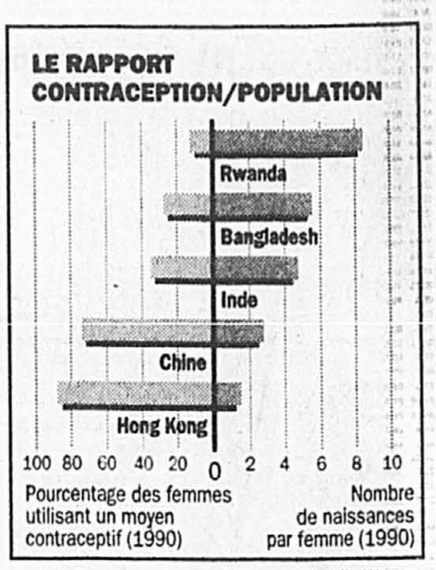

Source : World's Women

Les femmes du tiers monde adoptent la contraception

MALCOLM POTTS et MARTHA CAMPBELL

Malcolm Potts, fondateur de l'un des premiers centres de planning familial pour mères célibataires en Angleterre, a été le premier directeur médical de l'International Planned Parenthood Federation. Il est reconnu comme un pionnier dans l'étude de la mortalité maternelle, de l'allaitement au sein et de la prévention du sida. Il est professeur de planning familial et d'études démographiques à l'Université de Californie, Berkeley.
Martha Campbell, politologue, est spécialisée dans les questions de démographie et des politiques de santé. Elle enseigne actuellement à la faculté de santé publique de l'Université de Californie, Berkeley.

Les pays en développement sont actuellement le théâtre d'un des phénomènes les plus frappants — et inattendus — depuis l'effondrement du communisme : une hausse spectaculaire de l'utilisation des moyens de contraception provoque dans ces pays un ralentissement de la croissance démographique.

La Colombie catholique, la Thaïlande rurale et la Corée du Sud industrielle ont réalisé en une décennie les progrès que les États-Unis ont mis un demi-siècle à accomplir. Il y a 30 ans, on croyait qu'une demande insuffisante condamnait les programmes de planning familial. Mais en réalité, c'est l'offre qui n'a pas suivi.

Le planning familial pour le tiers monde n'est pas sans détracteurs dans les pays développés. Des associations féministes occidentales critiquent les programmes de planning familial, demandant de quel droit les hommes riches se mêlent de la vie intime des femmes pauvres. L'association suédoise Europelska Arbetpartiet n'y va pas par quatre chemins, qualifiant la Conférence internationale sur la population et le développement qui doit avoir lieu au Caire en septembre du « coup d'envoi du plus grand génocide de l'histoire ».

Les erreurs de Mao

Des abus se sont produits dans certains programmes de planning familial. En Chine, tout le monde — les dirigeants politiques aussi bien que les paysans — déplore la nécessité de la politique de l'enfant unique. Mais il n'y a pas de solution de rechange. La tragédie de la Chine est que celles que l'on oblige aujourd'hui à avorter — ou pire, que l'on stérilise de force —sont les filles de celles à qui on a refusé voici une génération les informations qu'elles réclamaient sur la contraception. Mao avait tort de croire que le communisme pouvait résoudre tous les problèmes. Et les Chinois paient aujourd'hui ses erreurs.

Erreurs que certaines féministes occidentales commettent encore aujourd'hui. Car il est tout aussi injuste d'empêcher les femmes de s'informer sur les moyens de contraception que de leur imposer une politique dont elles ne veulent pas. Comme l'a dit Adrienne Germain, de la Coalition internationale pour la santé des femmes, « les femmes sont capables de prendre des décisions rationnelles sur la maternité à condition d'avoir accès aux informations et aux services adéquats ».

La pilule, mise sur le marché aux États-Unis en juin 1960, est aujourd'hui une réalité quotidienne pour la moitié des femmes mariées de la planète. Grâce aux moyens de contraception modernes, le taux de fertilité des femmes est aujourd'hui inférieur à deux enfants dans les pays industrialisés.

Les femmes occidentales ne consacrent plus en moyenne que trois ans de leur vie à la maternité. De plus en plus, les femmes du tiers monde prennent le même chemin.

Le Bangladesh est l'un des pays les plus pauvres du monde. La plupart de ses habitants ont moins de un dollar par jour pour survivre. Un enfant sur cinq y meurt avant la puberté. Près de 75 p. cent des femmes y sont analphabètes, et nombre d'entre elles vivent seules. Et pourtant, l'existence même insuffisante de centres de planning familial a permis de réaliser des progrès étonnants.

En 1975, le taux de fertilité au Bangladesh était de sept enfants par femme. Vingt ans plus tard, les femmes ont en moyenne 4,8 enfants, et voudraient n'en avoir que 2,9. Si les femmes du Bangladesh pouvaient atteindre leurs objectifs, la croissance démographique du pays serait de 30 p. cent en deçà du but fixé par le gouvernement.

Le planning

On estime à 120 millions le nombre de couples dans le tiers monde — plus de la moitié de ceux qui ont exprimé le désir de planifier leur famille — qui n'ont aucun accès aux informations sur le planning familial. Des études démontrent que le désir d'avoir des familles moins nombreuses gagne du terrain. Trente millions de femmes le prouvent chaque année en recourant à l'avortement.

Mais au moment où le fossé entre les pays riches et les pays pauvres se creuse, le nombre de femmes qui n'ont pas accès au planning familial est en hausse. Et un nombre sans précédent de filles arrivent à la puberté. Ce qui veut dire que le nombre de femmes mourant de complications survenues lors d'une grossesse ou d'un accouchement pourrait bien augmenter au cours des années 1990.

Pour éviter ce scénario catastrophe, le monde occidental doit augmenter ses investissements dans les systèmes de santé. Car ce sont actuellement les femmes elles-mêmes, avec les gouvernements des pays pauvres, qui paient la note. La communauté internationale consacre moins de 1 p. cent du budget d'aide internationale à des programmes de planning familial. Et certains pays riches — parmi lesquels la France, l'Italie et l'Espagne — ne donnent pratiquement rien.

Un investissement rentable

Le déficit du planning familial pourrait être comblé dans les pays en développement avant la fin de la décennie. Les moyens d'y parvenir sont simples, et surtout peu chers. Une augmentation de l'ordre de 2 ou 3 p. cent des sommes consacrées au planning familial dans les budgets d'aide des gouvernements occidentaux serait suffisante. Soit à peu près un centième de dollar par jour et par contribuable occidental. Et l'investissement pourrait même se révéler fructueux. Les agences internationales comme la Banque mondiale commencent à comprendre que des projets d'enseignement destinés aux filles facilitent le développement économique beaucoup plus qu'un énième projet d'infrastructure.

L'Éthiopie

Dans un pays comme l'Éthiopie, la mise en place d'un centre de planning familial est souvent le premier pas vers la création d'un système de santé. Le planning famililal est donc essentiel à d'autres aspects plus coûteux du développement à long terme, comme des programmes destinés à améliorer le statut des femmes par l'enseignement ou par le travail.

Des études effectuées dans le milieu rural en Thaïlande démontrent que les enfants nés à moins de 24 mois d'écart courent deux fois plus le risque de mourir que ceux qui sont nés à 48 mois d'écart. Les enfants issus de familles moins nombreuses entrent plus facilement à l'école, et y restent plus longtemps.

La population de la planète a doublé en moins de 40 ans, passant de 2,5 à 5 milliards entre 1950 et 1987. Nous sommes actuellement 5,6 milliards sur terre. Et un million d'êtres humains s'ajoutent toutes les 100 heures à ce chiffre, soit un milliard toutes les décennies. Comme un pétrolier géant, la croissance démographique est extrêmement puissante. La taille des familles n'a pas encore été ramenée au niveau qui permettrait de stabiliser la croissance. À cause de la fertilité élevée du passé, la moitié des femmes dans les pays en développement sont en-dessous de l'âge de procréer. Le nombre de celles qui auront besoin d'informations sur le planning familial est donc en train de croître.

Une réunion récente des grandes académies scientifiques internationales à New Delhi a fait le constat suivant : « L'humanité se dirige vers une crise où la démographie, l'écologie et le développement seront inextricablement liés. » La rapidité avec laquelle on répond au besoin manifeste de planning familial dans le monde sera déterminante dans l'avenir démographique de la planète : l'équilibre sera-t-il atteint à 8 milliards ou à 14 milliards de personnes ?

Le double handicap d'être femme et autochtone

ROSA ROJAS

L'auteure est journaliste au quotidien mexicain La Jornada.

Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la Paix 1992 et neuvième femme à avoir reçu ce titre, est le principal porte-parole des populations indiennes menacées sur les deux continents américains. L'histoire de cette Guatémaltèque aujourd'hui âgée de 36 ans et qui « fait toujours de très jolis rêves » se confond en effet avec les drames vécus par cette population, en premier lieu par les siens, les Quechuas.

Réfugiée au Mexique depuis 1981, après que toute sa famille eut été massacrée comme 100 000 autres Indiens du Guatemala, elle a notamment trouvé asile chez Carlos Payan Velver, directeur du journal mexicain La Jornada. *« Je pensais que la vie ne valait pas la peine d'être vécue », confie-t-elle aujourd'hui. Répondant à nos questions, Rigoberta Menchu évoque les conditions faites aux femmes Guatémaltèques autochtones.*

* * *

■ Quelle est aujourd'hui la place des femmes dans votre communauté ?

❑ Comprendre réellement le rôle de la femme indigène suppose de surmonter bien des a priori. Dans certaines communautés, les rapports sociaux ne se fondent pas sur des échanges commerciaux. Ce doit être le combat de la Décennie (internationale des peuples indigènes). Les valeurs et la participation de la femme sont un élément d'importance majeure, puisqu'aucune société ne peut exister sans elle. Celles qui non seulement sont femmes mais sont aussi indigènes sont à coup sûr les plus défavorisées.

■ La Loi révolutionnaire des femmes de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) donne aux femmes indigènes le droit de décider du nombre d'enfants qu'elles auront, de se marier ou pas, et de choisir leur mari.

Cette déclaration qui leur donne un statut d'adultes ne risque-t-elle pas de troubler certains hommes de la communauté indigène ?

❑ On s'est toujours abrité derrière toutes sortes d'arguments, en disant notamment que la lutte n'est pas seulement celle des hommes ou d'une classe, mais celle d'une transformation sociale globale.

Partout, la lutte des femmes est tantôt défavorisée, tantôt soi-disant prioritaire sans l'être jamais dans la pratique. Des progrès doivent être accomplis dans ce sens. Et c'est un combat de longue haleine ; la lutte des femmes s'inscrira dans la durée, à l'échelle mondiale, car partout il existe une susceptibilité à leur égard. Et jusqu'à présent, les progrès réalisés sont trop minimes.

Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la Paix 1992 et neuvième femme à avoir reçu ce titre, est le principal porte-parole des populations indiennes menacées sur les deux continents américains.

■ Vous comptez prendre une part active dans cette lutte ?

❑ Je crois que toutes les femmes vont devoir s'y attaquer avec force. Notre irruption à tous les niveaux sera décisive. C'est notre responsabilité. Si nous ne la prenons pas, nous risquons de nous entendre dire : « Bien sûr, nous vous comprenons », sans que rien ne se passe concrètement. J'ai connu des hommes politiques très importants que j'apprécie et estime beaucoup ; dans leur vie privée et familiale, ils étaient souvent moins progressistes que dans leurs discours.

■ L'une des choses dont on a commencé à parler rapidement au Chiapas, c'est de la nécessité d'avoir une politique démographique, parce que la croissance de la population y est plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale. Comment réagissez-vous face à ce genre de solution ?

❑ Cet argument a toujours été un prétexte. Actuellement, la politique de prétendu contrôle des naissances porte dans son essence une idée d'extermination et une atteinte à notre conception même de l'univers, de la vie et de la société. Je me souviens que nos frères indiens de Big Mountain aux États-Unis ont été exterminés par la stérilisation, sous prétexte que les femmes avaient trop d'enfants.

Les grands maitres de la richesse imposent leur propre modèle de développement : tout se vend, s'achète, se gagne. Ce modèle a miné les grandes valeurs de la société elle-même, une part importante de notre patrimoine, en un mot tout ce que les premiers peuples de notre monde avaient compris.

Les 100 femmes qui ont fait le XX[e] siècle

1980

Politique

Vigdis Finnboggadottir est élue présidente d'Islande.

1982

Société et religion

Thérèse Klipfel est élue présidente du Conseil synodal de l'Église réformée (France).

1983

Science et culture

Barbara Mc Clintock reçoit le prix Nobel de physiologie et de médecine (États-Unis).

1986

Sports et aventure

Madeleine Griselin conduit la première expédition féminine vers le pôle Nord (France).

Société

Amira Dotan est nommée général dans l'Armée israélienne.

1988

Politique

Vasso Papandreou de Grèce, et Christiane Scrivener de France, sont nommées à la Commission Européenne.

1989

Politique

Catherine Lalumière, France, est nommée Secrétaire général du Conseil Européen.

Société

Chai Ling et Wang Chaohua font partie des 21 étudiants ayant mené la révolution de Tiananmen en Chine.

1990

Sports et aventure

Florence Arthaud, France, est la première femme à remporter une course internationale à la voile.

Société

Linda Bray, membre de la police militaire américaine, dirige 30 hommes lors d'une intervention militaire à Panama.

1991

Politique

Aung San Suu Kyi, Birmanie, reçoit le prix Nobel de la paix.

1992

Société et religion

Maria Jopsen, Allemagne, est la première femme à être nommée évêque dans l'Église luthérienne.

Société

Liliana Ferraro, Italie, devient l'un des principaux juges anti-mafia.

Sports et aventure

Manon Rhéaume, Canada, est la première femme à devenir professionnelle de hockey. Elle a participé à un match dans la Ligue nationale de hockey.

Politique

Rigoberta Menchu, la madonne guatémaltèque des Indiens américains, reçoit le prix Nobel de la paix.

1993

Société

Jacqui Nofokeng est la première Miss Afrique du Sud noire.

Politique

Tansu Ciller devient premier ministre de Turquie.

Politique

Hillary Clinton donne un nouveau poids au rôle de "first lady" des États-Unis.

Société

Hisako Takahashi est la première femme juge à la Cour suprême du Japon.

Stériles malgré elles

STEVEN W.MOSHER

L' Américain Steven W. Mosher est l'un des sinologues les plus controversés au monde. Il a consacré plusieurs années de recherches à la politique démographique chinoise. Après avoir publié le résultat de ses travaux sur l'utilisation de la contrainte et de la menace physique contre les mères, il a été expulsé de Chine par le gouvernement de Pékin. Rentré aux Etats-Unis, il a été refusé à Stanford en raison de ses opinions. Il dirige aujourd'hui la section des études asiatiques au Claremont Intitute, en Californie.

Voici treize ans, Deng Xiaoping a lancé cette phrase aux responsables du Parti communiste chinois : « Faites tout ce que vous devez faire pour que la population baisse. Vous n'avez rien à craindre, le Comité central vous soutient. »

La « politique technique du contrôle des naissances » qui a vu le jour en 1983 a pris les femmes pour cible. Toute femme en âge de procréer et déjà mère d'un enfant devait se faire poser un stérilet. Toute femme enceinte sans autorisation devait se faire avorter. Tout couple ayant deux enfants devait subir une stérilisation obligatoire, et « couple » dans ce contexte voulait dire en règle générale la femme.

Chi An, une infirmière de la ville de Shenyang en Mandchourie, a été recrutée par un directeur d'usine en 1981 pour l'aider à mettre en oeuvre la politique de l'enfant unique auprès de ses ouvrières. Malgré sa propre expérience — elle-même avait dû interrompre sa seconde grossesse —, Chi An a accepté ce poste. Son travail consistait à ligaturer les trompes utérines de femmes, souvent contre leur gré, et à poser des stérilets à d'autres. A pratiquer des avortements lorsque la grossesse était découverte à temps, et à participer à d'autres lorsque la grossesse était plus avancée. Mais Chi An ne pouvait rester longtemps indifférente à la façon cruelle dont la politique de l'enfant unique était imposée aux femmes.

Elle était de garde une nuit lorsqu'une femme, après s'être enfuie à la campagne, a été ramenée à la clinique. Un avortement était fixé pour le lendemain matin, mais la jeune femme a accouché dans la nuit.

Dans de tels cas, les Chinois opèrent une distinction froide. Si le fait de tuer un nouveau-né est considéré comme un homicide, tuer un enfant au moment même où il sort du ventre de sa mère est considéré, en principe, comme un avortement, une contribution courageuse au bien collectif. Le médecin attend que le col de l'utérus soit suffisamment dilaté pour laisser paraître le crâne de l'enfant. Il prend ensuite une seringue — à l'aiguille longue de cinq centimètres — pour injecter du formaldéhyde dans le cerveau par la fontanelle. Avant même d'avoir commencé sa descente du canal, l'enfant est mort.

Cette nuit-là, un petit garçon robuste naît avant que le médecin ait pu préparer sa seringue. « Pourquoi devrais-je me laisser prendre un blâme — avec une amende en prime — pour avoir laissé naître ce morveux paysan ? » demanda-t-il. Il a pris la tête de l'enfant d'une main, et de l'autre il lui a plongé l'aiguille dans le crâne. Puis il est parti. Chi An a tenté de réconforter la mère, laissée hystérique de douleur. Son fils a mis une demi-heure à mourir.

Les quotas

La conscience de Chi An — comme celle du médecin — était engourdie par la crainte des représailles, et elle a continué à servir sans protester. En 1982, le contrôle des naissances a été encore resserré, et un système de quotas a été instauré. Chi An, devenue la directrice du centre de planning familial de son usine, devait signer un « contrat-naissances ».

Si elle réussissait à maintenir le quota de 322 naissances pour l'usine, elle avait droit à une prime et à une mention. Mais s'il naissait ne serait-ce qu'un enfant de plus que le quota autorisé, elle devait payer de sa poche une amende, et recevait un blâme.

Au mois de janvier, Chi An annonçait les noms de celles que le comité du contrôle des naissances de l'usine autorisait à avoir un enfant au cours de l'année. Elle passait le reste de son temps à procéder à des examens sur des femmes soupçonnées d'avoir conçu un enfant en dehors du plan et à chercher à persuader celles qui se révélaient effectivement enceintes de recourir à l'avortement. Celles qui refusaient ces « mesures curatives » — termes utilisés pour désigner l'avortement — étaient enfermées dans des entrepôts jusqu'à ce qu'elles aient changé d'avis, avec des tactiques « douces et dures » employées pour venir à bout de leur refus.

Le directeur de l'usine s'employait d'abord à faire peur aux femmes par des menaces dures, et Chi An venait après lui pour leur dire d'aller se faire avorter, pour leur propre bien. Elle n'a jamais dépassé son quota.

Et les quotas chutèrent

Au milieu des années 1980, le quota de son usine est passé de 322 naissances à 65. Lorsque Chi An s'est plainte, son supérieur hiérarchique lui a conseillé de ne pas y aller de main morte. « L'usage de la force est une mesure administrative indispensable, lui a-t-il dit. Deng Xiaoping lui-même nous a dit de faire tout ce qui était nécessaire. »

Au fil des mois, le côté sombre de la politique du contrôle des naissances s'est révélé, comme jamais auparavant. Dans leur empressement de ne pas dépasser les nouveaux quotas, les responsables du planning familial à travers le pays n'ont pas hésité à avoir recours aux contraintes les plus draconiennes.

Dans certaines régions, des femmes se voyaient escortées à la clinique dès que leur grossesse devenait manifeste. Des rumeurs faisaient état de femmes ligotées et avortées de force. Chi An, dégoûtée par l'idée de devoir employer la force contre des femmes sans défense, a continué à compter sur les tactiques douces et dures d'autrefois.

C'était alors que Chi An a découvert que l'une de ses meilleures amies, Ah Fang, était enceinte de cinq mois. À plusieurs reprises, Chi An l'a exhortée à faire quelque chose. « Accorde-moi un peu plus de temps », répondait immanquablement Ah Fang.

Plusieurs semaines ont passé. Chi An a fini par perdre patience, et a voulu enfermer son amie à l'entrepôt. Mais Ah Fang s'est évadée, dans l'espoir de se cacher jusqu'à la naissance de son enfant. Chi An ne pouvait permettre cela, car l'enfant de Ah Fang lui aurait fait dépasser son quota.

Elle s'est creusé la tête pour trouver l'indice qui lui permettrait de retrouver la trace de son amie. Et elle a fini par se souvenir que Ah Fang avait parlé d'une soeur qui habitait dans un village non loin de Shenyang. Chi An s'est mise tout de suite en route, avec deux policiers. Ah Fang a été arrêtée, ramenée à l'usine, avortée, et stérilisée peu de temps après.

Chi An avait encore une fois maintenu le quota, mais cette fois-ci elle ne pouvait s'en réjouir. Au contraire, elle était pleine de remords pour ce qu'elle avait fait, non seulement à Ah Fang, mais à des centaines d'autres femmes. Elle a pris une décision : dorénavant, elle refuserait de brutaliser les femmes au nom du contrôle des naissances. Elle refuserait de soutenir le Parti dans ses efforts d'enlever aux femmes le droit de jouir de leur propre corps.

Ce n'était pas chose facile. Chi An n'était que trop consciente du fait qu'elle ne pouvait se risquer à démissionner de son poste à la direction de sa clinique, comme le font les responsables occidentaux lorsqu'ils sont en désaccord avec la politique de leur administration. Les choses ne se font pas de cette façon-là en Chine.

Elle devait s'affranchir de son horrible travail sans se faire blâmer. Une lettre de son mari, parti aux États-Unis où il préparait une thèse de doctorat, lui en a donné l'occasion. Avec l'autorisation d'aller rejoindre son mari, elle pouvait partir aux antipodes de la politique de l'enfant unique.

À son arrivée aux États-Unis, l'impensable s'est produit : elle est tombée enceinte. Et le bourreau est devenu la victime. Les autorités chinoises lui ont ordonné de se faire avorter, menaçant sa famille et ses anciens collègues en Chine de représailles pour le cas où elle s'y refuserait. Mais Chi An n'a pas cédé. Avec son mari, elle a demandé l'asile politique.

Chi An, son mari et leurs deux enfants vivent aujourd'hui dans le sud-est des États-Unis. Chi An poursuit ses études d'infirmière, et espère pouvoir travailler un jour dans une maternité, pour aider les femmes au lieu de leur faire mal. « La plupart des gens qui travaillent à la base dans le planning familial en Chine sont des femmes », dit-elle. « Mais la politique de contrôle des naissance a été conçue par des hommes. Et ce sont les femmes les premières victimes. »

Révolution sexuelle en Chine

Pan Sui Ming, professeure de sociologie à l'Université du Peuple de Pékin, s'est spécialisée depuis 1984 dans le domaine de la sexologie. À 44 ans, Pan Sui Ming est l'auteure de 11 ouvrages et 134 arlicles publiés en Chine, à Hong Kong et aux États-Unis ainsi que de neuf sondages à grande échelle. Elle dispense désormais tout à fait ouvertement ses enseignements en sexologie, à l'Université du Peuple et dans d'autres instituts de la capitale chinoise. Elle est également membre permanent de l'Association chinoise de sexologie. Sa dernière étude est intitulée « La révolution sexuelle en Chine ».

En raison du tabou complet imposé sur la question sexuelle depuis plus de 40 ans par les autorités communistes, le professeur Pan a dû se contenter au départ de sondages effectués parmi ses étudiants, puis auprès de Chinois interrogés dans les parcs, le lieu de rencontre privilégié des amoureux, au début des années 80. Par la suite, ses recherches sont progressivement élargies au reste de la population. Pan Sui Ming aborde ici les conséquences de l'ouverture et des réformes sur la sexualité des Chinois.

* * *

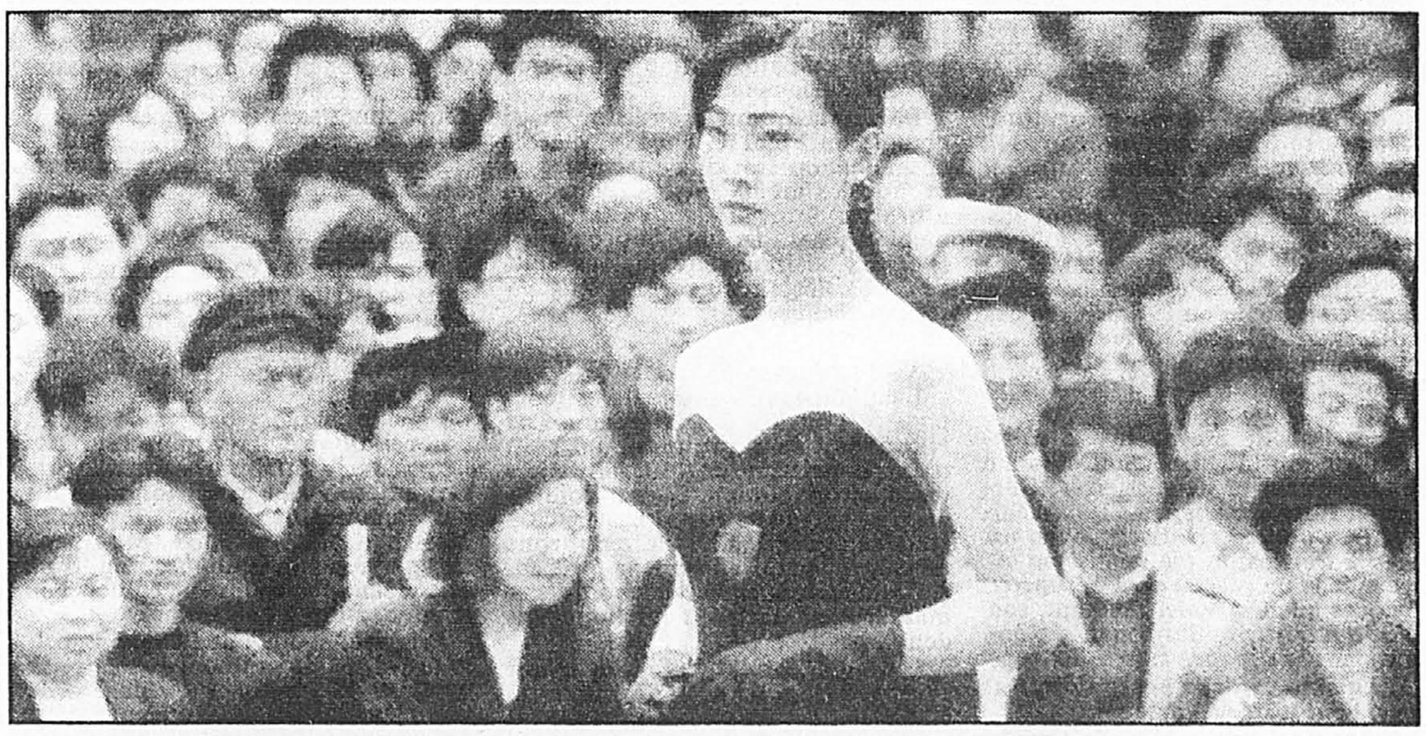

Scène impensable encore récemment, un mannequin défile dans un magasin de Pékin.

■ Dans votre dernière publication vous parlez de « révolution sexuelle en Chine », le terme n'est-il pas un peu fort ?

❑ Absolument pas, c'est véritablement une révolution, qui s'est amorcée avec la politique d'ouverture au début des années 80 et qui se précipite depuis les grandes réformes de 1992. Les Chinois sortent de plus de 40 ans de « culture asexuée ».

Les excès les plus grands dans ce domaine ont eu lieu pendant la révolution culturelle (1966-1976). Tout avait été fait pour gommer le sexe.L'habillement uniforme pour les hommes et les femmes, la banalisation du mariage, la critique du romantisme et même du sentiment amoureux comme émanation du « sentimentalisme bourgeois ». La destruction de toutes les oeuvres artistiques, musicales ou littéraires qui traitaient du thème érotique. Au début des années 80, les Chinois ne connaissaient même plus les mots les plus élémentaires pour parler de leur sexualité. Ne subsistaient que quelques mots d'argot, des termes vulgaires ou énigmatiques.

Le vocabulaire de la sexualité avait été rayé, banni des conversations, interdit d'enseignement. C'était un moyen de maintenir le tabou du sexe bien plus efficace que les interdictions les plus sévères. Le vocabulaire de la sexualité est progressivement réapparu depuis dix ans.

■ Cette réhabilitation de la sexualité a -t-elle entraîné des modifications dans le comportement des Chinois ?

❑ Bien sûr mais pas uniquement en raison de la levée du tabou. L'amélioration des conditions de logement a redonné aux couples un peu d'intimité. Le contrôle sur la vie privée exercé par les unités de travail a diminué. Toute une partie de la population, qu'elle soit dans le secteur privé ou à la recherche d'un emploi, échappe désormais aux unités de travail.

Aujourd'hui, avoir une relation sexuelle avant le mariage est encore illégal et passible d'une amende équivalente à six mois de salaire, pourtant près de 82 p. cent des couples qui se sont mariés depuis 1979 reconnaissent avoir eu une expérience sexuelle avant le mariage.

Les Chinois cependant restent très conservateurs et n'aiment pas l'idée que leur femme ait pu avoir une autre relation, même antérieure à leur union ; c'est pourquoi les jeunes femmes chinoises évitent généralement de répondre aux questions concernant leur virginité. La tolérance s'est également accrue concernant les relations extra-maritales. Jusqu'au milieu des années 80, la propagande contre l'adultère était encore très forte, même s'il n'y avait pas de loi répressive dans ce domaine. Il y avait des articles consacrés à la « morale » dans les journaux. Ils ont presque tous disparu. Les qualificatifs ont également évolué. Voilà dix ans on parlait de « commettre un adultère », maintenant, de « prendre un amant », le côté péjoratif s'évanouit.

■ Quel est l'impact de tous ces changements sur les pratiques sexuelles ?

❑ La notion de « plaisir » est apparue et ce sont surtout les jeunes femmes qui en parlent. La plupart d'entre elles savent qu'elles en ont besoin et osent le demander à leur partenaire. Les femmes mariées interrogées placent la satisfaction sexuelle au troisième rang des critères de réussite d'un couple. Les hommes au quatrième.

Les femmes ont ainsi beaucoup plus d'initiatives qu'auparavant. Vingt et un p. cent des couples ont au moins essayé une fois la position où la femme est « au-dessus » et mène le jeu. Mais je commence à voir de nombreux cas d'hommes impuissants ou victimes d'éjaculation précoce, car ils n'arrivent pas à satisfaire leur femme. En conséquence, la masturbation pour atteindre le plaisir est de mieux en mieux admise. Quatre-vingt-six p. cent des étudiants et 50 p. cent des étudiantes reconnaissent y avoir recours. Mais il reste des tabous : notamment tout ce qui traite du sexe oral et de la sodomie, surtout chez les paysans.

■ Cette « révolution sexuelle » entraîne-t-elle des excès ou des dérapages ? Comment les Chinois s'adaptent-ils à tous ces changements ?

❑ On ne peut pas réellement parler de « désordre sexuel » en Chine, mais plutôt d'un manque de références. Il n'y a pas encore beaucoup de cours sur la sexualité et la grande majorité des Chinois piochent leurs idées dans les cassettes et magazines pornographiques qui sont pourtant interdits depuis une loi votée en 1990.

Au moins 21 personnes ont été condammées à mort jusqu'au milieu de l'année 1992 pour avoir copié au diffusé des cassettes porno, mais elles circulent quand même par milliers sous le manteau. Plus de 30 p. cent des étudiants reconnaissent en avoir vu. Mais les Chinois font mal la distinction entre ce qui est sensuel voire érotique et totalement porno. Je rencontre régulièrement des femmes choquées, car leurs maris ou amants les obligent à regarder ces cassettes porno « pour apprendre » et reproduire ensuite la même chose. Maintenant la pornographie arrive même dans les campagnes. C'est trop tard pour éduquer cette génération.

■ Ce libéralisme entraîne-t-il une plus grande tolérance à l'égard de l'homosexualité ?

❑ Les Chinois sont incroyablement naifs sur cette question. Dans notre culture, les contacts entre personnes du même sexe ne sont pas prohibés et il est parfois très difficile de trouver la limite entre la simple affection et l'homosexualité, surtout chez les filles.Dans les dortoirs des lycées et des universités, il est courant de trouver deux filles enlacées dans le même lit, pourtant elles ne sont pas forcément lesbiennes. On a constaté que 16,6 p. cent des lycéens et 15 p. cent des lycéennes interrogés reconnaissent s'être déjà livrés à des attouchements sur des amis du même sexe, mais seulement 8 p. cent de ces garçons et 10 p. cent de ces filles avouent avoir des tendances homosexuelles. Le lesbianisme est par ailleurs plutôt bien toléré dans la culture chinoise.

Ces pratiques ne sont pas considérées comme déstabilisantes pour la société. Là encore le public manque de références. Les premiers articles officiels sur l'homosexualité datent de 1991. Dans le film *Adieu ma concubine* (Palme d'or à Cannes en 1993), la plupart des spectateurs n'ont pas compris que le thème central était l'homosexualité entre les deux acteurs d'opéra. Pendant la révolution culturelle, les homosexuels étaient envoyés dans des camps. Maintenant, ils se réunissent ouvertement dans des parcs.

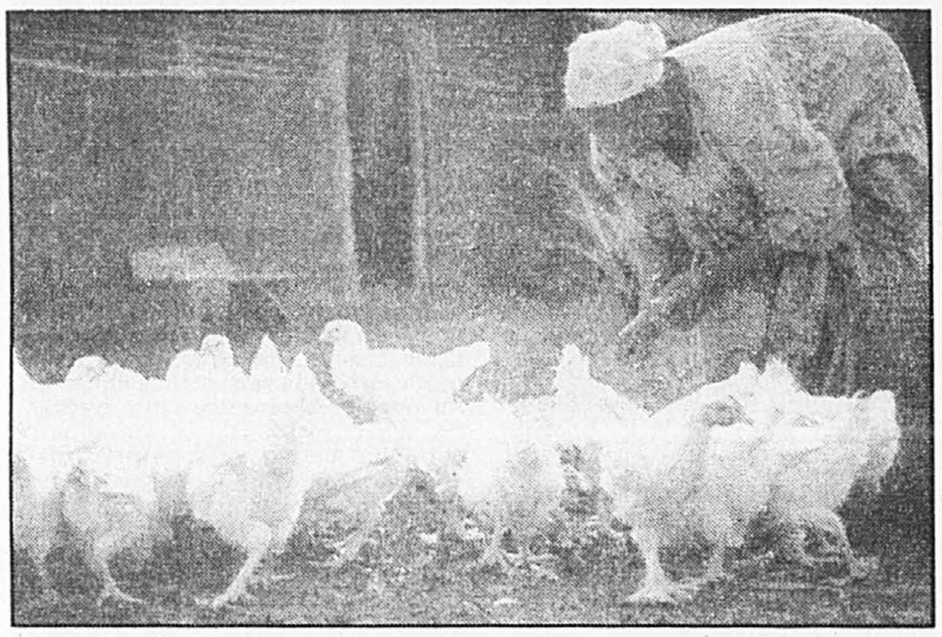

Toutes les Camerounaises assument plus d'une responsabilité. La Banque mondiale estime qu'elles travaillent, en moyenne, 65 heures par semaine. Mais en réalité, ces marathoniennes, qui vont et viennent de l'aube jusqu'au crépuscule, dépassent largement cette performance.

Un début de révolution féministe

JOHANNE LAUZON

Journaliste montréalaise, l'auteure est lauréate de la bourse Périscoop du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Cette bourse lui permet d'effectuer un stage de travail d'un an en France et en Afrique.

Le chemin en latérite rouge, qui traverse Nkooveng, tranche avec la flore luxuriante, échevelée, d'un vert lumineux. Des femmes se précipitent sur les sentiers qui mènent aux champs, au milieu de la forêt, loin de ce village du sud du Cameroun. D'autres s'affairent sous les palmiers et les bananiers comme on le voit dans des milliers de villages africains. Plus loin, un homme pénètre dans une maison avec un seau d'eau sur la tête... Un homme ?

Chez Isabelle Meyobene, le va-et-vient est continu. Un jeune homme s'apprête à laver des assiettes. Garçons et filles décortiquent les arachides. Des poules rivalisent avec un chien à trois pattes (la quatrième est restée dans un piège) pour récupérer quelques miettes. Voici Emerant, son mari, qui fait frire des bananes plantains dans une grande casserole.

Il cuisine sans se poser de questions. Pour lui, cela va de soi.

Avant, la femme s'occupait seule du travail ménager. L'homme ne regardait même pas. Il était le roi. S'il disait « un », la femme ne pouvait pas dire « deux ». La femme était tellement soumise ! Mais maintenant, elle sait qu'elle peut faire des choses, qu'elle peut trouver de l'argent pour habiller et nourrir sa famille », poursuit Isabelle, les yeux pétillants.

À elle seule, cette Camerounaise de 37 ans, tout en sourires et en rondeurs, est en voie de chambarder les us et coutumes de ce village de 300 habitants. Elle s'attaque au pouvoir masculin sans même connaître la définition de « féminisme ».

En Afrique, le discours féministe, prôné par les intellectuelles des villes, ne trouve guère d'échos en brousse. Isabelle mène son combat sans l'influence de ses soeurs citadines. L'action plutôt que le discours. « Mon but, c'est de transformer la vie traditionnelle. Il ne faut plus bloquer sur la tradition et passer à la modernité », précise-t-elle. Ses idées avant-gardistes, elle ne sait pas au juste où elle les a puisées. Chose certaine, elle a toujours eu cette intime conviction au fond d'elle-même.

La femme peut travailler aussi comme un homme. On va à l'école ensemble, on travaille ensemble, on occupe les même postes. Pourquoi alors ne pourrais-je pas faire les même choses que lui ? Je peux aussi le faire », affirme cette ancienne élève d'un collège tenu par des religieuses canadiennes.

Gagner le respect

L'enthousiasme d'Isabelle est contagieux. Convaincues, les femmes de Nkooveng se regroupent au sein d'une association en 1985. Premiers pas d'une révolution. Elles n'iront ni manifester dans la rue ni brûler leurs soutiens-gorge. Elles n'exigeront même pas qu'on allège leur fardeau. Au contraire, elles retrousseront leurs manches et mettront les bouchées doubles.

Les villageoises cherchent avant tout à désenclaver leur hameau. Nkooveng est en effet à quelque 50 km de la principale route goudronnée ; les sinueuses pistes, impratiquables durant la saison des pluies, empêchent l'arrivée de certaines denrées alimentaires. Les femmes construisent donc un magasin où l'on stocke des produits de base tels que l'huile, le sel, le sucre, le riz... Elles créent, dans la même foulée, un bassin piscicole pour approvisionner le village en poisson frais.

Ces chantiers sont menés, sans l'aide des hommes, sans apport financier de la coopération internationale. Les femmes mettent tout simplement en commun leurs économies... et leur force de travail. « Ce n'est pas un cadeau qu'on nous a fait ! C'est bien le résultat de nos efforts », clame Isabelle.

La détermination de ces 70 femmes a engendré des retombées inespérées. Plus confiantes en elles, les épouses gagnent aussi le respect de leur vis-à-vis. Quelques hommes sont tellement impressionnés qu'ils vont même jusqu'à adhérer au groupement féminin !

Le « sexe faible » prend conscience de sa force : on ne peut plus se passer d'elles. « Le village ne pourrait pas fonctionner sans les femmes. Ce sont elles qui sont à la tête de ce village ! » soutient une grand-mère, en se redressant, fière.

Les résistances

Toutefois, ces changements ne se sont pas faits sans heurts. Certains, dont quelques femmes, voient d'un mauvais oeil l'action du groupement féminin et de sa fondatrice.

Les parents d'Emerant, le conjoint d'Isabelle, piquent parfois de saintes colères quand ils voient leur fils « s'abaisser » à faire des « travaux de servantes ». « La tradition interdit aux hommes de préparer les repas. Mais bon, la vie change. Mon papa ne comprend toujours pas. Lui, il ne sait même pas comment éplucher le manioc ! » dit-il, l'air sérieux.

Principal soutien de famille, Isabelle travaille dans un dispensaire, à quelques kilomètres du village. Elle verse son salaire au mari pour qu'il puisse aider la famille « élargie ». Qu'importe, la belle-famille ne reconnaît pas la contribution d'Isabelle.

Malgré sa bonne foi, Emerant entrave les projets de cette fonceuse. À l'occasion, il dépense les économies du ménage pour aller faire la fête en ville. « Mais je préfère quand même vivre avec lui. Je veux seulement qu'il change ! S'il ne faisait pas ce gaspillage, on serait déjà loin », regrette Isabelle.

L'accès à l'égalité comporte bien des obstacles, constate Isabelle. « Le mari est toujours considéré comme supérieur à la femme. Quand la femme prend des initiatives, on croit qu'elle est en train de s'imposer dans son foyer. Qu'est-ce qu'on peut faire

Les revendicatrices, comme Isabelle, ne sont pas légion au Cameroun. La grande majorité des femmes acceptent les traditionnelles règles du jeu. Besogneuses à souhait, elles accumulent les tâches sans mot dire. Omalta, du village de Badjouma au nord du Cameroun, est de celles-là.

Les femmes derrière

Le labeur et la privation ont marqué son visage et son corps, mais n'ont rien enlevé à la grâce de cette femme sans âge, sans prénom. « On m'appelle Omalta, le nom de mon père, dit-elle en guise de présentation. Je dois bien avoir 30 ans... » On lui en donnerait dix de plus.

D'un port altier, Omalta va pieds nus, à grandes enjambées, au milieu de la savane dénudée. Sur sa tête, elle transporte 25 kilos de bois de chauffage pendant des kilomètres. Le village se profile au loin avec ses toits en paille.

Viendront ensuite les travaux des champs et la corvée d'eau. Tout ce travail effectué, le ventre vide. Pas de petit déjeuner au menu, sinon quelques gorgées de bière artisanale, au joli nom de bil-bil.

Il est passé midi. Devant la case, les enfants sont assis sagement. Mais les estomacs, impertinents, réclament leur pitance. Eux aussi ils se contenteront de bil-bil, encore et encore. « Ma mère ne prépare pas (de repas) ce midi. Il n'y a rien à préparer », avoue le fils d'Omalta.

Il incombe à la mère de trouver de quoi nourrir la marmaille. Quand les réserves manquent, elle ne prépare qu'un seul repas par jour. Omalta cultive une petite parcelle (arachides, tubercules et mil) pour les besoins de la famille. Mais ce n'est guère suffisant. Pour gagner un peu d'argent, elle récolte le coton pour de grands propriétaires terriens. La somme de travail est colossale... et le salaire insignifiant. Pas plus de 10 000 francs cfa (25 dollars) pour trois semaines de travail. Elle vend aussi la bière de mil et de sorgho au marché.

Omalta comme toutes les Camerounaises assument plus d'une responsabilité. La Banque mondiale estime qu'elles travaillent, en moyenne, 65 heures par semaine. Mais en réalité, ces marathoniennes, qui vont et viennent de l'aube jusqu'au crépuscule, dépassent largement cette performance.

Deux femmes

Mariée à l'âge de 15 ans, Omalta élève seule ses huit enfants. Son mari fait un saut chez elle, le soir... Mais il passe aussitôt de l'autre côté de la clôture pour aller chez sa seconde épouse, plus jeune et sans enfants, avec qui il vit depuis neuf ans.

« Je ne sais pas pourquoi il est parti vivre avec la coépouse. Je n'ai pas le droit de lui demander. » Parfois, il vient passer la nuit chez elle. « Mais ça doit faire un an qu'il n'est pas venu », confie-t-elle en baissant les yeux.

Quand ils ne sont pas aux champs, les hommes se regroupent, sous l'arbre à palabre, pour siroter le bil-bil. Bien qu'absents du foyer, ils demeurent omniprésents dans le quotidien des femmes. L'homme est le chef incontesté. Le seul groupement féminin du village de Badjouma est même dirigé... par un homme !

Avec sa barbichette et ses yeux pointus, Kaoussa Manti n'inspire guère la sympathie. Fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, il assiste les 3000 habitants du village dans les travaux agricoles. L'une de ses tâches est aussi « l'encadrement des activités féminines », selon sa propre expression.

Le groupement féminin de Badjouma, dont fait partie Omalta, ne compte que 20 femmes. « C'est l'incompréhension des maris qui bloque tout. Si les hommes comprenaient mieux notre action, il y aurait déjà au village plus de cinq groupes féminins qui se seraient formés. Ils ont peur ! » indique sur un ton de maître d'école, M. Manti. Sa propre épouse n'a pas adhéré au groupe.

Les maris craignent que leurs épouses délaissent le champ familial au profit d'activités plus lucratives. Si les femmes s'enrichissaient au détriment du chef de famille, elles pourraient réclamer davantage d'autonomie.

Les maths: le dernier bastion mâle ?

DANIEL ROSEMAN
World Media

PARIS

Quand le prof pose une question pendant le cours de maths au lycée, qui répond en général, un garçon ou une fille ?

Plutôt un garçon. En moyenne, 31 p. cent seulement des apprentis mathématiciens en Europe sont de sexe féminin. Mais ce taux, qui peut sembler faible, cache de grandes disparités selon les pays : les filles représentent 15 p. cent de ces étudiants aux Pays-Bas et 55 p. cent au Portugal. Et la plupart des études montrent que les femmes naissent avec autant, voire plus d'aptitudes scientifiques que les hommes. Il est donc clair que le coupable n'est pas la différence biologique mais essentiellement une forte pression d'ordre culturel. Les stéréotypes sexuels poussent les garçons vers les maths, et découragent les filles.

La mathématicienne française Catherine Goldstein a étudié pendant un certain temps le comportement de classes de mathématiques et a constaté de la part des professeurs une différence de traitement des élèves, selon qu'il s'agit de filles ou de garçons.

« Les professeurs s'adressaient aux garçons beaucoup plus qu'aux filles, commente-t-elle. Ce qui détourne nombre d'entre d'elles de cette matière. »

Très jeunes, les filles sont convaincues que les maths, c'est bon pour les garçons. « La pression que l'entourage fait peser sur les adolescentes et qui les pousse vers les matières artistiques est très forte », reconnaît le Dr Hilary Ockenden, de l'Institut mathématique d'Oxford, en Angleterre.

« L'étude des maths n'est pas encouragée chez les filles », remarque Martin Homer, 21 ans, étudiant en maîtrise de mathématiques à l'Université de Bristol (Royaume-Uni). « Si une fille se dirige vers une matière scientifique, ce sera en général la biologie », dit-il.

Les associations destinées à encourager les femmes à étudier et à travailler dans le domaine des mathématiques prolifèrent. Le Dr Goldstein a présidé l'association française Femmes et Mathématiques. « Nous tentons d'encourager les filles à investir les professions liées aux mathématiques en leur montrant combien le domaine peut être diversifié », explique-t-elle.

De plus en plus d'écoles s'y emploient désormais. « Dans mon école, il n'y avait aucune discrimination selon les matières », se souvient Julia Steam, 20 ans, étudiante à l'Université de Manchester. « Mais quand ma mère a passé son diplôme de mathématiques, il y a eu des froncements de sourcil », dit-elle.

Plus de la moitié des étudiants des cycles supérieurs de mathématiques de l'Institut du Dr Ockenden à Oxford sont des femmes. Le Dr Ockenden pense que ceci s'explique par la faible rémunération des chercheurs, qui décourage les candidats masculins. « Les femmes ont moins d'exigences financières », remarque-t-elle.

Une telle situation existe également en Belgique, ou 54 p. cent des étudiants en maths en 1992 étaient des filles. Ici, affirment les experts, les hommes deviennent plus nombreux à prendre la voie royale — et mieux payée — des études d'ingénieur.

Dès que les femmes surmontent les premiers obstacles et commencent des études de maths, elles font, semble-t-il l'objet de peu de préjugés. Les femmes qui ont atteint le plus haut niveau de mathématiques disent même que le milieu serait plutôt plus egalitaire que les autres. « On n'observe aucune vraie barrière, ni aucune misogynie institutionnelle », explique le Dr Goldstein.

« Être chercheuse présente même un avantage, conclut le Dr Ockenden. Les gens se souviennent de vous. »

Les Japonaises veulent se donner un rôle de premier plan

RISUKO INOKUMA
et YASUKO SAOTOME

Lorsque le nouveau gouvernement japonais a pris ses fonctions en mars 1994, Ryoko Akamatsu fut nommée ministre de l'Éducation ; il s'agissait du titre le plus élevé attribué à une femme japonaise, dans un pays où seulement 2,7 p. cent des sièges à la Chambre des représentants sont occupés par des femmes.

« Je rêvais d'être une femme active depuis ma plus tendre enfance », affirme aujourd'hui Ryoko Akamatsu.

En 1929, année de naissance de Ryoko, les femmes qui voulaient mener une carrière professionnelle étaient rares. Le Japon n'avait pas encore achevé son industrialisation et les femmes devaient se contenter d'être institutrices, infirmières, ou ouvrières.

Ryoko Akamatsu atteint l'âge adulte juste après la Deuxième Guerre mondiale, à l'époque des grandes réformes sociales. La Constitution japonaise de 1947 prône alors les vertus de l'égalité des sexes et les universités du pays s'empressent d'ouvrir leurs portes aux femmes. C'est ainsi que Ryoko Akamatsu peut entrer, en 1950, dans la prestigieuse Université de Tokyo. Il n'y a que quatre femmes sur 800 étudiants.

« J'avais le sentiment, dit-elle, que tous les progrès naissaient à Tokyo. Cette capitale me semblait être un passage obligé pour toute femme qui voulait se faire un nom dans la société. »

À cette époque-là, l'Administration recrute les femmes les plus diplômées, pour créer l'illusion qu'elle pratique l'égalité des sexes. Ryoko Akamatsu entre au ministère du Travail. Sa promotion suivante est survenue en 1979 lorsqu'elle est nommée ambassadrice du Japon auprès des Nations unies à New York ; elle est la deuxième femme seulement à occuper un tel poste. La même année, les Nations unies adoptent un traité abolissant toute forme de discrimination sexuelle envers les femmes.

« J'ai servi de déclencheur », se souvient Ryoko Akamatsu avec fierté.

Une fois le texte ratifié, l'opinion publique japonaise commence à faire pression sur le gouvernement pour qu'il rédige un projet de loi similaire. Ryoko retourne dans son pays en 1982 et, nommée au ministère du Travail, devient responsable de la direction des femmes et de la jeunesse. Elle y contribue à l'élaboration de la proposition de loi sur l'égalité des sexes.

Même si cette égalité est aujourd'hui juridiquement garantie, de nombreux Japonais pensent que les hommes devraient être au travail et leurs femmes à la maison pour les soutenir. Les employeurs sont souvent persuadés que les femmes n'ont ni le besoin ni l'envie de travailler et que s'ils les embauchaient, elles démissionneraient rapidement pour se marier et avoir des enfants. Conséquences de cet état d'esprit : en 1980, les femmes ne représentaient que 34 p. cent de la population active japonaise et leur salaire moyen n'atteignait que 59 p. cent de celui des hommes.

Les femmes elles-mêmes ne sont pas d'accord entre elles : il existe en effet un vif débat entre celles qui veulent réglementer l'égalité des chances et celles qui s'y opposent. Ryoko Akamatsu elle-même admet avoir « tiré les femmes de leur petit nid douillet de mère de famille pour leur permettre de travailler aux côtés des hommes ».

PHOTO AP

Même si l'égalité des sexes est aujourd'hui juridiquement garantie, de nombreux Japonais pensent que les hommes devraient être au travail et leurs femmes à la maison pour les soutenir. Une vision que ne partagent pas toutes les Japonaises ; loin s'en faut.

La femme au foyer

Si Ryoko Akamatsu, âgée aujourd'hui de 65 ans, est l'une des femmes les plus actives de sa génération dans le mouvement féministe, ses efforts n'ont pu aboutir que grâce à l'action des femmes de la génération suivante, qui ont maintenant entre 40 et 50 ans.

Exemple : Hiroe Suzuki, 48 ans, enfant du baby-boom qui vit dans une cité-dortoir de la banlieue de Tokyo. Elle a fait des études d'anglais dans une université de la capitale réservée aux femmes. Un privilège, soit dit en passant, puisque seules 11 p. cent des femmes de sa génération ont suivi des études universitaires.

Hiroe Suzuki commence sa carrière dans une compagnie aérienne où elle pense rester jusqu'à sa retraite. Une fois mariée, elle se rend pourtant vite compte qu'il lui est impossible de continuer à travailler tout en élevant ses enfants. Elle quitte donc son travail ; mais pour entretenir ses compétences professionnelles, elle suit des cours universitaires par correspondance et devient traductrice à temps partiel. Elle s'investit également très sérieusement dans l'association locale de parents d'élèves.

À 37 ans pourtant, contre la volonté de son mari, elle décide de reprendre une vie professionnelle salariée et se fait embaucher par une société d'édition.

Bien qu'elle ait aujourd'hui quitté cette société pour des raisons de santé, elle est déterminée à conserver des liens avec le monde du travail. Elle suit donc des cours de marketing sur le comportement des consommateurs, avec l'objectif de mettre sur pied, avec d'autres femmes au foyer, une association de conseil pour mères de famille. Mais elle est souvent découragée par ce qu'elle fait. « Les gens ne veulent pas reconnaître ce projet comme un véritable travail, se plaint-elle. Ils ne considèrent pas mon idée à sa juste valeur.

L'histoire de Hiroe Suzuki illustre fort bien le dilemme des femmes japonaises entre deux âges, surtout celles ayant un bon niveau de formation : elles sont déchirées entre leur vie professionnelle et le rôle qu'elles doivent assumer chez elles. L'évolution des mentalités n'est pas terminée, car si elles ne sont plus enchaînées à leur image traditionnelle, les femmes n'ont pas encore acquis non plus une totale liberté d'action.

« Si je devais définir en quelques mots la vie actuelle des femmes japonaises, dit la responsable de la condition féminine au cabinet du ministre du Travail, je dirais que nous sommes en pleine période de diversification des modes de vie.

Il est en effet difficile de déterminer un style de vie typique des femmes japonaises et un nombre croissant d'entre elles sont aujourd'hui célibataires ou non-salariés. Un livre (*Les réseaux de femmes*) cite 600 associations de femmes réparties dans le pays : groupes traditionnels préoccupés par l'éducation des enfants, assemblées de réflexion philosophique cherchant à définir le « sens de la vie » et groupements politiques centrés sur l'environnement ou la discrimination sexuelle.

Nombreux sont les membres de la génération du baby-boom, comme Hiroe Suzuki, qui sont préoccupés par le vieillissement de la société japonaise. Ils s'inquiètent de voir leurs parents devenir pour eux, malheureusement, un fardeau. La tradition japonaise veut que le fils aîné assume cette responsabilité. Mais dans les faits, c'est souvent à son épouse qu'incombe cette tâche ardue. Une importante enquête sur les modes de vie des citoyens japonais, publiée en 1992, indique effectivement que ce sont les femmes qui prennent soin de plus de 80 p. cent des personnes âgées.

En tant que fille aînée, Hiroe Suzuki se sent d'ailleurs investie d'une lourde responsabilité. « Lorsque je fais des plans pour l'avenir, reconnaît-elle, le devenir de mes parents est un problème que je prends au sérieux. »

La jeune génération

Maki Ito arbore les cheveux longs et la tenue chic d'une femme japonaise travaillant dans un bureau. Elle a 23 ans et travaille depuis quatre ans dans une grande maison de prêt-à-porter de Tokyo ; elle habite chez ses parents à Kawazaki, dans la banlieue de la capitale, et prend tous les jours un train bondé pour aller au bureau.

Maki Ito a passé un diplôme de premier cycle de styliste dans une université de Tokyo. Elle s'est spécialisée dans l'étude des tissus et des fibres, mais a également suivi une série de cours sur la façon de gérer le budget des « besoins de base de la vie courante » (nourriture, habillement et habitat). Son travail actuel consiste à évaluer la faisabilité technologique des nouveaux produits.

Maki Ito est une femme ambitieuse. Ses résultats exceptionnels lui ont permis d'obtenir une bourse. Et son objectif actuel est « de faire partie de l'équipe d'encadrement de son entreprise ». Une motivation que ses collègues féminines ne comprennent pas. « La plupart d'entre elles, dit Maki, ne veulent pas devenir des femmes au foyer à temps plein, mais ne veulent pas non plus se consacrer entièrement à leur travail. »

La soeur de Maki, de trois ans son aînée, est mariée et s'occupe à temps plein de sa famille. Au début, ses parents poussaient Maki à se marier elle aussi. Aujourd'hui pourtant, ils sont devenus les plus ardents défenseurs de son ambition professionnelle.

Pour accélérer sa progression de carrière, Maki Ito a rejoint un réseau de jeunes femmes actives basé à Tokyo. Cette association regroupe près de 280 femmes travaillant dans une grande variété de secteurs. Elles se retrouvent une fois par mois pour participer à des séminaires, des conférences ou des ateliers, afin de partager leur passion dévorante pour leur travail.

Motivée par ces rencontres, Maki Ito a décidé, l'an dernier, de passer l'examen interne dans son entreprise, qui permet aux salariés non cadres d'accéder aux postes de responsabilité. Dans la quasi-totalité des entreprises japonaises, la promotion étant liée à l'ancienneté, les jeunes femmes qui prennent un congé parental pour élever leurs enfants sont défavorisées par rapport aux autres salariés.

Le Parlement a donc voté, il y a peu de temps, une loi interdisant aux employeurs de n'accorder certains postes qu'aux hommes. Mais rien n'y fait. La carrière des hommes n'est jamais bloquée tandis que celle des femmes est systématiquement orientée en priorité vers des emplois de service. Pour compenser ce phénomène, certaines entreprises ont donc imaginé la mise en place d'examens qui permettent de modifier l'orientation d'une carrière, à l'instar de celui qu'a tenté Maki Ito. Seulement voilà : Maki, comme toutes ses collègues, a échoué à cette épreuve.

Ce coup dur l'a démoralisée, elle qui est pourtant d'un naturel optimiste : elle a réalisé combien il était difficile de s'ouvrir les portes de l'entreprise. En mars dernier, Maki s'est rendue avec d'autres membres de son association à New York pour participer à un séminaire destiné aux femmes dans les affaires. Elle a été impressionnée par le succès des Américaines dans la vie active.

De retour au Japon, elle se demande maintenant si elle ne devrait pas se mettre à son compte, retourner à l'université ou rester chez son employeur actuel. Mais quel que soit son choix, elle est décidée à poursuivre sa carrière. Avoir une famille ne sera jamais son seul objectif dans la vie.

Les avocates tentent de rompre le silence des femmes

LOUISE DUMONT
collaboration spéciale

Une femme battue n'aime pas en parler et une femme violée préfère parfois ne pas le déclarer.

C'est la loi du silence. Même ici.

En Afrique, où la femme est traditionnellement et culturellement encore soumise à l'homme, cette situation est une réalité quotidienne.

C'est là une des raisons qui ont poussé une poignée de femmes juristes du Bénin à s'unir et mettre sur pied, surtout à l'intention des femmes, mais sans exclure les hommes, un centre d'aide juridique d'abord axé sur l'éducation aux droits de la personne.

Depuis, l'idée a fait son chemin et, sous l'impulsion de ces femmes de loi, elle se propage comme un vague de fond dans l'ensemble de l'Afrique francophone, suscitant des échos dans une douzaine de pays.

Une contribution canadienne de 250 000 $ par année a aidé au lancement de l'Association des femmes juristes du Bénin. Ce coup de pouce a permis la création d'un centre d'aide et de consultation juridique. Une douzaine de pays africains analysent l'expérience avec beaucoup d'intérêt.

Le Bénin se démocratise. Le 24 mars 1991, pour la première fois de son histoire, le peuple du Bénin se rendait aux urnes après 31 ans d'indépendance. Depuis, tout le système économique, politique et social est en pleine effervescence.

L'Association des femmes juristes du Bénin, qui a été fondée le 20 janvier 1990, se compose de 42 membres. Elle a été mise sur pied afin de créer une chaîne de solidarité juridique à travers le pays, car l'accès des femmes africaines à la justice a toujours été limité pour diverses raisons : coût, traditions et manque d'information.

Dans l'année qui a suivi la Conférence nationale, tous les textes de loi, issus d'un régime dictatorial qui réprimait toute forme de liberté, ont été réécrits.

À la suite d'une recommandation du Canada au Sommet de la francophonie tenu à Chaillot (France) en décembre 1992, le projet de Réseau de centres d'aide et de consultation juridiques pour les femmes en francophonie voyait le jour.

Le Bénin a manifesté un grand intérêt

Le premier centre d'information juridique a vu le jour à Cotonou, capitale économique du Bénin, dès décembre 1992. Ce centre est un lieu d'information plutôt que de défense de cas juridiques ; cependant, le gouvernement semble persévérer dans son ouverture aux droits de la personne.

En novembre 1995, le Bénin sera l'hôte du prochain Sommet de la francophonie.

« La minute juridique »

À Cotonou, de jeunes enfants affairés à aligner précautionneusement des bouteilles de scotch, vides de tout alcool mais remplies d'arachides, guettent les clients du coin de l'oeil.

Derrière ce présentoir de bois usé, on aperçoit un édifice blanc érigé sur trois étages. En face, un cimetière, et à une centaine de mètres, une dizaine de porcins noirs reniflent et fouinent minutieusement le dépotoir.

Quelques pas et on distingue, flanqué sur ce mur blanc, un écriteau : « AFJB Centre d'aide juridique ». Depuis son ouverture, les femmes juristes ont conseillé près de 800 personnes.

On monte les trois étages pour aboutir dans une sombre pièce et, découverte étonnante : du matériel typiquement québécois ! Brochures, bandes sonores de l'émission radiophonique *La minute juridique* et enregistrements de la série télévisée *Justice pour tous* sont consultés par les juristes puis adaptés à leur réalité culturelle avant d'être diffusés.

Une dame s'approche et timidement nous invite à rencontrer « le Maître », Grâce d'Almedia Adamon, troisième femme avocate reconnue au Bénin.

On entre. D'un bond le Maître se lève et tend fermement la main. C'est à travers de multiples interruptions téléphoniques que maître Adamon nous confie : « Quelque part pour nous femmes juristes qui faisons ce travail, nous avons une satisfaction morale à savoir qu'aujourd'hui par des actions, des petites actions, nous arrivons à sensibiliser nos soeurs de village. Je crois que c'est un pas important qui doit se perpétuer, d'autant plus qu'on constate que la mentalité commence à changer. »

À ses côtés se tient une femme qui transpire la bonté, Mme Félicienne Ayavi. Autrefois administratrice dans une banque et diplômée en sciences juridiques, aujourd'hui cette dame consacre tout son temps à soutenir les femmes de son pays.

Mme Ayavi nous dresse la liste des demandes présentées à l'AFJB, traitant principalement des problèmes d'ordre matrimonial et successoral. Bien que le Centre d'information ait été conçu et mis sur pied spécifiquement par et pour les femmes, les hommes y ont recours.

C'est devant la présence des médias de masse, radio et télévision, que les gens ont inauguré le centre d'aide juridique. Les employés font régulièrement appel aux médias en plus d'utiliser d'autres techniques de vulgarisation comme la bande dessinée et les messages écrits sur d'immenses banderoles suspendues au-dessus des rues.

Ce projet a pour but de vulgariser la loi auprès de la population. Puisque le commerce représente la principale activité des femmes au Bénin, l'AFJB organise régulièrement des conférences pour informer ces femmes marchandes du droit commercial.

L'exécution du projet sur le terrain est assurée par une association professionnelle béninoise, l'Association des femmes juristes du Bénin (AFJB), ce qui est assez inusité. Les spécialistes étrangers agissent à titre de personnes-ressources. Ces femmes juristes qui oeuvrent dans le secteur privé sont très efficaces ; si elles s'engagent ainsi, bénévolement, c'est parce qu'elles en sont convaincues.

Une collaboration canadienne

En 1990, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a défini des indicateurs afin de mesurer le niveau de bien-être atteint par un peuple. Le PNUD a retenu trois éléments pour mesurer l'indice de développement humain (IDH) : le niveau de santé, le niveau d'instruction et le revenu par habitant. L'IDH est une moyenne nationale. Les pays sont classés par ordre décroissant de leur indice de développement humain.

Des 173 pays qui vivent sur le globe, selon le rapport du PNUD de 1994, le Bénin se place en 156e position tandis que le Canada occupe la première place.

Réputé comme chef de file en ce qui concerne l'intégration des femmes dans le développement et la promotion des droits de la personne, le Canada apporte cette expertise au projet de Réseau de centres d'aide et de consultation juridiques pour l'Afrique francophone.

Le ministère de la Justice du Canada, le maître d'oeuvre du projet, travaille en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Ils ont développé et implanté un logiciel de gestion pour le Réseau, fourni six bibliothèques juridiques, organisé un séminaire international sur le Réseau de centres d'aide, et produit un guide pratique pour la mise sur pied d'un centre d'aide juridique.

L'éducation et le silence

« À mon avis, la source principale du développement en Afrique reste incontestablement l'éducation, aussi bien des jeunes filles que des garçons. Je crois qu'il n'y aura pas de développement véritable sans éducation. Cela est aujourd'hui indiscutable parce qu'on se rend compte qu'une société n'arrive à évoluer que lorsqu'elle comprend les grands problèmes qui sont les siens », déclare Mme d'almeida Adamon.

Le Bénin, un pays de 5,23 millions d'habitants, tenu dans l'ignorance par un régime dictatorial, fait face à un taux très élevé d'anaphabétisme. Une personne sur quatre seulement sait lire et écrire et ce sont majoritairement des hommes.

Pour la première fois de son histoire, lors de son congrès international tenu à Montréal en mars 1993, l'UNESCO a invité des associations qui jouent un rôle primordial dans le secteur « non formel » de l'éducation. Mme Adamon a participé à ce congrès afin de collaborer à la définition du Plan d'action mondial pour l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie.

Ainsi, on contribue à promouvoir la démocratie par la base. « Je crois que c'est cette solidarité féminine qui, aujourd'hui, nous permettra d'accéder au développement », conclut Grâce d'Almeida Adamon.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

HMR — APPEL D'OFFRES

PROJET : **Fourniture, installation et mise en marche d'un système téléphonique et d'un système structuré de câblage informatique à la direction de la santé publique**

PROPRIÉTAIRE : **Corporation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont**
5415, boulevard de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 2M4

La Corporation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, propriétaire, demande des soumissions pour le projet « Fourniture, installation et mise en marche d'un système téléphonique et d'un système structuré de câblage informatique à la Direction de la santé publique ».

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **lundi 13 mars 1995 de 10 h à 15 h 30, au bureau du Service de l'approvisionnement** de l'hôpital, au 2e étage du pavillon administratif, situé au 5305 boulevard de l'Assomption, Montréal (Québec), téléphone (514) 252-3400, poste 3116, contre un chèque visé non remboursable de 50 $ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi à un montant équivalant à 10 % du montant total de la soumission, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé correspondant à un montant de 5 % du montant total de la soumission, fait à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions remplies sur le formulaire préparé à cet effet et remises **(l'original et trois copies)** dans une enveloppe cachetée portant la mention **SOUMISSION - HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT, PROJET « FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN MARCHE D'UN SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ET D'UN SYSTÈME STRUCTURÉ DE CÂBLAGE INFORMATIQUE À LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE », numéro d'appel d'offres 95-04.**

Les soumissions seront reçues au secrétariat du chef du module d'Approvisionnement, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, pavillon administratif, 2e étage, porte 244, 5305, boulevard de l'Assomption, Montréal (Québec), **le vendredi 31 mars 1995, avant 10 h, heure locale en vigueur,** pour être ouvertes publiquement, le même jour et à la même heure.

Une seule visite des lieux se déroulera **le mardi 21 mars 1995 à 10 h**, en présence des professionnels; rendez-vous : **DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, 4635, av. Christophe-Colomb à Montréal.**

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

JACQUES FONTAINE
Chef du module d'Approvisionnement

Vente aux enchères publiques

Ville de Montréal

Le mercredi 15 mars 1995, à 9 h 15,
au 969, rue de Louvain Est.
VISITE : Le mercredi 15 mars 1995, de 8 h 15 à 9 h 15

Véhicules et effets divers, propriété de la Ville de Montréal et du domaine public.

La Ville de Montréal procédera à sa vente aux enchères publiques régulière, à l'endroit, à la date et à l'heure ci-dessus mentionnés. Différents lots seront mis en vente, soit :

4 autos : 3 Ford Escort 1987, 1 Plymouth Horizon 1988
5 «pick-up» Toyota 1988 et 1987
2 «pick-up» Chevrolet 1987
2 fourgonnettes : 1 Dodge 1983, 1 Ford Van 1985

Seront également vendus : environ 94 véhicules vendus pour pièces et ne pouvant être immatriculés à nouveau sans avoir subi, au préalable, une inspection mécanique reconnue par la S.A.A.Q.

Divers lots seront également disponibles, tels que des articles de sport, des appareils ménagers, des bureaux, un canapé, des chaises, des cimaises, des classeurs, des dalles en marbre, des jouets, un mobilier de cuisine, des outils, des tables, des téléviseurs, de la vaisselle, etc.

Conditions de la vente :
1) les marchandises sont vendues telles quelles, sans garantie;
2) l'acheteur doit se présenter au commis et débourser 25% du montant immédiatement après l'adjudication;
3) les taxes T.P.S. et T.V.Q. sont applicables;
4) l'acheteur doit payer sa marchandise au complet, en argent comptant ou par chèque visé, à l'ordre de la «Ville de Montréal» dans les 48 heures suivant la vente;
5) l'acheteur doit prendre possession de sa marchandise dans les 48 heures suivant la vente, entre 8 h 30 et 15 h 30;
6) toute dérogation à une de ces conditions annulera la vente.

Renseignements : **872-2340**
Montréal, le 6 mars 1995
Le greffier,
Léon Laberge

S2213278

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

PAGEM INC., personne morale légalement constituée ayant fait affaires au 1742, boul. des Laurentides, bureau 100 à Vimont, Laval (Québec) H7M 2P6.

Faillie

Avis est par les présentes donné que PAGEM INC., a fait une cession le 7ième jour de mars 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28ième jour de mars 1995, à 10h00, au bureau du syndic, au 1800, boul. Le Corbusier, bureau 118, Laval, Québec.

Daté de Laval, ce 11ième jour de mars 1995.

ANDRÉ NADEAU, c.a.
Syndic désigné

Rémillard Moquin Nadeau Inc.
Syndic de faillite

1800, boul. Le Corbusier, bureau 118
Laval (Québec) H7S 2K1
Tél. : (514) 682-6700

Sam Lévy & Associés Inc.
Syndics De Faillite

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 6ième jour de mars 1995, ***LA COLLECTION D'AUTO PRÉSIDENTIELLE INC.***, a fait cession de ses biens, ayant sa principale place d'affaires au 5500 rue Ferrier, Montréal, Québec, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 mars 1995 à 10 h 00, au bureau du séquestre officiel, situé au 5, Place Ville Marie, 8e étage, bureau 800, Montréal, Québec.

SAM LEVY & ASSOCIÉS INC., Syndic
Sam Levy, C.A., Syndic/Administrateur

276, rue St-Jacques Ouest, Bureau 926
Montréal (Québec) H2Y 1N3
Tél. : (514) 282-9999
Téléc. : (514) 282-6607

RAYMOND, CHABOT INC.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-05-001711-959

COUR SUPÉRIEURE

FAREDOON RUSTOM MISTERY ET AL
Pétitionnaires
- et -
DÉVELOPPEMENT DRANEL INC.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC. (a/s Réjean Bouchard) ès-qualité de syndic à la faillite de Développement Dranel Inc.
Défendeurs
- et -
OFFICER DE PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL
Mis-en-cause

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE PAR APPEL D'OFFRES SUR INVITATION
Articles 2791 et suivants C.C.Q.

Des offres d'achat sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits, lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lots séparés.

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Lot 1)**Triplex** sis au 8997, 8999, 8999-A boul. Langelier à St-Léonard
Évaluation municipale : **327,900 $**
Mise à prix : **162,000 $**

Lot 2)**Condominium** de 4 1/2 pièces,sis au 1500 rue St-Jacques, app. 1 à Montréal
Évaluation municipale : **94,600 $**
Mise à prix : **72,000 $**

Lot 3)**Condominium** de 4 1/2 pièces,sis au 6500 boul. Couture, app. 5 à Montréal
Évaluation municipale : **101,600 $**
Mise à prix : **72,900 $**

Lot 4)**Condominium** de 4 1/2 pièces,sis au 1490 rue St-Jacques, app. 1 à Montréal
Évaluation municipale : **93,300 $**
Mise à prix : **72,000 $**

Lot 5)**Condominium** de 4 1/2 pièces,sis au 6510A boul. Couture, app. 1 à Montréal
Évaluation municipale : **96,400 $**
Mise à prix : **63,000 $**

Lot 6)**Condominium** de 4 1/2 pièces,sis au 6510 boul. Couture, app. 2 à St-Léonard
Évaluation municipale : **98,000 $**
Mise à prix : **63,000 $**

Lot 7)**Condominium** de 4 1/2 pièces,sis au 6510 boul. Couture, app. 3 à St-Léonard
Évaluation municipale : **97,200 $**
Mise à prix : **72,900 $**

Lot 8)**Condominium** de 4 1/2 pièces,sis au 6510 boul. Couture, app. 4 à St-Léonard
Évaluation municipale : **98,000 $**
Mise à prix : **72,900 $**

Lot 9)**Condominium** de 4 1/2 pièces,sis au 6510 boul. Couture, app. 5 à St-Léonard
Évaluation municipale : **97,300 $**
Mise à prix : **74,700 $**

Lot 10) **Condominium** de 4 1/2 pièces,sis au 6540 boul. Couture, app. 3 à St-Léonard
Évaluation municipale : **100,200 $**
Mise à prix : **63,000 $**

Lot 11) **Triplex** sis au 9021, 9023, 9023-A boul. Langelier à St-Léonard
Évaluation municipale : **422,000 $**
Mise à prix : **162,000 $**

Lot 12) **Condominium** de 5 1/2 pièces,sis au 1173 Croissant du Collège, app. 203 à Ville Lasalle
Évaluation municipale : **100,000 $**
Mise à prix : **76,500 $**

Les offres doivent être envoyées au bureau de Raymond, Chabot Inc., lequel les recevra jusqu'à 11h00, le 24 mars 1995.

Les offres doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit « **OFFRE - DRANEL** ».

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu sur demande au bureau de Raymond, Chabot Inc. ou sur les lieux lors de l'inspection.

Il est de la responsabilité de l'offrant d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les biens mentionnés aux lots 1 à 12 pourront être inspectés en prenant rendez-vous avec André Hébert au (514) 646-1888.

RAYMOND, CHABOT INC.
Réjean Bouchard, CIP, Responsable de la vente sous contrôle de justice

---

DANS L'AFFAIRE DE:

ENCANS NORAM INC.

VENTE PAR LE CRÉANCIER PAR APPEL D'OFFRES
Articles 2784 et suivants C.C.Q.

Des offres d'achat sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits, lesquels doivent être vendus en bloc.

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Lot No. 1) **Équipement informatique comprenant :**

3 moniteurs V.G.A. couleur 33"
1 imprimante Epson DFX-8000 136 colonnes 1066 CPS
10 ordinateurs 486 pour réseau
12 écrans 14" VGA couleur
3 écrans 14" VGA couleur à commande tactile
3 imprimantes à étiquettes
2 imprimantes à 24 points (pins)

au coût 43 949 $

Les offres doivent être envoyées au bureau de Raymond, Chabot Inc., lequel les recevra jusqu'à **15h00, le 24 mars 1995.**

Les offres doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit « **OFFRE - NORAM** ».

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic Raymond, Chabot Inc. et dont le montant représente au moins 15 POUR CENT du montant de la soumission.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Le détail de **toutes** les conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu sur demande au bureau de Raymond, Chabot Inc. ou sur les lieux lors de l'inspection.

Il est de la responsabilité de l'offrant d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les biens mentionnés pourront être inspectés en prenant rendez-vous avec Lyne Brunelle au (514) 382-9234.

RAYMOND, CHABOT INC.
Réjean Bouchard, CIP, Responsable de la vente

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

CORPORATION DE GESTION NEW ASIA INC.
Débitrice

Des soumissions sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits, lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lots séparés.

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Lot No. 1) **Immeuble commercial sis sur un terrain adjacent à un golf, comprenant salle de réception, piscine intérieure et neuf unités d'habitation dont trois sont en construction;**

Situé au 435-A, chemin du Lac Masson, à Ste-Marguerite du Lac Masson;

Sujet à hypothèques et autre charges;

Sur un terrain de 21 477 mètres-carrés;

Évaluation municipale 872 200 $

Lot No. 2) **Droits et intérêts du syndic** dans les équipements et ameublement

Les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic, Raymond, Chabot Inc., lequel les recevra jusqu'à **11h00, le 27 mars 1995.**

Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit « **SOUMISSION - NEW ASIA** ».

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic Raymond, Chabot Inc. et dont le montant représente au moins 5 POUR CENT du montant de la soumission.

Le syndic procèdera à l'ouverture des soumissions en présence d'un représentant du Surintendant des faillites.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énonçées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la Faillite s'appliquent à la présente vente sous réserve des additions, modifications ou omissions en totalité ou en partie des conditions de vente apportées par le syndic.

Le détail de **toutes** les conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou sur les lieux lors de l'inspection des biens et lesdites conditions et réserves seront affichées dans les lieux où les biens sont offerts en vente.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Le(s) bien(s) mentionné(s) au(x) lot(s) pourra(ront) être inspecté(e)s en communiquant avec monsieur André Hébert, au 646-1888.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le soussigné, du bureau du syndic.

RAYMOND, CHABOT INC., Syndic
Réjean Bouchard, CIP, Responsable de l'actif

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

SOFA CANBEC INC.
Débitrice

Des soumissions sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits, lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lots séparés.

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Lot No. 1) **Machinerie, équipement, outillage, pour bois**
évalué à 25 845 $

Lot No. 2) **Levier hydraulique à essence Caterpillar 24"**
évalué à 7 500 $

Lot No. 3) **Ensemble de mobilier de salon et matières premieres** -------

Lot No. 4) **Mobilier de bureau** 3860 $

Les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic, Raymond, Chabot Inc., lequel les recevra jusqu'à **15h00, le 15 mars 1995.**

Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit « **SOUMISSION - CANBEC** ».

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic Raymond, Chabot Inc. et dont le montant représente au moins 15 POUR CENT du montant de la soumission.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui sera tenue au bureau du syndic à 15 h 00, le 15 mars 1995.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énonçées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la Faillite s'appliquent à la présente vente sous réserve des additions, modifications ou omissions en totalité ou en partie des conditions de vente apportées par le syndic.

Le détail de **toutes** les conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou sur les lieux lors de l'inspection des biens et lesdites conditions et réserves seront affichées dans les lieux où les biens sont offerts en vente.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les biens mentionnés aux lots 1 à 4 pourront être inspectés en se rendant au 215, boul. St-Elzéar ouest, Laval.

Les lieux précités seront ouverts pour **l'inspection des éléments d'actif** en question, **le lundi 13 mars 1995 entre 10 h 00 et 18 h 00.**

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Lyne Brunelle du bureau du syndic.

RAYMOND, CHABOT INC., Syndic
Réjean Bouchard, CIP, Responsable de l'actif

1200, boul. St-Martin Ouest, bureau 200, Laval (Québec) H7S 2E4
Tél. : (514) 382-9234

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS SYNDICS INC.

Jean Fortin & Associés Inc.

Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour la vente des biens suivants en lots séparés seulement.

Dans l'affaire de la faillite de: **COOPER\ATION CONSTRUCTION (C.C.I.) LTÉE**

Lot #1 **Matériel roulant comprenant :** camion, remorque, compresseur, mini-loader, pompe à haute pression
Valeur estimative : 24 500 $

Lot #2 **Équipements et mobilier d'atelier**
Valeur estimative : 7 300 $

Lot #3 **Mobilier de bureau et accessoires**
Valeur estimative : 3 470 $

INSPECTION

L'inspection des actifs aura lieu **lundi le 13 mars 1995 entre 10 h et 16 h**, au 941, Michelin, Laval.

AVIS

Les soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'au **mercredi 15 mars 1995 à 15h.** Les soumissions seront ouvertes en présence des soumissionnaires.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit « **SOUMISSION – COOPER\ATION CONSTRUCTION (C.C.I.) LTÉE** ».

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15 % du montant de la soumission.

TOUTE INDICATION FOURNIE PAR LE SYNDIC N'ENGAGE AUCUNEMENT SA RESPONSABILITÉ.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions et celles rendues disponibles par le syndic lors de l'inspection, font partie intégrante de la demande de soumissions. On doit en obtenir copie au bureau du soussigné ou au moment de l'inspection.

Jean Fortin & Associés Inc.

50, Place Crémazie ouest, bureau 1105
Montréal (Québec) H2P 2W9 - Tél. : (514) 382-3260

Montréal • Drummondville • Longueuil
Laval • Saint-Hyacinthe • Saint-Jean • Sorel

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

P01362

DESCRIPTION

La Société de l'assurance automobile du Québec sollicite, auprès de fournisseurs spécialisés dans le domaine de la réalisation de systèmes, des offres afin de réaliser le mandat suivant : **"Réalisation et évolution d'une livraison du projet informations de gestion".**

ACCORDS DE LIBÉRALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Le présent appel d'offres est assujetti aux accords de libéralisation des marchés publics intervenus entre les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Disponibles à compter de lundi le 13 mars 1995, aux heures normales de bureau : **8h30 à 12h00, 13h00 à 16h30.**

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Direction des ressources matérielles et immobilières
Accueil et renseignements
333, boulevard Jean-Lesage
Québec (Québec)
Téléphone : (418) 528-4141

Toute question relative à certains détails de l'appel d'offres doit être acheminée directement et uniquement à :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
a/s de Monsieur Gilles Falardeau
Téléphone : (418) 528-4133
Télécopieur : (418) 528-1000

GARANTIE DE SOUMISSION

L'offre de service des fournisseurs doit être accompagnée d'une garantie de soumission faite à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec. La garantie de soumission doit être valable pour la période de validité des offres de services et correspondre à l'un ou l'autre des montants suivants :

1) Dix pour cent (10 %) du montant estimé du contrat , si la garantie est fournie sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution et conforme aux dispositions de l'annexe 5 du règlement sur les contrats de service.

2) Cinq pour cent (5 %) du montant estimé du contrat, si la garantie est fournie sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable émise par une banque, une caisse d'épargne ou de crédit ou une société de fiducie ou d'épargne et conforme aux dispositions de l'annexe 6 du règlement sur les contrats de service, d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable par le gouvernement d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

La garantie de soumission sera échangée contre une garantie d'exécution lors de l'adjudication du ou des contrat(s).

COÛT DES DOCUMENTS

Le coût des documents est de 20,00 $ chacun (non remboursable), payable en argent, par chèque visé ou mandat-poste à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec.

DATE ET HEURE DE CLÔTURE

Mercredi, le 29 mars 1995 à 15 h 00.

Les fournisseurs pourront assister à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au 333, boulevard Jean-Lesage, rez-de-chaussée, Québec, immédiatement après l'heure de clôture.

Seules les offres des fournisseurs ayant une place d'affaires ou au Québec ou en Ontario et ou au Nouveau-Brunswick seront considérées aux fins d'octroi des contrats.

La Société de l'assurance automobile du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Le Directeur des ressources matérielles et immobilières
Yves Traversy

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

AVIS D'ENCAN

TOUT DOIT ÊTRE VENDU PAR ENCAN PUBLIC

ÉQUIPEMENTS RESTAURANT, ET TRAITEUR BAR, BAR LAITIER COMPLET

MERCREDI 15 MARS 1995 À 11 H.
CENTRE D'ACHAT PLACE LA MAIRIE
5950, BOUL. COUSINEAU, ST-HUBERT
DIR. : VOISIN DU POSTE DE POLICE ET HÔTEL DE VILLE

LISTE PARTIELLE :

ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT :
Mélangeur à pâte « Hobart » 20 pintes • Chambre froide • 2 cuisinières 6 ronds • 2 fours, au gaz « Garland » • Salamandre « Garland » • Four à convection • Plaque 48" « Garland » • 2 plaques chauffantes au gaz 36" l « Miraclean », 1 « Garland » • 2 comptoirs pâtisserie ass. murale et refrig., 2 portes 6' • Lave-vaisselle « Hobart » • Four à pizza à gaz « Perfecta » • Four à pizza de comptoir « Pizzazip » • Réfrigérateur 4 portes a. i. • Charcoal au gaz • Friteuse au gaz « M.K.E. » • 2 friteuses à beigne, 1 de plancher et 1 de comptoir • Friteuse à spaghetti • 2 réfrigérateurs 2 portes • Épluche use à patates • Steamer à hot-dog • 2 piqueuses à viande • Réchaud de comptoir élect. « Moffat » • Machine à café expresso • Machine à café 5 stations « Bunn-O-Matic » • Balance élect. • Distributrice à lait • Enveloppeuse « Fanesse » • Evier double a. i. • Comptoir de service a. i. • Table de service • Table à sandwich réfrigérée • Table chaude au gaz avec 6 bain-marie • Laveuse « SWM » • 2 tables de travail • Congélateur tombeau 4' « Roy » • Réchaud à soupe élect. • 3 fours micro-onde • 4 grille-pains ass. « Toastmaster », « Toastwell », « G.E. » • Coupe tomate • Trancheur à viande « Omas » • Machine à jus « Jet Spray » • 4 distributeurs à assiette sur roue • Chariot, cabaret • Etc.

ÉQUIPEMENT BAR :
Machine à glace • 2 réfrig. de bar 3 et 6 portes • Pompe à bière et compteur • Evier de bar a. i. • Laveuse à verre pour bar • 12 bancs de bar • Etc.

ÉQUIPEMENT BAR LAITIER :
2 machines à crème glacée 1 et 3 têtes « Taylor » • Machine à slush • Machine pour milk shake 3 têtes • Machine à jus « Jet Sprays » • 2 congélateurs vitré 8 saveurs • Dispensateur pour chocolat • Machine à chocolat chaud • 2 machines à gauffre • 70 chaises à patio • 30 tables • Etc.

DIVERS :
3 caisses enregistreuse « Casio » • 200 chaises • 30 tables • Vaisselles • Verreries • Ustensiles • Marmites • Filières • Bureau • Photocopieur • Etc.

INSPECTION : LE MARDI 14 MARS DE 9 H À 19 H

CONDITIONS : 25 % À L'ADJUDICATION, BALANCE COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ
VENTE DIRIGÉE PAR

GESTION GERRY BOYER ET ASS. INC.
ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR
2037, RUE AIRD, MONTRÉAL H1V 2V9
TÉL. : (514) 259-8100, TÉL. : (514) 486-5700

S2213882

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

AVIS PUBLIC

FAILLITE de TRANSPORT STAR TRUCK INC.

ENCAN

MARDI LE 21 MARS 1995 À 9 H 30
2737, Louis Amos, Lachine (Qc), tél. : (514) 633-1274
Inspection : les 16, 17 et 20 mars de 9 h à 16 h

Mobilier et équipement de bureau • Informatique • Communication • Équipement d'entrepôt • Équipement et outillage de garage • Matériel roulant

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU : • Belinographe Fax 8006 • Photocopieur Canon NP400F • Calculatrices • Horloges poinçon • Classeurs latéraux et horizontaux à l'état neuf • Bureaux • Chaises • Fauteuils • Table de conférence • Mobilier en bois de rose • Extincteurs • Coffres-fort • Lumières d'urgence, etc. etc.

INFORMATIQUE : • Systèmes informatiques 486, 386 et 286 • Écrans couleur • Imprimantes laser • Lecteur de ruban magnétique etc. etc.

COMMUNICATION : • Système téléphonique NEC Electra 16/48 • Système de radio avec 2 bases, 41 radios.

ÉQUIPEMENT D'ENTREPÔT : • Systèmes d'étagères ultra-robuste Ready-Rack, Beam Lock etc. • Chariots à palette • Chariots plate-forme • Plaque de chargement.

ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE DE GARAGE : • Compresseur Quincy avec moteur 15 hp • Distributeur d'huile ajustable avec pompe pneumatique • Machine à laver • Crics hydrauliques • Perceuse • Pont roulant • Établies • Pompes et fusils à graisser • Détecteur Poly-gas • Outillage manuel • Outillage électrique • Extracteur hydraulique • Scie Rockwell 10" • De nombreuses pièces de rechange, etc. etc.

MATÉRIEL ROULANT : • 1990 GMC 4 x 4 a/lame à neige Fisher et "Reld Revolt System" • Chariots élévateurs Crown Electric (1) "reach" et (1) "docker" a/chargeur, Raymond #10 FR40L, Yale GLC40, Marathon #100 "tow tractor", Allis Chalmers cap 10000 lbs, (2) Clark cap 5000 lbs, Nissan mod. 20 • Balai d'entrepôt Tennant #90 • Chargeur sur roues Massey Ferguson • Génératrice Onan 7.5DKD diesel.

CONDITIONS : 25 % À L'ADJUDICATION

Miller Miller AUCTIONEERS, INC.

S. GUY GAUTHIER
Tél. : 685-3541
Téléc. : 683-7103

ENCAN G & G INC. AUCTION
AGENT POUR MILLER & MILLER AUCTIONEERS INC.

ENCAN PUBLIC

SUSAN SHOE INDUSTRIES LTD
2255 BARTON STREET EAST, HAMILTON, ONTARIO

UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS DE CHAUSSURES AU CANADA!

PLUS DE 1 250 LOTS

• (11) presses hydrauliques à tête mobile ATOM G.888HS • Presses à fléau hydrauliques ATOM S320 1986 • (2) presses à l'emporte- pièce hydrauliques FiPi F36 / 1 • (6) presses à l'emporte-pièce BATA MK-2 • (10) machines de moulage par injection LORENZIN, (4) 2 couleurs 2 postes et (6) 1 couleur 2 postes • Machine de moulage par injection PRESMA 1986 Top-2 Top Lift • (2) machines à dégrossir les tiges USM no 4 auto. 1991 • (2) colleuses auto. USM UAR-ABC-2 1991 • (2) convoyeurs à forme 3 niveaux ANZANI • AUSSI: thermoformeuses, formeuses pour pointes, côtés et talons, machine à mouler / border les talons, raseuses, presses pour parois et semelles, cloueuses, machines de fixage par la chaleur, activateurs rotatifs, arrache-formes, etc.

(300) machines à coudre Brother, Ciucani, Strobel, Pfaff, Adler, Consew, Singer et Union, programmables, à coudre les parois, surpiqueuses, à deux piliers deux aiguilles, à un pilier une aiguille, à plateau une et deux aiguilles, «bartack», «bartackers», à points zigzag.

Couteau électronique CAMOGA CN411 • (12) doloires FAV, SAGITTA et COMELZ • (5) presses à tambour rotatif SANYO, ELIZE et SIMPLEX 34" • (4) machines à gaufrer les empeignes SIGMA, COX et WRIGHT • (19) machines à poser les lacets, agrafes, oeillets et rivets SPS, BREVATTO et UEC Speed • (11) thermocolleuses et plieuses QUEEN LIGHT, SAGITTA et COMELZ • Machine à mesurer le matériel METRAPLAN C numérique 1600 x 3200 m / m • AUSSI: machinerie et équipement de soutien à la fabrication, appareils de test, etc.

Nous avons le plaisir d'offrir l'ensemble des moules de production, matrices de coupe, formes et gabarits de marquage des coutures de Susan Shoe Industries.

• Équipement de manufacture, chariot élévateur, rayonnages réglables pour palettes, casiers de rangement, conduits Buzz, machines de marquage

• Ordinateur IBM AS / 400 • Macintosh Quadra 650, scanner et imprimante laser • (7) micro-ordinateurs variés • Imprimantes laser et a aiguilles • Photocopieurs • Télécopieurs et mobilier de bureau

LISTE PARTIELLE SEULEMENT! TÉLÉPHONER POUR OBTENIR UN DÉPLIANT ILLUSTRÉ GRATUIT ENCAN EN DOLLARS US.

• COMMISSION D'ACHAT EXIGÉE À CET ENCAN
• SUJET AUX CONDITIONS AFFICHÉES ET DONNÉES VERBALEMENT LE MATIN DE L'ENCAN

ENCAN : LE MERCREDI 29 MARS 1995 À 9 h
INSPECTION : LE MARDI 28 MARS 1995, DE 9 h À 16 h

Encan mené par **CORPORATE ASSETS INC.**

2 St. Clair Avenue W., 10th Floor, Suite 1002, Toronto, Ontario M4V 1L5 • Tél.: (416) 962-9600, Téléc.: (416) 962-9601

S2212400

LIQUIDATION G.E.B. inc.

GEB **PRÉAVIS D'ENCAN**

Dans l'affaire de la faillite de

LOCATION D'OUTILS ST-VALLIER

NOUS VENDONS PAR ENCAN PUBLIC POUR NOTRE COMPTE ET AUTRES AU

1095, de la CANARDIÈRE
QUÉBEC (QUÉBEC)

vendredi et samedi 24 et 25 mars 1995 à 10 h 30

Surveillez l'annonce du samedi 18 mars 1995
Pour de plus amples informations communiquez avec nous au
Tél.: 819-357-2004 Cell.: 819-357-0403 Fax.: 819-357-1777

S2213665

GEORGES-E. BOUCHER, Encanteur licencié, liquidateur-évaluateur
38, Girouard, Arthabaska (Québec) G8P 6S5

VENTE PUBLIQUE

Tél. : 322-8875 - Fax : 322-8434

presse-plieuse 80 / 100 tonnes x 10'
cisaille / guillotine ¼" x 10'
cisaille universelle 3½" x ½"
2 soudeuses à l'arc
2 soudeuses au mig
polisseuse à courroie 8'
avec dépoussiéreuse
8 forces 5' x 4'
compresseur 5 forces
scie circulaire 12"
pont roulant 10 tonnes, longueur de 50' et 2 beams
et beaucoup d'autres outils
automobile Taurus 1990

S2213601

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

WISE PEOPLES

PLUS DE 150 000 PI CARRÉS
D'ESPACE DE BUREAU ET D'ENTREPÔT
4600, COUSENS, MONTRÉAL (QUÉBEC)

2 — JOURS D'ENCAN

JOUR 1 : LE MARDI 21 MARS À 9 H 30

ORDINATEURS ET FAX
HP VECTRA RS20 386 • ORDINATEURS APPLE MACINTOSH • ORDINATEURS 486-DX2 • ORDINATEURS COMPAQ DESK PRO • ORDINATEUR DELL 386 • ORDINATEUR NCR TOWER 32/700 • ORDINATEUR 386/40 • ORDINATEURS NCR 3225 • TERMINAUX WYSE 60 ET 30 • IMPRIMANTES AU LASER EPSON EPL7000 • APPLE LASERWRITER • MACINTOSH II SYSTÈME DE PUBLICITÉ AVEC MONITEUR IKEGANI ET SCANNER ABATON • IMPRIMANTES FUJITSU DL4600, DL3400 ET DL400 ET IMPRIMANTES EPSON LQ-2500, LQ- 1170 ET LQ-1050 • IMPRIMANTES AU LASER HEWLETT PACKARD HP2 ET HP4 • IMPRIMANTES AU LASER XEROX 4045 • MODEMS • FAX À PAPIER ORDINAIRE RICOH, CANON L700, T701, 730 ET 770 • FAX NEC, SHARP ET CANON.

ÉQUIPEMENT ET FOURNITURES DE BUREAU
DACTYLOS IBM, PANASONIC 4X-E700M ET CANON • (5) TÉLÉPHONES MERIDIAN MODÈLE NT4X36 • SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE TIE ULTRACOM AVEC 18 APPAREILS • FOURS MICRO-ONDES • RÉFRIGÉRATEUR DE BAR • CLASSEURS FORMAT LÉGAL, LETTRES ET LATÉRAUX • BUREAUX • DES CENTAINES DE CALCULATRICES SHARP • DOSSIERS • BROCHEUSES ÉLECTRIQUES ET MANUELLES • PAPIER COLLANT • ENVELOPPES ET PAPETERIE • PANIER DE BUREAU • DÉVIDOIR DE PAPIER COLLANT • AIGUISOIR ÉLECTRIQUE • PRESSE D'IMPRIMERIE OFFSET MULTILITH MODÈLE 1250

ENTREPOT
(2) MUELLER SYSTÈME D'EMBALLAGE DE PALETTES DOUBLE MODÈLE LBD 800 ET MODÈLE 700 AVEC BALANCES SENSI-WEIGH • (8) IMPRIMANTES POUR ÉTIQUETTES PRODIGY PLUS • (2) CONVOYEURS ÉLECTRIQUES 60' • (50) DIFFÉRENTES TRANSPALETTES BT ET LIFTOW • ÉTAGÈRES DEXION • (19) LUMIÈRES POUR QUAI DE TRANSBORDEMENT • (25) PANIERS DE MANUTENTION MANUEL • MEZZANINE APPROX. 25' x 25' • 200' DE CLÔTURE DE SÉCURITÉ • PLUS DE 500 SECTIONS D'ÉTAGÈRES POUR PALETTES • 112 CASIERS • ÉCHELLES MOBILES • CADRAN DE POINÇONNAGE ÉLECTRIQUE ITR MODÈLE 350 • (NEUF) GÉNÉRATRICES ONAN 20 kW AVEC MOTEUR DIESEL CUMMINS • SYSTÈME DE SURVEILLANCE PAR CAMÉRA AVEC 15 CAMÉRAS, 19 MONITEURS ET 6 VIDÉOSCOPES EMERSON • SOUFFLEUSE À NEIGE CADET MODÈLE 268

CHARIOTS ÉLÉVATEURS
(9) CHARIOTS À FOURCHETTES, TRIPLE STAGE AVEC «SIDE SHIFT» TOYOTA 3 400 LB MODÈLE 2FBE18 ET 2FBEC18 AVEC CHARGEURS STATICON • (2) CHARIOTS ÉLECTRIQUES RAYMOND 1989, 4 000 LB MODÈLE 311SR 40TT AVEC CHARGEURS • CHARIOT ÉLECTRIQUE RAYMOND 1987, 4 000 LB MODÈLE 20R 40TT AVEC CHARGEUR • CHARIOT ÉLECTRIQUE LIFTOW 1 900 LB, MODÈLE 810 • (4) TRANSPALETTES-ÉLÉVATEURS ÉLECTRIQUES RAYMOND 1991, MODÈLE 019-E60L AVEC CHARGEURS.

VÉHICULES
MERCEDES 400SE 1993, 32 000 KM • MERCEDES 300SL CONVERTIBLE 1992, 40 000 KM • PORSCHE 911C4 1991, 46 000 KM • PORSCHE 928S4 1991, 20 000 KM • (3) REMORQUES 48' DOUBLE ESSIEU MANAC 1993 • (3) REMORQUES 32' SIMPLE ESSIEU MANAC 1993 • REMORQUE 45' FRUEHAUF 1986 • (3) REMORQUES 48' TRAILMOBILE 1984.

JOUR 2 : LE MERCREDI 22 MARS À 9 H 30

MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU PLUS DE 100 LOCAUX DE BUREAU.
BUREAUX POUR ORDINATEUR • STATIONS DE TRAVAIL • BUREAU DE SECRETAIRE • BUREAUX • SUPPORTS POUR IMPRIMANTES • ARMOIRES DE RANGEMENT • CLASSEURS FORMAT LÉGAL, LETTRE ET LATÉRAL • (4) CLASSEURS À L'ÉPREUVE DU FEU GUARDEX ET DIEBOLD • DÉCHIQUETEUSE À PAPIER OLYMPIC • PLANTES • SOFAS SECTIONNELS • ENSEMBLE SOFA / CAUSEUSE EN CUIR • BUREAU DE RÉCEPTION • TABLES POUR SALLE DE CONFÉRENCE 16' ET 10' AVEC CHAISES EXÉCUTIVES • TABLES POUR SALLE DE CONFÉRENCE • CHAISES EXÉCUTIVES • MOBILIERS DE BUREAU AVEC CRÉDENCE EN CHÊNE, ÉRABLE, NOYER ET LAQUÉ NOIR • BIBLIOTHÈQUES • UNITÉ D'AIR CLIMATISÉ POUR SALLE D'ORDINATEURS LIEBERT CHALLENGER 2 • LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ ET RÉFRIGÉRATEURS DE BAR • TÉLÉVISIONS EMERSON 28" ET CURTIS 14" • VIDÉOSCOPES SANYO ET CITIZEN • CAMÉRA NIKON F3 AVEC LENTILLES.

ART PLUS DE 60 PIÈCES
VASTE SÉLECTION DE CADRES DE QUALITÉ • REPRODUCTIONS LITHOGRAPHIQUES • HUILE SUR CANEVAS PAR BOBBY LOUDON, EDWARD HOLLAND, SUSAN SALADINO, PAULINE GAGNON ET ERIC WAUGH • COLLECTION DE CAISSES ENREGISTREUSES « NATIONAL CASH REGISTERS ».

PHOTOCOPIEURS
XEROX 1040 ET 7021, TOSHIBA DB8510, 9110 ET CANON MP3025F.

ENCANTEURS INDUSTRIELS CANADIENS INC.
1499, RUE WILLIAM
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3C 1R4
TÉL.: (514) 933-1151
FAX: (514) 934-2335
1-800-843-2338

UNE COMMISSION DE 10% S'APPLIQUERA SUR TOUT ACHAT.

ENCAN : LE MARDI 21 MARS DÈS 9 H 30 et LE MERCREDI 22 MARS DÈS 9 H 30

INSPECTION LE LUNDI 20 MARS DE 9 H 30 À 16 H 30

S2213597

ENCAN PUBLIC

Usine de fabrication de métal
Contracteur en système de sécurité téléphonique et réseau informatique
Ameublement de bureau

Le mercredi 15 mars 1995 à 10 h 30 au 1095, rue Principale, Local C Sainte-Julie (Québec), Sortie 105 de l'autoroute 20, Direction Sainte-Julie

Liste partielle :
Coupeuse à métal Iron Worker (Shear) Geka mod. HYD-100 • Palan élect. Jet • Scie à métal Wells mod. 1200 • Fileteuse à tuyau Oster • Compresseur 5 hp Devilbiss mod. 5060 • Bassin de lavage • Câbles pour soudeuse • Soudeuse Hobart mod. RC 300 - +295 - 2 Mig 27 • Airco mod. mig 30 E • Plieuse à métal hydraulique • Perceuse magnétique Milwaukee • Chalumeau automatique Moggy mod. 0899-0001 • Meule portative Hilti • Fils pour soudeuse Mig et électrodes • Lot d'encrages et mèches à ciment • Lot d'outils manuels et électriques • 13 échelles de 15 pi. extensibles • 5 escabeaux • Échafaud de peintre • 5 étagères Dexion (38 tablettes 24 X 36) • Casier pour pièce de travail • Armoires.

Équipement de sécurité tel que :
Système d'alarme et de protection d'incendie • Intercom • Lumière d'urgence, de sortie • Détecteur de fumée • Sirène • Panneaux • Claviers • Etc.

Équipement pour réseau informatique et téléphonique tel que :
Importante quantité de fil et câblage • Dévidoir à fil • Connecteurs • Boîte de jonction • Câblage préassemblé pour réseau informatique • Outils manuels spécialisés pour l'assemblage de fils • Vérificateur d'interface RS 232 Navtel • Riser Bond réflectomètre outil manuel • Ensemble de matériel et outils pour fibre optique • Haut-parleurs pour plafond.

Véhicules :
3 camionnettes Ford Ranger 1986 et 1987, 5 vitesses avec boîte en fibre de verre • Camion 10 roues Dodge 1000 1979 • Remorque tandem 6 pi X 8 pi • Excavatrice pour petit tracteur

Ameublement de bureau :
Photocopieur Konica 1290 RE avec base • Photocopieur Toshiba 2230 turbo à classeur avec base • Télécopieur Sharp F0225 • Ordinateur Samsung FX 2100 compatible 486/40 MHz, 4 meg/ram, 200 meg /HD avec moniteur et clavier • Imprimante Fujitsu DL 1150 • Imprimante IBM Quietwriter • Dactylo Nakajima AX-510 • 2 systèmes téléphoniques Vantage, Esprit et Méridien • 2 classeurs anti-feu à 4 tiroirs National • 2 classeurs anti-feu latéraux Gardex à 2 tiroirs • 4 classeurs verticaux à 3 tiroirs • Classeur latéral à 6 tiroirs • Classeur à plans à 5 tiroirs • 4 vestiaires à 3 portes gris • 2 bureaux en chêne 30 po. X 45 po • 2 bureaux en chêne 30 po X 60 po • 1 table info. • 3 bureaux 30 po X 60 po blancs • Bureau 30 po X 72 po gris • Chaise de sténo beige • 4 chaises grises • Tableaux marqueurs • Séparateur de bureau • Bureau 36 po X 72 po avec crédence • Bureau retour 30 po X 60 po • Réfrigérateur de comptoir Danby • Tables de conférence verte 72 po X 72 po • Mauve 48 po X 144 po • Chêne 60 po de diamètre

Inspection : Le mardi 14 mars de 9 h à 17 h
Conditions : Dépôt, 25 % argent comptant ou chèque visé

GESTION BARIL INC.
800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2450
Montréal (Québec) H3B 4V7
Tél. : (514) 397-0114 Fax : (514) 393-3965
Encanteur, Liquidateur, Évaluateur

S2213880

ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

Principalement pour notre compte et/ou autres parties intéressées.

MERCREDI 15 mars 1995 À 11 H précises
(inspection «même jour» de 9 h à 11 h)

au: 2111-D, ST-RÉGIS, Dollard-des-Ormeaux
(Direction: Transcanadienne sortie Des Sources nord, droite Brunswick, droite Deacon, gauche St-Régis)

MOBILIER DE BUREAU EXÉCUTIF NEUF DE HAUTE QUALITÉ

- **Tables de conférence, bureaux et crédences acajou**
- **Chaises en cuir, photocopieurs**
- **(50) Classeurs latéraux**

• À ÊTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées.
• DÉPÔT 20% COMPTANT avec mise.
• SOLDE COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ.

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC Tél.: 683-0661

ENCAN PUBLIC

S2213727

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Transports Canada / Transport Canada — Canada

À partir du 1er avril 1995, les exigences relatives aux appels d'offres de Transports Canada seront annoncées et distribuées par l'entremise du Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS). Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ce service, veuillez composer le 1-800-361-4637 ou le (613) 737-3374 si vous êtes dans la région de la Capitale nationale.

DEMANDE DE SOUMISSION
dans l'affaire de
PIROCO (1983) LTÉE
1325, Curé Poirier Ouest
Longueuil, Québec

Des soumissions scellées seront reçues pour l'achat en bloc des actifs suivants :

LOT 1 : Bains, douches, toilettes, éviers, robinets, tuyaux, raccords, accouplements, pièces de réparation pour plomberie, tuyaux ABS, PVC, etc. Quincaillerie, peinture, pinceaux, outils, moulures, contre-plaqué, portes intérieures et extérieures, etc.

Évalué à 294 441,93 $ au coûtant

NOTE :

A- Cette vente est sujette à des con ditions faisant partie intégrante du présent avis; la responsabilité de s'en procurer copie incombe à toute personne ou organisme interessé.

B- Un cahier d'inventaire et une liste des conditions seront disponibles le jour de la visite des actifs.

VISITE DES ACTIFS :
Date : 14 mars 1995
Heures : De 10 h à 16 h
Endroit : 1325, Curé Poirier Ouest Longueuil, P.Q.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS :
Date : 20 mars 1995
Heure : 12 h
Endroit : 500, Place d'Armes 9e étage, Montréal Québec, H2Y 2W3

Par : Jacqueline Fortier, agent de réalisation (514) 394-6745

Dans l'affaire de : Piroco (1983) Ltée

Nº 765-11-000007-950

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

CONSTRUCTION ANGKOR INC., corps politique et incorporé, légalement constitué en corporation, ayant sa principale place d'affaires dans la Ville de Sorel, District de Richelieu, Province de Québec, au 96, rue George, J3P 1C3.

DÉBITRICE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(paragraphe 102(1))

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue à l'égard de **Construction Angkor Inc.** le 28e jour de février 1995, et Coopers & Lybrand Limitée (Gilles Gagnon, responsable de l'actif) a été nommée syndic de l'actif du failli par le tribunal, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE des créanciers du failli sera tenue le 28e jour de mars 1995 à 9 h 30 au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, Salle 800, Montréal, Québec, H3B 2G2.

FAIT à Montréal, ce 11e jour de mars 1995.

Coopers & Lybrand Limitée, Syndic
Gilles Gagnon, C.A.,
Responsable de l'actif

1170, rue Peel, bureau 330
Montréal (Québec) H3B 4T2
Tél.: (514) 876-1520

ENCAN PUBLIC

Pour notre compte / ou celui d'autres parties

LE JEUDI 16 MARS 1995 à 10 h 30
au 114, Ch. du Tremblay à Boucherville
(sortie 95 de l'autoroute 20)

ÉQUIPEMENT DE PÂTISSERIE ET BOUCHERIE
COMME NEUF

Liste partielle:
Chambre froide 8' x 6' • Cong. GENERAL 2 portes mod.: RSL50 • Réfrigérateur GENERAL 2 portes mod.: GG50 • Comptoir réfrigéré GENERAL 8' mod.: TDL8SC • 2 congélateurs vitrés 3 portes • Comptoirs à fruits et légumes 8' et 12' • Mélangeur HOBART 60 ptes avec acc. • Scies à viande HOBART & BIRO • Attend. à viande IDEAL • Emballeuses • Balances • Caisses • Four MKE • Étagères • Bureau • Fax • Cellulaire • etc...

INSPECTION: Le mercredi 15 mars de 10 h à 16 h.

CONDITIONS: 25 % à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées.

INFORMATION:
497-7253
LIQUIDATION TRANSIT
ENCANTEUR • LIQUIDATEUR • ÉVALUATEUR

S2213663

ENCAN

EMBOUTEILLEUR DE JUS ET EAU DE SOURCE
FBI BRANDS LTD.
16, CHEMIN BENOIT, MONT-SAINT-HILAIRE, QUÉBEC
(ENVIRON 50 KM À L'EST DE MONTRÉAL)

LE MERCREDI 22 MARS À 10 H

REMPLISSEUSES: Remplisseuse de bouteilles rotative MEYER, 65 têtes, mod. HP-4150 • Remplisseuse à gravité FEDERAL / FOGG, 26 têtes • Machine à vide rotative MRM, 24 soupapes • Machine à vide rotative MRM, 16 soupapes • **MACHINES À FORMER, REMPLIR ET SCELLER** les boîtes CHERRU BURRELL Evergreen Gable, mod. H-75 • **MACHINES À PASTEURISER:** MEYER Cataract #8-45 à courroie • BARRY WEHMILLER Vortex à tunnel • CRGO «tube-in-shell» • **ÉQUIPEMENT D'EMPAQUETAGE:** Machine à poser les capsules ZALKIN 8 têtes • Machine à défaire les caisses de bouteilles AKRON UNIVERSAL • Machine à défaire les caisses CLIMAX Unimatic #V1-36R • Machine à étiqueter rotative PIRZER 24 têtes • Machine à étiqueter STOCKPOLE / PHIN #FN • Machine à laver les bouteilles • Système de mélange • Refroidisseur • Compresseurs • Système de filtrage • Réservoirs en acier inox 10 000, 3 000, 2 000, 1 200 et 600 gallons • Chaudières • Convoyeur • Chariots élévateurs • Plus encore!.

CONDITIONS: Prime de 10% exigée à l'achat. Encan en dollars US.

INSPECTION: le mardi 21 mars, de 10 h à 16 h.

Pour obtenir toutes les conditions et une brochure illustrée, s'adresser à: S2212410

Michael Fox Auctioneers, inc.
Executive Offices
3835 Naylors Lane
Baltimore, Maryland 21208
(410) 653-4000 • (800) 722-3334
Fax (410) 653-4069

CORPORATE ASSETS INC.
2 St. Clair Avenue W., 10th Floor, Suite 1002
Toronto, Ontario, Canada M4V1L5
(416) 962-9500
Fax (416) 962-9601

Société du parc des Îles
(AMARC)

Avis public

CONCESSIONS COMMERCIALES
LA RONDE

La Société du parc des Îles (AMARC) invite toute personne physique ou morale à lui manifester son intérêt pour l'exploitation de divers emplacements commerciaux à compter de la saison d'exploitation 1995 de La Ronde.

Les emplacements disponibles sont les suivants :

• Boutique photo	1 emplacement
• Photo automatisée	2 emplacements
• Boutique souvenir	3 emplacements
• Boutique non alimentaire	3 emplacements
• Bar cabaret spectacles	1 emplacement
• Jeux d'adresse	34 emplacements

Les conditions d'octroi des emplacements ci-dessus ainsi que leur description sont définies au document informatif qui pourra être obtenu par les intéressés, contre paiement d'une somme de 30,00 $ (en argent ou par chèque **VISÉ** à l'ordre de la **Société du parc des Îles) (AMARC)** non remboursable, en se présentant en personne, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 16 h 00 à la **Société du parc des Îles (AMARC)**, Pavillon du Canada, (via le Pont de la Concorde), Île Notre-Dame, Montréal (Québec) H3C 1A9 à compter du 13 mars 1995.

Les documents dûment remplis seront reçus à l'adresse mentionnée ci-dessus jusqu'à 14 h 30, le 21 mars 1995. **La Société du parc des Îles (AMARC)** procédera ensuite à une évaluation des propositions mais ne s'engage à conclure une entente contractuelle avec aucun des proposants.

Directeur général,
Jean Émond

Autres Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages B10, F12

PLUS / LES FEMMES À L'AUBE DE L'AN 2000

La femme terroriste opère-t-elle comme l'homme terroriste ?

SUZANNE BREEN
World Media

Quel genre de vie peut bien mener une femme terroriste ? Que peut-elle penser d'un travail qui l'amène à tuer des gens, à détruire leurs foyers ? Et comment passe-t-elle ses nuits ? À se tourner et à se retourner dans son lit, ses cauchemars remplis d'images sanguinaires ? Ou bien son comportement est-il tout simplement semblable à celui de ses camarades masculins ?

J'ai abordé ces questions avec Catherine, une militante de l'IRA.

Catherine est assise dans le salon d'une maison située dans un quartier catholique de Belfast, une tasse de café entre les mains. Elle parle indifféremment des hommes, de l'amour et du féminisme. Elle a la trentaine décontractée. Elle pourrait être professeur, ou peut-être assistante sociale.

Mais Catherine est membre de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Son travail consiste à tuer des gens.

« J'ai participé à des opérations où des membres de l'armée britannique ou du Corps royal d'Ulster ont été tués », avoue-t-elle sans émotion. « Je ne prends aucun plaisir à tuer les gens. Je suis catholique et croyante. Mais les Britanniques n'ont aucun droit d'occuper l'Irlande. »

La plupart des terroristes sont des hommes et ceux-ci ont du mal à s'imaginer que les femmes puissent être dangereuses. Et l'IRA a su en profiter. Les femmes de l'IRA servent souvent d'appât pour attirer des soldats britanniques à des rendez-vous amoureux où ils seront tués ; elles transportent des engins explosifs dans des poussettes, ou se promènent tranquillement dans la rue avec des armes cachées sous leurs manteaux.

Les raisons que Catherine invoque pour expliquer son engagement à l'IRA ne diffèrent pas sensiblement de celles de ses camarades hommes. Sa famille a été jetée à la rue à la fin des années 1960 par les loyalistes, qui voulaient que l'Irlande du Nord reste au sein du Royaume-Uni.

« Toutes les fenêtres de la maison ont été cassées, se souvient-elle. J'étais encore à l'école primaire, mais cette expulsion a eu un effet incroyable sur moi. Nous avons mis tous nos meubles dans un camion, et nous sommes partis, contents simplement d'être encore en vie. »

Elle a connu ensuite l'instauration du régime d'internement sans procès en août 1971 et le dimanche rouge de janvier 1972, où l'armée britannique a tiré sur des manifestants catholiques à Derry, tuant 13 d'entre eux. Catherine a rejoint l'IRA à l'âge de seize ans. On l'a formée à la fabrication d'engins explosifs et au maniement des armes.

« Tous les entraineurs étaient des hommes, et seule une recrue sur sept était une femme. Mes camarades hommes étaient toujours très polis à mon égard, mais je n'étais jamais qu'une femme pour eux, jusqu'à ce que j'aie prouvé ma valeur. J'ai dû me contrôler en mission, me montrer deux fois plus forte qu'eux, avant de gagner leur estime.

Peu après, elle a été blessée par balles dans une fusillade avec la police. Elle affirme que l'armée britannique l'a battue et qu'une menace sexuelle a plané sur son interrogatoire. « Les policiers m'ont traitée de salope et de putain », dit-elle. Les femmes détectives étaient encore pires. Elle m'ont accusée de coucher avec tous les hommes de l'IRA. Elles se sont servies de mon sexe comme d'une arme contre moi. Elles ont dit que je passerais des années en prison et que je sortirais vieille, trop vieille pour avoir des enfants. »

Encore adolescente, Catherine a été condamnée à plus de 12 ans de détention à la prison d'Armagh. Elle est persuadée que les juges sont plus durs pour les femmes que pour les hommes « Ils nous disent : Comment se fait-il qu'une gentille et mignonne jeune fille comme vous ait pu faire une chose pareille ? » explique-t-elle.

En compagnie d'autres prisonnières républicaines, Catherine a refusé de se laver en 1980 pour protester contre leurs conditions de vie en prison. Toutes ces femmes étaient consignées en cellule 23 heures sur 24. Pour protester, elles ont étalé leurs excréments sur les murs de leur cellule. Pendant plus d'un an, elles ont vécu dans la saleté de leur urine et de leur sang menstruel. « L'odeur était infecte, se souvient Catherine. Nous étions horriblement sales, et nous avions peur d'attraper des infections. »

Elles ont envoyé aux hommes républicains une lettre ouverte qui a provoqué un énorme scandale. « Nous avions comparé la répression du peuple irlandais à celle des femmes, explique-t-elle. Nous avons dit que les hommes de l'IRA se plaignaient des passages à tabac que leur faisaient subir les Britanniques, alors qu'ils battaient souvent leurs propres épouses. Nous avions demandé comment ils pouvaient refuser à leurs partenaires le droit d'avoir des rapports sexuels en prison, eux qui se vantaient de lutter pour la libération des femmes irlandaises. »

Catherine relève une certaine hypocrisie autour de la morale sexuelle, également. « Les hommes peuvent coucher avec qui ils veulent, s'insurge-t-elle, même quand ils sont mariés. Personne ne dit quoi que ce soit. » Mais on condamne les femmes qui font la même chose. « Les femmes doivent rester pures, dit-elle. Il faut être très discrète si l'on veut mener une vie sexuelle en dehors des normes établies. » Tandis que les hommes qui sortent de prison peuvent coucher avec celle qu'ils choisiront, ce même « droit de cuissage » ne s'applique pas aux femmes. « On ne se bouscule pas au portillon pour coucher avec nous », dit-elle.

Bien que Catherine soit mariée, la plupart des femmes terroristes ne le sont pas, explique-t-elle. Elle-même pense que ce serait irresponsable de sa part d'avoir des enfants.

« La culture catholique en Irlande est très conservatrice. Une mère qui milite à l'IRA est souvent dénigrée, parce qu'elle place ses enfants après son engagement politique. Mais quand un père rejoint l'IRA, personne ne dit rien. Personne ne le traite de mauvais père », conclut-elle.

POUR FAIRE CONNAISSANCE... TOUT SIMPLEMENT

Trait d'union

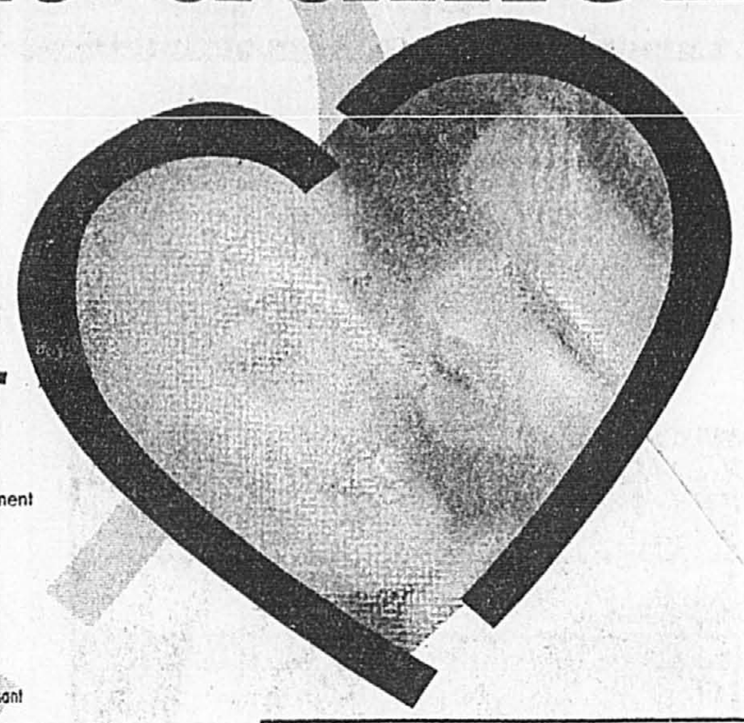

SIMPLE ET GRATUIT

Composez le 285-7111 pour placer votre annonce gratuitement sous la rubrique de votre choix:
- femme cherche homme
- homme cherche femme
- femme cherche femme
- homme cherche homme
- divertissements, voyages...

L'heure de tombée pour les annonces paraissant dans "Trait d'union" est le mercredi à 17 h.

Nous vous donnerons un numéro de boîte vocale et un code d'accès confidentiel.
Pour enregistrer votre annonce vocale gratuitement vous n'aurez qu'à composer le 761-7111.
Votre code d'accès et votre boîte vocale sont nécessaires pour enregistrer votre annonce.

ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS
La Presse

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans votre boîte vocale, des frais de 1.79 $ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Ce service est offert 24 heures sur 24 dans les régions dont l'indicatif est le 514.

Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

La Presse se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme aux normes qu'elle applique quant au contenu des annonces publiées dans cette section.

"Trait d'union" s'adresse seulement aux particuliers. Les commerces, services et clubs de rencontres ne sont pas acceptés dans cette section.

Pour plus de renseignements sur l'utilisation de la messagerie vocale VOX-TEL, utilisez gratuitement la ligne interactive en composant le
(514) 761-7111

ESTĒE LAUDER

POUR VOUS, UNE PRIME ESTĒE LAUDER RÉUNISSANT SEPT ARTICLES.

Cet ensemble irrésistible vous est offert à l'achat de tout produit Estée Lauder d'une valeur de 21 $ ou plus.

Obtenez 7 exclusivités Estée Lauder... à utiliser en toute liberté !

- *Deux rouges à lèvres All-Day, format courant*
- *Plus Que Mascara®*
- *Complexe réactivant triple action Fruition*
- *Crème raffermissante à l'élastine Resilience*
- *Eau de parfum en atomiseur White Linen*
- *Miroir rond repliable*

Cette offre est en vigueur du 2 au 18 mars 1995 seulement. Une prime par personne.

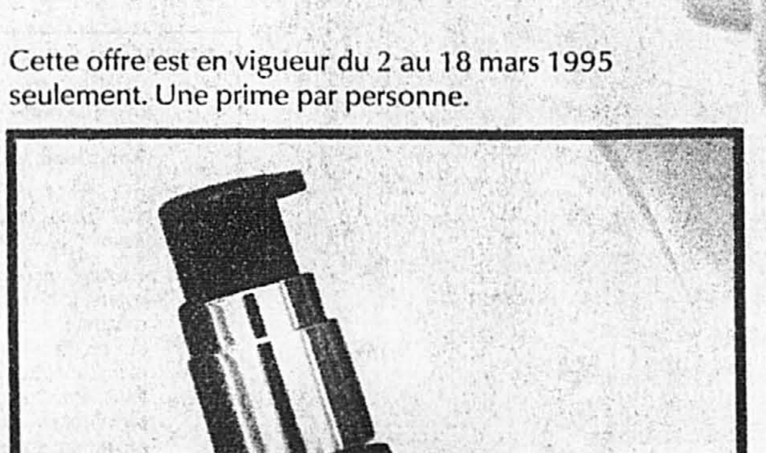

Fruition
Complexe Réactivant Triple Action

Découvrez le secret que plus d'un million de femmes connaissent déjà.

Les femmes observent à l'unanimité des résultats spectaculaires : Fruition, le complexe enrichi d'acidulants alphahydroxy triples, contribue à ranimer l'apparance de leur peau. Elles constatent que leur teint semble visiblement plus clair, plus tonifié, plus doux et plus unifié. Fruition et votre prime gratuite vous attendent au comptoir Estée Lauder. C'est un rendez-vous !

Fruition	30 ml	52,00 $
	50 ml (avec pompe)	82,00 $

C'est payant d'utiliser votre la Baie
nouvelle carte La Baie ici!

LA BAIE
JOLIMENT AVANTAGEUX

Compagnie de la Baie d'Hudson

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

2075, rue de Champlain
Montréal (Québec)
H2L 2T1
Tél. : 527-2194